

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1811.



A R O U E N

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,  
rue de la Vicomté, n° 30.

1 8 1 2.

1812  
1221



---

---

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1811,

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu  
par MM. les Secrétaires, à la Séance  
publique du 9 Août de la même année.*

---

---

## DISCOURS

*Prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par  
M. DEMADIERES, Maire de la ville de Rouen,  
membre de la légion d'honneur, Baron de l'Empire,  
Président de l'Académie.*

**M**ESSIEURS,

C'est pour la patrie bien plutôt que pour la gloire

que nous sommes nés , a dit l'Orateur romain.

Ce philosophe éloquent , qui avait pour maxime que la moindre de nos actions , celles même qui paraissent indifférentes , ne pouvaient être séparées d'un devoir , n'eût sans doute point fait des Lettres l'éloge le plus brillant , le plus pompeux et le plus juste , s'il les eût regardées comme le fruit inutile de l'imagination , comme un simple amusement de l'esprit ; il savait que , compagnes et interprètes de la philosophie , les Lettres sont nées pour le bonheur des hommes ; il savait même , par sa propre expérience , combien elles peuvent contribuer au salut d'un Empire.

N'en doutons pas , MESSIEURS , les Lettres n'étaient parvenues chez les Grecs à un si haut degré de splendeur et d'estime , que parce qu'elles étaient toutes consacrées à l'avantage comme à la gloire de la patrie. Démosthènes , du haut de la tribune , mettait en fuite les phalanges de Philippe ; Sophocle et Euripide enchaînaient l'ambition de tous ceux qui auraient osé attenter à la Liberté nationale ; Aristophane corrigeait les vices ou les ridicules des particuliers ; et le burin de l'histoire , dans la main de Polybe , de Xénophon , de Plutarque , gravait ces grands événements qui donnent à la postérité les leçons de l'expérience , et traçait les portraits de ces hommes qui , par leur courage , leur habileté ou leur vertu , avaient bien mérité de la chose publique , et

offraient par conséquent à leurs descendants de beaux , d'excellents modèles à imiter et à suivre.

Ne croyez point que les Lettres , en changeant de climat , aient changé de destination. Elles ne ressemblent point à ces ruisseaux qui , en s'éloignant de leur source , perdent la limpidité ou la salubrité de leurs eaux. Vous les retrouvez chez Corneille , chez Racine , chez Bossuet , chez Fénelon , chez Paschal , chez Montesquieu , avec le même caractère d'utilité qui leur était propre dans la Grèce. J'oserais même dire qu'à cet égard nous l'emportons sur les anciens , puisqu'il était réservé à notre temps de voir disparaître ces lignes de démarcation qui séparaient en quelque sorte le domaine des Sciences et des Arts de celui des Lettres. Une heureuse alliance semble aujourd'hui les confondre , et désormais les muses sévères et les muses agréables se tiendront par la main comme les graces. Les Arts , pour avoir perdu leur rudesse , et les Sciences , leur sécheresse et leur âpreté , en seront-ils moins utiles ?

Peut-être , au contraire , est-ce à cette urbanité que nous avons su introduire dans leur commerce que les Sciences doivent une partie de la perfection à laquelle elles sont parvenues de nos jours. Les avenues qui conduisent à leur sanctuaire , autrefois âpres et difficiles , sont applanies ; il n'y avait que quelques privilégiés qui pouvaient être initiés à leurs mystères ; aujourd'hui nos bataillons ,

instruits à-la-fois dans la science d'Archimède et d'Euclide , sauf l'art de Polybe et de Vegèce , enchaînent constamment la victoire aux drapeaux de NAPOLÉON ; et ces mêmes sciences , plus modestes , mais non moins intéressantes , doublent dans nos ateliers nos forces physiques et y donnent aux métaux même l'action , la vie , j'allais presque dire l'intelligence.

Un autre genre de connaissance qu'il semblait réservé à notre siècle de porter à une perfection dont l'antiquité ne le croyait peut-être pas capable , c'est la chimie , cette science si utile , si précieuse , si étonnante , qui , analysant toutes les substances , et pénétrant jusques dans les laboratoires de la nature , devient en quelque sorte sa rivale , puisqu'elle enfante et qu'elle crée comme elle. En vain une nation jalouse , puissante par sa position , cherche à nous nuire en nous privant des productions exotiques qui nous sont nécessaires ; le génie des sciences saura réparer nos pertes à cet égard. Vainement la paresse et la prévention voudraient arrêter son essor par l'éternel mot , *tout est dit* , le génie ne connaît point de bornes ; et c'est alors qu'il prouvera combien elles sont utiles.

Si les sciences n'offraient que de vaines spéculations , elles seraient alors comme ces météores brillants qui , en enflammant l'horison , éblouissent les yeux et disparaissent. Mais les Sciences prêtent-elles une main amie aux Arts ; les voit-on s'unir ,

s'embrasser , se prêter un mutuel secours , alors , leur flambeau ressemble à l'astre bienfaisant dont les rayons puissants animent , colorent , vivifient et mûrissent les productions de l'Univers ; sa marche simple , constante et uniforme est celle de tout ce qui est utile ; c'est par conséquent la marche des Sciences et des Arts. C'est aussi celle des Lettres ; car , comme je vous l'ai montré , MESSIEURS , les Lettres renferment en elles un genre d'utilité qui , pour être moins sévère , n'en est pas moins précieux pour la société. Les Lettres embellissent la morale , et la morale seule donne de la stabilité aux Empires , comme elle va porter le bonheur et la paix dans les plus humbles retraites. Les Lettres adoucissent les traits austères et quelquefois sauvages de la sagesse. A la faveur d'une ingénieuse allégorie , la vérité se fait écouter , et le cœur ne résiste guères quand l'esprit est séduit.

Heureux , MESSIEURS , si , dans le compte que MM. les Secrétaires de l'Académie vont vous rendre de ses travaux , vous trouvez à faire l'application de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire de l'utilité des Sciences , des Lettres et des Arts. Vous y verrez , nous avons la confiance de le dire , que chacun de nous a dirigé ses efforts vers ce but auquel toute association littéraire doit son institution.

C'est par là que l'Académie a cherché à mériter en ce jour le suffrage d'une assemblée com-

( 8 )

posée des personnes de cette cité les plus recommandables par leurs lumières , et parmi lesquelles nous remarquons avec une sorte d'orgueil un sexe chez lequel la nature aime à unir aux graces , ce goût fin , ce tact délicat et sûr qui le distingue.

---

---

---

SCIENCE S ET ARTS.

---

R A P P O R T

*Fait par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de  
l'Académie, pour la classe des Sciences.*

M E S S I E U R S ,

Depuis long-temps les Sciences n'ont obéi avec plus de zèle et de succès que dans les circonstances présentes à l'impulsion qui leur a été donnée par le gouvernement. L'agriculture, les sciences physiques sur-tout ont déployé, cette année, une vigueur nouvelle, et se sont disputé le glorieux avantage de répondre à l'appel honorable du Chef suprême de l'empire.

Nos relations politiques avec les puissances étrangères, et par une suite nécessaire la situation actuelle de notre commerce, nous imposaient des privations qui se faisaient plus vivement sentir de jour en jour. La soude, le sucre, l'indigo avaient cessé d'arriver dans nos ports et d'alimenter nos besoins ou notre industrie.

Notre auguste Empereur conçoit aussi-tôt le noble projet d'affranchir pour toujours ses vastes États du tribut onéreux que nous portions à l'étranger. Des récompenses magnifiques, des encouragements de toute espèce sont proposés à l'émulation des

savants , qui , fiers d'être associés en quelque sorte aux desseins du grand NAPOLEON , interrogent la Science et la forcent de répondre aux vues de Sa Majesté.

De toutes parts on tente des essais , on multiplie les expériences. Les succès répondent aux efforts , et chacun s'empresse de déposer , aux pieds du trône , l'hommage respectueux de son dévouement , le fruit de ses méditations et de ses travaux.

Peut-être , MESSIEURS , nos concitoyens ne verront pas , sans quelque intérêt , l'ardeur avec laquelle vous êtes entrés vous-même dans cette nouvelle carrière , et les efforts que vous n'avez cessé de faire pour ajouter quelques épis à la gerbe récoltée dans le champ fertile des sciences.

Les mathématiques , la médecine , occuperont aussi une place distinguée dans le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre , et dans lequel je me vois , à regret , forcé de n'accorder au développement de vos travaux réunis que le court espace de temps qui suffirait à peine pour analyser avec une juste étendue quelques-uns des mémoires que la classe des sciences a produits.

Cette considération essentielle , et que je vous prie , MESSIEURS , de ne pas perdre un seul instant de vue , vous disposera , sans doute , à me continuer votre bienveillance accoutumée.

#### S C I E N C E S M A T H É M A T I Q U E S .

M. *Periaux* , membre résidant , a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires de chacun des deux Tarifs qu'il a publiés cette année.

Le premier est intitulé : *Tarifs de la valeur , tant en francs et centimes qu'en livres , sols et deniers.*

*tournois*, des anciennes pièces d'or et d'argent, d'après le décret impérial du 12 septembre 1810; suivis de la *Réduction des livres tournois en francs et centimes*, et d'*Observations* sur les paiements à faire avec les anciennes pièces d'or et d'argent.

Le second a pour titre : *Tarifs des anciennes monnaies d'or et d'argent*, contenant, 1° la valeur des pièces de 48, 24, 6 et 3 livres, tant en francs et centimes qu'en livres, sols et deniers tournois; 2° la valeur, au change des monnaies, tant des pièces ci-dessus que de celles de 6, 12 et 24 sols, selon les nouveaux et les anciens poids.

Ces Tarifs, dit M. Bonnet, qui a été chargé d'en rendre compte, sont dressés avec un très-grand soin, et le format portatif sous lequel l'auteur les a réunis leur donne un nouveau degré d'utilité.

= M. *Francœur* vous a fait parvenir un exemplaire de ses *Éléments de Statique* : ouvrage destiné aux candidats de l'école polytechnique et aux élèves des lycées.

» Les génies du premier ordre, dit M. *Meaume*, qui vous a fait un rapport sur cet ouvrage, se sont rarement occupés des éléments, et c'est un malheur pour l'instruction publique.

» Cependant il existe sur la statique plusieurs ouvrages estimés à juste titre, tels que le *Traité* de *Monge*, les *Éléments de Statique* de *Poinsot*, les *Leçons de Statique* de *Garnier*.

» Les *Éléments de Statique* que vient de publier M. *Francœur* sont extraits, en grande partie, de son *Traité élémentaire de Mécanique*.

» L'ouvrage se compose de trois chapitres, dont chacun se divise en plusieurs articles.

» Dans le 1<sup>er</sup> chapitre, l'auteur traite des conditions d'équilibre entre trois forces, entre plusieurs forces qui concourent en un point, et entre des forces parallèles. Il donne ensuite un moyen général pour décomposer les forces, et fait connaître la manière d'évaluer les pressions exercées sur les points et les axes fixes, etc., etc.

» Le 2<sup>e</sup> chapitre commence par des définitions très-claires sur la gravité, le poids, la masse, la densité. L'auteur fait voir que le *centre des forces parallèles* prend le nom de *centre de gravité*, quand il s'agit de la pesanteur, ou mieux, suivant Euler, du *centre d'inertie*. Il détermine ensuite successivement le centre de gravité du périmètre et de l'aire des figures rectilignes et celui des polyèdres. Ce chapitre renferme plusieurs démonstrations nouvelles.

» Le 3<sup>e</sup> chapitre traite d'abord des machines simples, telles que la poulie, le treuil, les roues dentées, le cric, la vis et le coin; on y trouve ensuite quelques notions générales sur les machines composées.

» Les *Eléments de Statique* de M. Francœur, continue M. Meaume, sont très-propres à remplir l'objet pour lequel ils sont destinés. Les méthodes analytiques employées par l'auteur sont d'autant plus avantageuses que c'est d'après ces mêmes méthodes que les élèves de l'école polytechnique étudient la mécanique de M. Francœur ou celle de M. Poisson.

— Nous avons aussi reçu de M. Francœur un manuscrit sur les *combinaisons*, les *permutations*, les *nombres figurés*, etc.

Dans le compte qu'ils ont rendu de cet ouvrage,

MM. Meaume et Blanchemain ont annoncé qu'on y rencontre des points de vue nouveaux, des recherches et des méthodes qui font honneur au génie et à la sagacité de l'auteur, avantageusement connu d'ailleurs par un grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a publiés sur diverses parties des mathématiques.

= M. Lepriol, proviseur du lycée de Rouen, a fait hommage à l'Académie de son ouvrage intitulé : *Introduction à la physique et particulièrement à la mécanique.*

Organe de la commission chargée de vous en rendre compte, M. Lhoste, après avoir exposé les motifs qui ont déterminé l'auteur à détacher ces prolégomènes d'un ouvrage plus étendu, et à les publier, continue ainsi :

» Dans la 1<sup>re</sup> partie, M. Lepriol parle de l'objet de la physique, des sources où elle puise ses principes, des règles qu'elle doit suivre, et des secours qu'elle doit emprunter pour atteindre son but ; il fixe enfin la signification d'un grand nombre de termes en développant les idées qu'on y attache.

» Dans la 2<sup>e</sup> partie, qui est la plus étendue, et qui aurait mérité, dit toujours M. Lhoste, d'être intitulée *Philosophie de la mécanique*, l'Auteur s'est proposé de donner des notions exactes du mouvement, de ses espèces, de leur mesure et de leur composition, de l'inertie, de la force, des différentes espèces de force et de leur mesure, de l'antagonisme et de la pesanteur terrestre. De là il passe à la composition des forces, puis à la détermination et à la composition de leurs moments. Enfin l'ouvrage est terminé par l'exposition du

principe des vitesses virtuelles et de sa combinaison avec celui de d'Alembert. «

M. Lhoste remarque que l'ouvrage contenant beaucoup d'analyses algébriques, il s'est vu forcé, quoiqu'à regret, de passer sous silence beaucoup de choses excellentes.

Mais si M. le Rapporteur n'a pu suivre partout l'auteur pas à pas, il ne l'abandonne jamais toutes les fois que la nature des matières le lui permet, et il a grand soin d'entrer dans tous les détails qui peuvent faire ressortir le mérite de l'ouvrage.

» Nous terminerons cet extrait, continue M. Lhoste, en disant que le style est clair, facile et approprié à la matière; que le livre porte un titre trop modeste, et que M. Lepriol a donné plus qu'il ne semblait avoir promis; car, d'après le titre, on pourrait croire qu'on n'y rencontrera que de simples notions sur la physique et la mécanique, et l'on y trouve la philosophie de l'une et l'autre partie. Enfin, la lecture de l'ouvrage nous a convaincu que l'auteur n'est pas moins versé dans la métaphysique que dans la connaissance des hautes mathématiques, et nous a fait désirer vivement la prompte publication du travail entier. «

= M. *Salva*, de Rouen, a fait remettre à la Compagnie quelques exemplaires du *Mémoire sur les Longitudes* dont il lui avait déjà adressé le manuscrit.

#### P H Y S I Q U E.

M. *Chevalier*, ingénieur opticien à Paris, vous a adressé un ouvrage ayant pour titre : *Le Conservateur de la Vue*.

M. Lhoste vous a présenté une analyse très-bien faite des vingt - un chapitres dont se compose le travail de M. Chevalier.

» Le livre de M. Chevalier, conclut M. Lhoste, n'occupera pas une page dans l'histoire de la science, mais il sera utile aux personnes qui ont besoin des secours de l'art pour faire usage de leurs yeux, et tel est le but que l'auteur s'était proposé. «

= L'Académie a reçu de M. Sage, fondateur et directeur de la première école des mines, membre de l'Institut, une brochure intitulée : *Exposé des Effets de la Contagion nomenclative, et Réfutation des Paradoxes qui dénaturent la physique.*

En rendant justice à la droiture des intentions de l'auteur, vous n'avez pu, MESSIEURS, vous empêcher de remarquer que les reproches qu'il adresse à la nouvelle nomenclature introduite depuis environ 40 ans, dans les sciences physiques en général, et dans la chimie en particulier, ne sont pas aussi fondés qu'il juge à propos de le dire, et que ce qu'il nomme paradoxes ne sont que des vérités de fait que M. Sage lui-même s'empressera de reconnaître aussitôt qu'il voudra prendre la peine de répéter les expériences nombreuses qui leur servent de base.

= Il vous a été adressé, MESSIEURS, une brochure qui a pour titre : *Mémoire sur deux faits nouveaux, l'Inflammation des Matières combustibles et l'Apparition d'une vive Lumière, obtenues par la seule compression de l'Air*, lu dans la Séance publique de l'Académie de Lyon, le 27 mars 1804, par J<sup>h</sup> Mollet, membre de ladite Académie, et actuellement doyen de la faculté des sciences.

» C'est au milieu de 1802 , dit M. Mollet , que l'expérience dont il s'agit vint à ma connaissance , et c'est à la fin de la même année que j'eus l'honneur de la communiquer à l'Institut . . . Les Commissaires nommés par cette illustre Compagnie n'ayant pu réussir à produire l'effet annoncé , nous cherchâmes à Lyon , MM. Eynard , Haez , Gensoul et moi , et nous trouvâmes , vers la fin de 1803 , quelle était la condition nécessaire pour assurer le succès de l'expérience et la rendre immanquable. Je pus alors en donner la véritable théorie , et l'expérience faite à Paris , chez M. Dumotiez , en se conformant exactement aux renseignements que j'avais donnés , réussit , pour la première fois , dans le mois de février 1804 . . . . Cependant , plusieurs physiciens m'ayant paru ignorer l'origine et les auteurs de cette belle expérience , et l'Académie de Lyon , dépositaire de tous ces détails , n'ayant jusqu'ici rien fait imprimer , j'ai cru qu'il convenait , autant pour éclairer sur ce sujet les physiciens de tous les pays , que pour nous assurer la gloire de cette découverte , de publier enfin un Mémoire où les faits sont racontés dans la plus exacte vérité , et où l'on a essayé d'en donner une explication que je crois complète et satisfaisante «.

L'auteur a , en effet , donné du phénomène l'explication la plus précise , la plus lumineuse et la plus conforme aux vrais principes de la physique.

L'Académie s'empresse de rendre aux Savants lyonnais qui ont contribué , par leurs lumières , à perfectionner l'expérience du *Briquet pneumatique* , la justice qu'ils sont en droit d'attendre , et elle prie M. Mollet , en particulier , de recevoir ses remerciements pour la communication qu'il a bien voulu lui donner de son intéressant Mémoire sur cet objet.

## ARTS MÉCANIQUES.

M. le Préfet du département a envoyé à l'Académie le décret rendu par Sa Majesté impériale et royale , le 7 mai dernier , en vertu duquel un prix de la valeur d'un million sera accordé à l'inventeur de la meilleure machine propre à filer le lin , substance végétale si nécessaire à nos fabriques , et que l'on récolte sur le sol de la France.

» Je ne doute pas , MESSIEURS , dit M. le Préfet , que l'Académie ne se fasse un devoir de concourir de tous ses moyens à encourager et à diriger les artistes qui voudront concourir , et qui lui feront part de leur intention. «

La Compagnie a chargé M. le Secrétaire de faire savoir à M. le Préfet qu'elle usera de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour répondre à ses vues et à celles du gouvernement , soit en éclairant les artistes qui s'adresseront à elle sur les différents articles du programme , soit en les aidant , s'il est nécessaire , dans la rédaction des mémoires et dans le dessin des coupes , plans ou profils des machines qu'ils voudraient présenter au concours.

= La Société des inventions et découvertes , séant à Paris , a fait hommage à l'Académie de son *Annuaire* pour les années 1810 et 1811 , et l'a priée de l'agréer comme une preuve du désir d'entretenir avec elle une communication d'idées qui doit tourner au profit des amis des arts.

= M. *Lair* , secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de la ville de Caen , et membre

non résidant , vous a adressé une *Notice sur la troisième exposition des Produits des Arts du Calvados.*

L'arrivée imprévue de Leurs Majestés dans la ville de Caen , le 22 mai 1811 , a fait entreprendre à la hâte cette troisième exposition des produits des arts du département du Calvados , et M. Lair , secrétaire de la Société , qui se signale par son dévouement pour tout ce qui peut tendre à l'encouragement du commerce et des arts , a eu la douce jouissance d'offrir aux yeux de Sa Majesté trois salles élégamment décorées , et de lui expliquer la nature et la confection des ouvrages les plus parfaits et les plus ingénieux. Sa Majesté a témoigné beaucoup de satisfaction , a examiné avec intérêt les divers ouvrages , au nombre de 200 , et a daigné concourir elle-même à l'encouragement , en donnant ordre de porter à son palais des dentelles superbes et des bas de coton d'une extrême finesse et de la plus grande beauté.

#### CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

M. Dubuc , apothicaire chimiste , à Rouen , et membre de l'Académie , a lu un écrit qui a pour titre : *Considérations ou Notes générales , faisant suite aux Mémoires précédemment publiés par l'auteur , sur le Sucre extrait des pommes et des poires , sur son emploi dans l'économie rurale et les besoins de la vie , comme supplément au Sucre étranger.*

Depuis plus de deux ans M. Dubuc s'occupe avec un zèle digne d'éloge , à fabriquer le sirop de pommes et de poires , dans la vue de suppléer , autant qu'il est possible , au sucre de la canne.

Le seul département de la Seine compte déjà six ou

huit établissements dans la plupart desquels on suit , pour la préparation du sirop de pommes , les procédés indiqués dans les deux mémoires que notre confrère a publiés sur ce sujet.

Mais une fabrication plus étendue qu'il vient d'entreprendre tout récemment , a mis M. Dubuc à portée de faire de nouvelles observations qu'il s'empresse de communiquer à la Compagnie , parce qu'il les regarde comme propres à simplifier et à régulariser l'opération qui doit convertir le moût de nos fruits à pepins , en principe sucré.

La première observation regarde le moyen d'amener le sirop de pommes ou de poires au degré de l'aréomètre auquel il est commercable. En cet état , il doit marquer de 38 à 40 degrés , et il est facile de l'amener à cette densité quand on n'opère que sur 50 ou 60 litres de moût ; mais si l'on travaille sur des masses quarante ou cinquante fois plus considérables , aussi-tôt que le liquide dépasse 36 ou 37 degrés aréométriques , le calorique agit avec tant d'énergie que bientôt le sirop noircit , prend un goût de caramel , perd sa saveur douce , moëlleuse et agréable , et tourne à l'amer. Notre confrère conclut de cette observation qu'il ne faut donner au sirop dont il s'agit que 36 ou 37 degrés d'épaississement , afin de lui conserver toute sa bonté et ses propriétés naturelles.

Une autre remarque non moins essentielle , dit M. Dubuc , est relative à la clarification.

Au blanc d'œuf M. Dubuc est parvenu à substituer le sang de bœuf ; deux cuillerées de sang équivalent à un blanc d'œuf , mais il faut avoir soin de delayer préalablement le sang dans quatre fois son volume d'eau ; on l'ajoute ensuite au suc de pommes froid qu'on suppose désacidifié et séparé du car-

bonate calcaire qui pourrait se trouver en excès après la saturation de l'acide malique.

M. Dubuc espère même pouvoir se passer du sang pour clarifier le moût de pommes.

A la suite de ces observations , notre confrère , guidé par l'amour du bien public , signale aux commerçants et aux consommateurs les qualités et les propriétés que doit offrir un sirop de pommes ou de poires bien préparé.

1° Le sirop refroidi doit donner 36 ou 37 degrés à l'aréomètre de Baumé pour les acides et les sels. Le litre en contient 42 ou 43 onces , poids de marc.

2° Sa saveur doit être très-sucrée.

3° Il doit se dissoudre entièrement dans l'eau pure , sans la troubler ni former aucun dépôt.

4° Une mesure de ce sirop suffit pour bien sucrer huit mesures de lait pur sans le faire cailler ; il faut avoir soin d'ajouter le lait peu à peu , en l'agitant avec le sirop. De là son emploi dans les crèmes , les épinards , les frangipanes , le café au lait , etc.

5° Une partie en poids de ce sirop sucre fortement cinq parties d'eau-de-vie. Le mélange laisse déposer , après 24 heures , un peu de mucilage qu'on sépare aisément par le filtre.

6° Cinq ou six livres de sirop suffisent pour réduire en confiture , très-agréable au goût , trente ou trente-deux livres de fruits mondés et cuits à petit feu pendant huit ou dix heures.

La conséquence naturelle que M. Dubuc tire de ces faits , c'est que la confection du sirop de pommes et de poires offre des avantages précieux , des ressources nombreuses , et que l'on doit être étonné de voir méconnues par un savant très-respectable d'ailleurs qui paraît donner exclusivement la préférence au sirop et aux conserves de raisin.

L'expérience m'a déjà prouvé, ajoute M. Dubuc, qu'en délayant une partie de sirop dans dix ou douze parties d'eau, et en y ajoutant une petite quantité de levure de bière ou de tout autre ferment, on obtient en huit ou dix jours, et à une température moyenne, un cidre de bonne qualité : avantage précieux que n'offrent ni le sucre ni le sirop de raisin.

= M. Parmentier, membre de l'Institut de France, et membre non résidant de la Compagnie, vous a fait parvenir son *Traité sur l'art de fabriquer le Sirop et la Conserve de Raisin*, destiné à suppléer le sucre des colonies dans les principaux usages de l'économie domestique.

Cet ouvrage, dit M. Robert, qui vous en a rendu compte, est divisé en deux parties.

Dans la première, l'auteur se livre à quelques considérations générales sur le sucre.

Dans la deuxième, M. Parmentier, après avoir parlé de l'application des sirop et conserve de raisin à la cuve en fermentation, parcourt rapidement le cercle des ressources les plus essentielles que l'économie domestique et le médecin peuvent trouver dans le raisin considéré comme supplément du sucre.

M. le Rapporteur combat l'opinion de M. Parmentier qui, trop prévenu peut-être en faveur du sirop de raisin, prétend qu'à tort on a voulu accorder quelque mérite au sirop de pommes ou autres préparations analogues, et que sa fabrication ne pourra, dans aucun temps, occuper de grands établissements.

Il est vrai que MM. Robert et Dubuc n'ont fait parvenir à M. Parmentier qu'une petite quantité de sirop.

de pommes ; mais on ne leur avait demandé que des échantillons , et ceux qu'ils ont envoyés suffisaient pour faire connaître la nature du produit de leurs recherches. Depuis cette époque , M. Parmentier n'a pu ignorer qu'il s'est élevé , à Rouen et aux environs , une foule de fabriques de sirop de pommes , qui ont fait des envois considérables tant pour Paris que pour les départements.

En terminant son rapport , M. Robert paye à M. Parmentier le tribut d'estime et de reconnaissance dues à ses profondes connaissances et aux utiles travaux dont il ne cesse de s'occuper.

= M. Poutet , pharmacien , à Marseille , vous a fait parvenir son *Mémoire sur la fabrication du Sirop et du Sucre de raisin*.

Cet ouvrage , dit encore M. Robert , au nom de la Commission dont il est l'organe , moins étendu que le précédent , mais non moins intéressant par les détails précieux qu'il contient , est divisé en plusieurs chapitres dans lesquels l'auteur traite successivement des variétés des raisins de son département , du foulage des raisins , du mutisme , de la saturation et de la clarification du moût , de la concentration du sirop et de sa décoloration.

M. Poutet est aux yeux de la commission un praticien habile qu'elle aime à placer au rang de ceux qui consacrent leur efforts à propager les découvertes utiles , et à mériter ainsi la bienveillance de leurs concitoyens.

= M. le Préfet vous a adressé , MESSIEURS , un *Rapport fait à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur , sur la fabrication du Sucre de raisin , suivi d'une Instruction sur les moyens les plus propres à simplifier les opérations et à en assurer le succès*.

» Annoncer, disent MM. les Commissaires chargés de rendre compte de ces deux pièces, qu'elles sont l'ouvrage de MM. Berthollet, Vauquelin, Proust, Chaptal et Parmentier, c'est donner tout-à-la-fois l'idée de leur importance et de leur mérite «.

= M. *Proust*, membre non résidant de l'Académie, vous a fait hommage de plusieurs exemplaires de son *Mémoire sur le mutage du suc de raisin*, extrait d'une lettre écrite de Noyon à M. le Sénateur Berthollet, le 22 septembre dernier.

Instruit, par l'expérience, que le sulfite de chaux est décomposable par l'acide tartarique, et que le gaz acide sulfureux a la propriété de décolorer le moût de raisin, M. Proust est parvenu à conserver le moût de raisin pendant un assez long-temps et sans altération, au moyen d'un procédé plus simple, plus facile et plus prompt que le procédé ancien qui consistait à faire brûler trois ou quatre mèches souffrées dans les tonneaux destinés à recevoir le moût.

» Ainsi, dit M. Robert, au nom de la commission dont il est l'organe, ainsi M. Proust moissonne chaque jour dans le champ qu'il a défriché le premier. L'Académie applaudira d'autant plus volontiers aux succès de notre savant confrère, qu'elle regarde comme un de ses devoirs les plus chers d'accueillir avec intérêt tous les travaux utiles, et de concourir de tout son pouvoir à la propagation des lumières «.

= M. *Vitalis* a eu l'honneur de vous communiquer un *Rapport*, que M. le Préfet l'avait chargé de

lui faire, sur l'extraction du sucre de la racine de betterave.

L'Académie a délibéré que ce rapport serait imprimé en entier dans le Précis analytique de cette année. ( Voyez ci-après. )

= M. Dubuc l'aîné, membre résidant, vous a communiqué un écrit contenant trois expériences sur une petite portion du sirop de betteraves préparé par M. Vitalis, pour l'essai dont il a été parlé dans l'article précédent.

La 1<sup>re</sup> expérience a pour objet la propriété dont jouit l'alcool de séparer du sirop de betteraves deux substances de nature hétérogène, l'une soluble dans l'eau et non dans l'alcool, et qui a tout les caractères du corps muqueux; l'autre noirâtre, désagréable au goût, insoluble dans l'alcool, et qui n'est tenue en dissolution dans l'eau que par l'intermède du mucilage et du principe sucré. Le sucre candi obtenu par l'évaporation de l'alcool, et dont il a été mis sous les yeux de l'Académie un échantillon, démontre, dit notre confrère, que l'alcool pourrait être employé avantageusement dans la préparation en grand du sucre de betteraves, si son prix n'était pas trop élevé.

Dans la 2<sup>e</sup> expérience, M. Dubuc fait voir qu'en amenant le suc de betteraves à 21 degrés de l'aréomètre de Beaumé, et en le chargeant d'une certaine quantité de gaz acide sulfureux, on parvient promptement à purifier et à clarifier le suc de cette plante. L'auteur convient cependant que ce procédé réussit moins bien que l'alcool pour éliminer les deux substances hétérogènes mélangées avec le suc de la betterave. On s'empare du reste de l'excès d'acide qui pourrait se rencontrer au

moyen de la chaux éteinte à l'eau et bien tamisée.

Par la 3<sup>e</sup> expérience , notre confrère se propose de constater de nouveau un fait qu'il a remarqué depuis long - temps , en préparant la substance sucrée que donnent les poires et les pommes , savoir , qu'une légère fermentation dans le suc des plantes peut en séparer les corps hétérogènes sans altérer sensiblement le principe sucré. Cette expérience appliquée au suc de betteraves , promettait , dit M. Dubuc , d'heureux résultats , mais un accident imprévu et trop commun dans les laboratoires , ne permit pas de conduire le travail à sa fin.

= Organe d'une commission nommée pour cet objet , M. Dubuc vous a fait un excellent rapport sur deux échantillons , de savon présentés à l'Académie , l'un par M. Holker fils , manufacturier de produits chimiques à Rouen , l'autre par M. Vitalis.

La Commission annonce qu'elle a reconnu dans ces deux échantillons presque toutes les conditions qui caractérisent un savon de bonne qualité ; mais qu'ils manquent du coup-d'œil marchand , du moelleux et de l'uni dans la coupure : imperfections légères aux yeux des chimistes , disent MM. les Commissaires , mais qui empêcheraient que des savons ainsi préparés pussent soutenir la concurrence commerciale sans laquelle un établissement de ce genre ne peut se flatter de prospérer.

Peu de temps après , M. Vitalis ayant eu l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie un nouvel échantillon de savon , toujours préparé avec la soude artificielle , M. Dubuc , au nom de la Commission , vous a fait un nouveau rapport dans lequel il s'exprime ainsi :

» Il est résulté de l'examen de la Commission et de celui des négociants qui tiennent la partie des savons , que le savon préparé par M. Vitalis a l'aspect , l'uni , le moelleux et l'odeur particulière des savons du midi , et qu'il les égale en bonté par ses qualités détersives et savonneuses. «

M. Dubuc a profité de cette occasion pour faire savoir à l'Académie que notre confrère , M. Robert , s'était aussi occupé de la confection du savon avec des sodes fabriquées par M. Dubuc le jeune , manufacturier de produits chimiques , à Rouen : j'en ai , dit-il , chez moi un échantillon qui a beaucoup de rapport et d'analogie avec les savons blancs du midi.

= M. Pavie , membre résidant , vous a communiqué , au mois de février dernier , des *observations* sur le procédé employé pour teindre en bleu , par la cuve montée à chaud , au moyen de *l'isatis tinctoria* , connu dans le commerce sous le nom de *vouede* et de *pastel*.

L'Académie a jugé ce Mémoire digne d'être imprimé en entier. (*Voyez ci-après* ).

= Le même membre ( M. Pavie ) , en vous présentant , au mois d'avril dernier , un petit échantillon d'*indigo* qu'il avait réussi à extraire de la plante du pastel , vous avait annoncé , MESSIEURS , qu'il s'occupait de traiter en grand cette nouvelle branche d'industrie , d'après l'invitation qui lui en avait été faite par Son Excellence le Ministre de l'intérieur et par M. Savoye-Rollin , préfet de ce département.

Le succès le plus complet a couronné les efforts de

notre confrère , ainsi que vous avez pu en juger vous-mêmes , MESSIEURS , par le bel échantillon qu'il vous a offert.

A ce produit , M. Pavie a joint un Mémoire dans lequel il détaille le procédé qu'il a suivi et qui lui appartient tout entier ; 1<sup>o</sup> pour extraire l'indigo de la plante du pastel ; 2<sup>o</sup> pour amener cette fécule au plus haut degré de pureté. Ce Mémoire sera imprimé à la suite de ce rapport. ( *Voyez ci-après* ).

#### M É D E C I N E .

= M. *Boismare* , D. M. P. , médecin du dépôt de mendicité de Rouen , et membre résidant , vous a communiqué , MESSIEURS , un *Mémoire* très-étendu sur la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences. Déterminée par l'importance de ce mémoire , l'Académie a délibéré qu'il paraîtrait en entier dans son Précis analytique. ( *Voyez ci-après* ).

= Il a été adressé à la Compagnie , par M. *Saissy* , D. M. , à Lyon , membre non résidant , des considérations sur quelques mammifères hybernants.

Ce nouveau mémoire , dit M. Gosseaume qui a bien voulu se charger d'en rendre compte , fait suite , en quelque sorte , au mémoire du même auteur , couronné par l'Institut , et ne peut qu'ajouter à l'opinion favorable que l'Académie avait conçue du caractère observateur et des belles connaissances de M. Saissy.

= M. *Lafisse* , fils , D. M. P. , vous a fait hommage d'une dissertation qu'il a présentée et soutenue

à la faculté de médecine de Paris, pour sujet de son dernier examen.

Cette dissertation a pour titre : *Recherches sur l'emploi du Quinquina dans les fièvres intermittentes accompagnées d'hydropisie.*

M. Lafisse rapporte d'abord les diverses opinions sur la cause de ces hydropisies, et il cherche à établir que ce n'est pas le quinquina, comme plusieurs auteurs le pensent, mais bien la fièvre elle-même qui leur donne naissance.

L'auteur cite ensuite des observations dans lesquelles on voit ces hydropisies céder au quinquina, lorsqu'il est donné en quantité suffisante, et il invoque le témoignage des auteurs qui disent l'avoir vu réussir dans des cas semblables.

M. Lafisse termine par quelques remarques relatives aux analogies et aux différences qui existent entre le cas qu'il examine et plusieurs autres.

La dissertation de M. Lafisse, dit M. Godefroy qui vous en a présenté l'analyse, se lit avec intérêt. Le style en est pur, les observations sont bien choisies, et il faut savoir gré à l'auteur de les avoir réunies dans un même cadre. Ce premier écrit de M. Lafisse doit faire concevoir une haute idée de ses dispositions et de son discernement.

= M. Lesauvage, docteur en chirurgie, à Paris, vous a communiqué, MESSIEURS, la dissertation qu'il a soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 21 juin 1810, et qui a pour titre : *Recherches sur les effets du verre et des substances vitriiformes portées à l'intérieur des organes digestifs.*

M. Vigné, dans le rapport que vous l'aviez chargé de faire sur cette dissertation, s'exprime ainsi :

» M. le Sauvage reproche à plusieurs médecins , d'ailleurs très-estimables , d'avoir signalé le verre et le diamant pulvérisés comme délétères , sans produire aucun fait positif à l'appui de leur assertion ; d'avoir accordé trop de confiance à certains exemples dénués de preuve décisive et qui justifient doublement son improbation.

» A ces exemples succède une autre série de faits où il s'agit de plusieurs individus qui , dans l'ivresse , ayant brisé et avalé leurs verres , périrent quelque temps après..... Aucun de ces faits ne peut convaincre M. le Sauvage des dangers qui naîtraient de la déglutition du verre et du diamant , parce qu'aucune circonstance , selon lui , n'indique une lésion mécanique du tube alimentaire , et qu'il refuse d'ailleurs au verre et aux substances vitri-formes la faculté d'opérer chimiquement sur l'appareil digestif. «

M. le Sauvage tire ensuite d'observations nombreuses qu'il emprunte de médecins dignes de foi , ou qui lui sont propres , des preuves de l'innocuité du verre.

» Il invoque encore , à l'appui de son opinion , le résultat de ses tentatives sur des rats , auxquels il a fait prendre du verre grossièrement pulvérisé , sur des chats auxquels il en a fait avaler des fragments de plus d'une ligne de longueur , sur des chiens à l'estomach desquels il en a confié avec ou sans aliments , dans l'état de plénitude ou de vacuité. Ces animaux n'ont offert aucun signe de gêne ou de douleur , et n'ont présenté , dans l'autopsie cadavérique , aucune trace de phlogose ni d'érosion.

» Tant et de si fortes preuves , continue M. Vigné , dispensaient M. le Sauvage de porter plus loin ses

expériences ; cependant il a cru devoir les répéter sur lui-même , et l'a toujours fait , soit à jeun , soit après ses repas , sans en éprouver le moindre accident. «

» Je louerai , avec empressement , dit M. le Rapporteur , l'ordre , la précision , l'instruction qui règnent dans cet ouvrage ; mais je ne puis croire que le diamant brut et sur-tout le verre pris en fragments de plus d'une ligne , irréguliers et plus ou moins aigus , fussent toujours avalés sans danger , et que ce soit une erreur de les regarder comme poisons mécaniques «.

» Oserai-je même en faire l'aveu ? ( C'est toujours M. Vigné qui parle. ) Je redoute une assertion qui consacre l'innocuité de corps piquants , incisifs , propres à déterminer , sur des organes d'une extrême délicatesse , d'une sensibilité exquise , l'inflammation la plus intense , et par suite , l'exulcération , la gangrène et la mort. Je la redoute autant que je ferais , pour de tels organes , la présence de ces corps étrangers dont ils auraient à solliciter l'expulsion , à l'opérer par des mouvements qui tendraient à les fixer plus profondément dans leurs parois , et concourraient avec eux aux tourments et à la ruine du sujet. Un seul exemple semblable à celui que M. Portal nous a transmis , suffirait , ce me semble , pour donner le plus grand poids à ces réflexions «.

= M. Marquis , D. M. P. , Professeur de botanique au Jardin des plantes de Rouen , a offert à la Compagnie un *Essai sur l'Histoire naturelle et médicale des Gentianes* , qu'il a soutenu à la faculté de médecine de Paris , le 22 juin 1810.

Après avoir donné une description générale des gentianes , marqué leur rapprochement avec d'autres

plantes , soit par les fleurs , soit par les fruits , et avoir indiqué ce qui les distingue , l'auteur , dit M. Boismare chargé du rapport , fait quelques réflexions sur la classification des gentianes , admise par les botanistes , et restreignant son sujet aux gentianes et aux chironies employées en médecine , il donne seulement les caractères essentiels de chacune de ces deux espèces , cite les lieux qu'elles habitent plus particulièrement , et la saison où leurs fleurs sont dans leur beauté. M. Marquis passe ensuite à l'histoire de ces plantes dont les noms rappellent , dit-il , des souvenirs intéressants dans l'histoire de l'art de guérir.

Les propriétés utiles ou agréables des gentianes appelaient particulièrement l'attention de l'auteur , et il donne à cette partie de son travail tous les développements que l'on peut désirer.

„ C'est sans doute au quinquina seul qu'on doit avoir recours , dit M. Marquis , toutes les fois que des symptômes graves , pernicioeux caractérisent les accès d'une fièvre intermittente.... ; mais la gentiane , qui , d'ailleurs , paraît être de tous les végétaux celui qui se rapproche le plus du quinquina par ses qualités , doit être toujours préférée à cette écorce dans les tierces vernaies bénignes „

L'essai présenté à la Compagnie par M. Marquis est , au jugement de M. Boismare , remarquable par le style agréable dans lequel il est écrit , et par un laconisme toujours louable , mais qui offre plus d'une difficulté à l'analyse.

= Nous avons reçu de M. *Desgenettes* , D. M. , professeur et secrétaire de la faculté de médecine de Paris , et membre non résidant de l'Académie , deux Opuscules dont l'un est l'extrait de deux *Dis-*

sertations qu'il a traduites de l'italien en français sur les *parotides dans les maladies aiguës*, et l'autre un discours qu'il a prononcé le 9 novembre 1809, dans la séance publique de l'école de médecine de Paris.

M. Vigné vous a fait connaître, MESSIEURS, le mérite de ces deux ouvrages. Suivant lui, les deux dissertations sur les parotides, par le D. Annibal Mariotti, sont le fruit d'une longue expérience et d'une grande érudition, et l'extrait qu'en a donné M. Desgenettes lui paraît bien propre à confirmer l'idée que l'Académie a conçue des talents du traducteur.

M. Vigné pense que le discours de M. Desgenettes est également digne en tout de l'approbation de la Compagnie.

M. le Rapporteur passe rapidement en revue les matières qui y sont traitées, et observe que M. Desgenettes s'exprime, à l'égard de ses collaborateurs, de manière à donner de chacun d'eux l'idée la plus avantageuse.

» Parmi ces professeurs, que leur juste célébrité me dispense de nommer, je n'ai pu, sans verser encore des larmes, dit M. Vigné, retrouver le nom de l'un de nos collègues, qui compta, pour ainsi dire, chacun de ses jours par ses bienfaits, ami zélé de la science dont il fut l'ornement, protecteur de l'élève intelligent et laborieux; en un mot, l'un des hommes que l'on ait eu le plus de raisons de cultiver et de chérir. A cette simple esquisse, qui de vous, MESSIEURS, reconnaissant l'excellent Thouret, ne confondrait ses regrets avec les miens, et son hommage avec celui que je rends à sa mémoire? «

Après cet élan d'un cœur sensible et reconnaissant,

sant , M. Vigné termine ainsi l'analyse du discours de M. Desgenettes :

» Notre confrère , dit-il , applaudit au renouvellement de cette institution sublime de laquelle émanent toutes les parties de l'instruction publique ; et , saisissant l'occasion de montrer à quel point la faculté s'honore d'appartenir à l'Université impériale , il ajoute : et l'Université à son tour ne peut voir sans intérêt un corps qui réunit l'ancienne faculté de médecine , l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine.

= M. Sage , que nous avons déjà cité plus haut , vous a fait parvenir une brochure intitulée : *Moyen de remédier aux Poisons végétaux , à ceux qui sont produits par les Substances métalliques , et au Venin des animaux.*

M. Gosseume vous a donné , MESSIEURS , une juste idée de cet ouvrage dans le compte qu'il en a rendu à la Compagnie.

» Après avoir exposé la manière souvent très-différente dont les poisons agissent sur l'économie animale , et montré que plusieurs des plus redoutables dans les blessures qu'ils rendent mortelles , peuvent être impunément avalés ; que les sauvages mouillent de leur salive , en la portant à leur bouche , la pointe de leurs flèches empoisonnées par la décoction de la liane , *Upas liente* , sans en éprouver le moindre accident , et que l'on mange , sans danger , la chair des animaux tués en peu de temps par ce poison redoutable : l'auteur , dit M. Gosseume , entre en matière , décrit les symptômes produits par un grand nombre de poisons végétaux , minéraux et animaux , et indique les moyens qu'il croit propres à les combattre.

» La matière médicale de M. Sage n'est ni dispendieuse, ni embarrassante : les acides végétaux, le vinaigre sur-tout, et l'alcali volatil fluor, en forment tout l'appareil. «

M. Gosseaume, en suivant l'auteur dans le développement de ses idées, a soin de faire remarquer en quoi ses opinions lui paraissent s'écarter quelquefois des principes reçus en chimie ou consacrés en médecine.

» Je n'ai pas cru, dit notre savant confrère, garder le silence sur des points qui intéressent la vie des hommes, malgré mon respect profond pour les vastes connaissances de M. Sage, parce que les erreurs les plus préjudiciables sont celles qui se répandent sous la tutelle d'un nom fameux «.

= La Société de médecine de Lyon nous a fait l'envoi du procès-verbal de sa séance publique, et du compte rendu de ses travaux, par M. Balme, secrétaire général.

Il n'était pas aisé de préciser encore davantage ce précis déjà très-abrégé des travaux d'une Société distinguée. M. Gosseaume, dont la plume élégante et facile ne connaît point de difficultés, s'est acquitté de ce travail avec la méthode et la sagacité qui caractérisent tous ses écrits.

» Le discours d'ouverture prononcé par M. Petit, président (c'est M. Gosseaume qui parle), roule particulièrement sur les maladies qui ont régné à Lyon pendant les deux dernières années. L'Auteur semble en induire qu'il existe un ordre de succession dans les maux qui nous affligent, et que cet ordre bien connu peut nous faire prévoir de loin ceux dont nous sommes menacés, et les organes que nous avons à garantir. En parlant

du *croup*, l'Auteur s'attache à prouver que cette maladie n'est autre chose que l'esquinancie catarrhale, et que le nom de *croup* devrait être rayé du tableau nosologique.

» Les matériaux du rapport sont réunis sous les titres suivants : *Pyrexies, fièvres épidémiques, affections contagieuses, météorologie médicale, maladies locales périodiques, phlegmasies, poisons, rhumatismes, vaccinations, névroses, vésanie, épilepsie, rage, tétanos, apoplexie, cachexie, anasarque, scorbut, gale, dartre, inflammation de la cornée, extraction des corps étrangers, constipation, cancer, ectopie, plaies, fractures, animaux hibernants, géologie, botanique.*

» Le surplus du rapport consiste dans quelques notices nécrologiques et succinctes, et l'indication des prix dont celui proposé en 1808 a été remporté par M. Godefroy, notre confrère. Le rédacteur n'en dit que six lignes, mais il en dit assez pour faire apprécier l'ouvrage couronné. «

» Tel est, dit M. Gosseaume, le sommaire de l'ouvrage dont vous m'aviez chargé de vous présenter un apperçu. Quelque laconique qu'il soit, il suffira, j'espère, pour vous donner une idée de la nature et de l'étendue des travaux de la Société médicale de Lyon, comme de l'érudition et du zèle des membres qui la composent.

= La Société de médecine du département de l'Eure, vous a adressé, MESSIEURS, quatre numéros de son *Bulletin des Sciences médicales*.

M. Gosseaume en a recueilli la substance dans différents rapports que vous avez entendus avec autant de plaisir que d'intérêt.

M. Gosseume a fait remarquer en général un grand nombre d'articles intéressants, et faits, dit-il, pour soutenir la réputation de ce Journal, dont le mérite s'accroît encore par la noblesse du style et l'honnêteté avec lesquelles il est rédigé.

M. le Rapporteur a bien voulu rappeler en particulier le jugement porté par le célèbre Vauquelin, sur un phosphate acide de potasse cristallisable et inaltérable à l'air, découvert par M. le Secrétaire des sciences. Il résulte de mes expériences, dit M. Vauquelin, que M. Vitalis a enrichi la chimie d'une nouvelle espèce de sel qui doit avoir place dans la classe déjà nombreuse de ces substances.

= M. *Castellier*, D. M., membre non résidant, vous a fait parvenir un imprimé, dans lequel il combat victorieusement l'opinion du D. Gay, qui prétend que *l'on doit proscrire entièrement la saignée dans tous les cas et dans toutes les maladies quelconques.*

#### A G R I C U L T U R E.

= Conformément à un des articles de vos statuts, M. *Rosnay de Villers* a lu son discours de réception, dans la première séance à laquelle il a assisté.

Regardant son admission au sein de l'Académie comme une faveur dont il exprime sa reconnaissance envers les membres qui la composent, notre confrère pense que cet honneur lui impose l'obligation de faire de nouveaux efforts pour améliorer l'état de notre agriculture, genre de travail dont il s'est particulièrement occupé.

» L'agriculture , dit M. de Villers , en vénération chez les anciens , l'objet d'un culte particulier chez les Egyptiens et chez les Scythes , protégée et encouragée à Rome , fut à peine honorée du nom d'art chez les peuples modernes , qui , séduits par l'espoir de résultats éclatants , dédaignèrent , comme peu dignes de leur ambition , les modestes travaux qui assurent la prospérité sans ajouter à la gloire. On fut long-temps à comprendre que le seul bien inépuisable est le produit de la terre ; que les richesses , les revenus , la population dépendent de la culture du sol. «

Par une suite nécessaire de l'ignorance des vrais principes , l'art de cultiver la terre , tombé dans le mépris et livré à une routine aveugle , ne fit aucun progrès pendant un grand nombre de siècles.

La France tourna enfin ses regards vers les champs , et Sully , dont le nom rappelle tous les genres de vertus et de talents politiques , Sully chercha à tirer l'agriculture de l'avilissement et de l'oubli où elle était plongée.

Mais , privée de l'appui que lui prêtait son illustre protecteur , elle ne tarda pas à retomber dans son premier état de langueur et d'inertie : état dont il eût été facile à Colbert de la préserver s'il eût accordé aux productions du sol la même attention qu'il donnait aux produits de l'industrie.

Enfin , grâce à la sagesse de notre gouvernement actuel , honorée de la protection du Souverain , éclairée par les lumières que répandent autour d'elle les nombreuses Sociétés savantes dont les travaux ont pour but principal d'animer et de perfectionner la culture ; encouragée par des récompenses honorables , l'agriculture fait chaque jour de nouveaux progrès. Déjà la France a donné l'exemple d'une

des plus importantes améliorations en acclimatant la race des brebis à laine superfine.

» Cependant il nous reste encore beaucoup à faire avant que l'agriculture soit portée au point de perfection qu'elle est susceptible d'atteindre. Espérons tout, dit notre confrère, de la paternelle et constante sollicitude d'un Monarque dont le génie vaste et profond embrasse le système du bien public dans tous ses rapports et toute son étendue. Il sait que de toutes les nations de l'Europe, et peut-être du monde, la France est celle qui gagnerait le plus à devenir essentiellement agricole.

» On a pensé jusqu'à présent, continue M. de Villers, que la culture des grains sur une grande étendue serait plus profitable à l'état et aux particuliers que la culture des grains sur une moindre étendue, mais associée à celle des fourrages pour la nourriture des bestiaux «.

Quoique M. de Villers n'ait présenté sur cette question qu'un aperçu, comme il s'exprime lui-même, ses principes n'en méritent pas moins une grande attention.

Suivant lui, la meilleure exploitation serait sûrement celle qui, en épargnant les dépenses, donnerait les produits les plus considérables en grains, en même-temps qu'elle augmenterait la fertilité du sol. Il regarde comme des points incontestables, 1° qu'il ne peut exister de bonne exploitation sans des fonds suffisants pour la monter convenablement; 2° qu'on doit éviter que les plantes de la même espèce se succèdent immédiatement; 3° qu'il faut éloigner suffisamment le retour des productions semblables.

Quant aux moyens de maintenir les améiora-

tions, ou même d'augmenter la fertilité du sol, on en connaît trois : les labours réitérés, le repos et les engrais.

Le premier est insuffisant, parce qu'il ne fournit aucun principe de fertilité. Le second n'a pas un effet plus marqué : si le terrain est mieux disposé à produire l'année suivante, il est douteux que la récolte puisse indemniser le cultivateur de la non valeur pendant le repos des terres.

Les engrais ont, sur les deux moyens qui précèdent, une supériorité confirmée par l'expérience générale : ils changent la nature du sol ; ils y portent des principes de fécondité, de chaleur et de vie.

Mais comment se procurer l'abondance des engrais avec le moins de frais possibles ?

Pour résoudre cette question, l'auteur observe que, de tous les engrais connus, le fumier des animaux, employé seul ou comme complément des autres amendements, est réputé le meilleur, et celui qu'on approprie le plus facilement aux diverses espèces de terre ; d'où M. de Villers conclut que ce doit être de la multiplication des bétails que nous pouvons attendre le succès promis par l'agriculture à la prospérité publique et au bonheur individuel.

Le discours de M. Rosnay de Villers est écrit facilement et avec une noble simplicité ; il nous paraît appuyé sur de bons principes et renfermer d'excellentes vues. L'Académie en a entendu la lecture avec plaisir, et fonde de grandes espérances sur le zèle et les talents de son auteur.

= M. *Coube*, associé correspondant de la Société d'agriculture de Paris, vous a adressé son *Traité de la vie et de l'organisation des plantes.*

Organe de la Commission chargée de vous faire connaître cet ouvrage, notre respectable confrère, M. Deu, vous en a présenté une analyse fidèle et bien propre à vous donner une idée exacte du mérite de cet ouvrage, dans lequel l'auteur, au jugement de la Commission, développe une grande étendue de connaissances en physique et en histoire naturelle.

= M. *Dumont de Courset*, membre non résidant de l'Académie, correspondant de l'Institut de France et de plusieurs Sociétés savantes, vous a fait hommage, MESSIEURS, d'un exemplaire de la 2<sup>e</sup> édition de son *Botaniste cultivateur*, en 6 vol in-8°, dont la 1<sup>re</sup> édition, en 4 vol., même format, avait paru en 1802.

» L'auteur, dit M. Deu, auquel l'Académie avait confié l'examen de cet ouvrage, après avoir passé plusieurs années au service, se retira dans un domaine qu'il possédait près de Boulogne-sur-Mer, et se livra avec ardeur à l'agriculture et à la culture des arbres et des plantes.

» C'est après avoir bien observé et étudié les différentes natures et expositions des terres de son canton, que M. de Courset a établi les principes de culture qu'il prescrit dans ses mémoires sur l'agriculture du Boulonnais, publiés en 1780 et accueillis par l'Académie des sciences.

» De nouvelles études et des essais nombreux inspirèrent depuis à l'auteur le dessein de communiquer au public le résultat de ses travaux et de ses expériences.

» On venait de publier la traduction du dictionnaire de Miller, célèbre jardinier anglais. Cet ouvrage ne répondait point à l'attente des botanistes

et des amateurs..... M. de Courset , qui avait étudié l'original , jugea convenable de suivre une autre marche et de s'assujettir à une méthode qui , en rapprochant les genres et les espèces qui ont le plus d'analogie , conduisît en même-temps à prendre des notions de botanique , par l'obligation de chercher les plantes dans la classe et dans l'ordre où elles sont placées.

» Cette méthode est celle d'Antoine de Jussieu , et notre auteur la suit dans son ouvrage.

» Mes liaisons avec M. de Courset , continue M. Deu , l'avantage que j'avais d'habiter son voisinage , et le loisir dont je jouissais alors , m'ont fait hasarder de me charger , dans la première édition du *Botaniste cultivateur* , de quelques détails , tels que l'exposé de la méthode , le tableau des plantes , un exposé succinct du système de Linné et le rapprochement de ses plantes avec celles rangées suivant l'ordre naturel «.

L'étude du sol , l'analyse des terres , les serres de différentes températures et les chassis fixent successivement l'attention de l'auteur.

Après ces détails généraux , il donne la définition des parties des plantes , et un aperçu de la méthode de Jussieu , à la suite de laquelle on a placé un tableau qui réunit les grandes divisions , les classes et les ordres.

L'introduction est terminée par une table comparative des genres décrits dans l'ouvrage , suivant la méthode de Jussieu , rapprochés des classes et divisions correspondantes dans le système de Linné.

L'auteur , dans le premier volume , donne des détails généraux de culture , etc.

Les cinq volumes suivants contiennent la série des plantes , suivant la méthode naturelle de Jussieu.

L'ouvrage contient 13 à 1400 genres, et environ 8000 espèces. Les végétaux cultivés dans les jardins de l'auteur sont indiqués par un astérisque. Après les caractères des divisions, des classes et des ordres et subdivisions, viennent ceux des genres, des espèces et des variétés. On fait connaître le port et les hauteurs auxquelles les plantes s'élèvent, la forme des feuilles et des fleurs, leurs couleurs fixes et variables, la description des graines et des fruits, les pays originaires, les mois de floraison. On indique si les plantes sont annuelles, bisannuelles ou vivaces, si ce sont des arbres ou des arbustes. On entre enfin dans les détails de culture, des propriétés, des usages, sans négliger les détails particuliers relatifs aux genres et aux espèces qui demandent des exceptions.

Le *Botaniste cultivateur* est terminé par quatre tables qui indiquent, 1<sup>o</sup> les noms français de Jussieu; 2<sup>o</sup> la nomenclature latine de Linné, adoptée par les Savants de tous les pays; 3<sup>o</sup> les noms synonymes et particuliers à plusieurs cantons de France; 4<sup>o</sup> les noms anglais les plus usités qui répondent aux noms français donnés aux mêmes plantes.

» Le succès de la première édition du *Botaniste cultivateur* me fait espérer, dit M. le Rapporteur, que l'Académie voudra bien agréer l'hommage de la seconde. La rédaction en est plus soignée; on y trouve de nouvelles recherches; en un mot, l'auteur s'est efforcé de la rendre, sous tous les rapports, plus digne de l'attention des Savants et des nombreux amateurs de la culture des plantes.

= Vous avez reçu, MESSIEURS, de M. Tessier, membre non résidant, un ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Instruction sur les bêtes à laine, particulièrement sur la race des mérinos.*

» L'auteur, dit M. Rosnay de Villers, qui avait été chargé de rendre compte de cet ouvrage à l'Académie, l'auteur écrivant, d'après l'expérience, sur un sujet qui avait déjà été traité, fait usage des observations des autres comme des siennes propres, lorsqu'il les croit bonnes, et rectifie celles qui lui paraissent en avoir besoin. Toujours simple, modeste et clair, il n'adopte aucun système qui puisse le faire soupçonner d'exagération. Son but étant d'instruire, il ne publie que ce qu'il a reconnu vrai dans la pratique.

» *L'Instruction* est divisée en trois parties, et terminée par un article relatif aux bergers et à la manière d'élever leurs chiens. «

Dans la première partie, M. Tessier assigne les caractères du véritable mérinos, détermine ceux qui le distinguent de nos races communes, montre l'emploi qu'on peut faire de cette race précieuse, et indique les moyens d'en tirer le plus grand avantage.

La seconde partie est relative aux soins qu'exigent les bêtes à laine; M. le Rapporteur pense que l'extrait de cette partie de l'ouvrage pourrait servir de *manuel* aux bergers.

La troisième partie commence par des réflexions générales sur les maladies des bêtes à laine: l'auteur donne les moyens curatifs probables, et s'attache sur-tout à faire voir comment on peut préserver les moutons de la plupart des maladies et des accidents auxquels on les expose habituellement.

L'ouvrage est terminé par un article relatif au choix des chiens et à la manière de les dresser.

» Cet ouvrage, ajoute M. le Rapporteur, ayant été approuvé par le gouvernement, qui en a ordonné

la publication, il ne nous reste qu'à souscrire au jugement qu'il en a porté, et à émettre le vœu que cette instruction utile soit généralement répandue.

= Il a été adressé à la Compagnie, par la Société d'agriculture de Paris, un *Mémoire* de M. Paris, sous-préfet à Tarascon, sur la culture de la soude, dans son arrondissement, département des bouches du Rhône.

» La guerre ayant porté le prix des sodes étrangères à un prix excessif, et celles de France qui ne se récoltent que sur quelques points des côtes méridionales, étant tout-à-la-fois et inférieures en qualité aux sodes d'Espagne, et en quantité insuffisante pour les besoins, on chercha les moyens de remédier à ces deux inconvénients.

» La chimie conçut le projet de substituer une soude artificielle aux sodes qu'on tirait des végétaux, et on sait avec quel succès ce projet a été exécuté.

» L'agriculture voulut aussi venir au secours de nos fabriques, et M. Paris essaya de relever dans le canton de Tarascon la culture des plantes qui fournissent la soude naturelle. «

M. Deu, suivant pas-à-pas la marche de l'auteur, donne les caractères botaniques des différentes espèces de sodes connues jusqu'à présent, et indique la manière de cultiver ces plantes, de les récolter et de les incinérer.

» Le rapport du poids de la soude obtenue en dernier résultat est à celui des plantes brûlées, à-peu-près comme 2 à 15; 80 quintaux de plantes donnent environ 11 quintaux de soude, poids ordinaire d'un mètre cube de cette substance alcaline.

» Indépendamment de la soude , on brûle plusieurs plantes qui participent de ses propriétés , et qui croissent spontanément dans les terrains d'Arles et des Saintes-Maries.... Il n'y a , dit toujours M. Deu , que la cherté de la soude qui engage à brûler ces dernières plantes.... C'est aussi ce motif qui a déterminé plusieurs agriculteurs à cultiver la soude jusqu'à 20 lieues de distance des côtes ; mais on doit observer qu'au bout de quelques années la semence dégénère , et que la plante cesse de donner de la soude.

» On assure que le blé semé dans la même terre réussit parfaitement sans y répandre un nouvel engrais , ce qui permet d'établir un assolement utile.

» A la suite du mémoire de M. Paris , se trouve le rapport fait par MM. Vauquelin , Tessier et Bosc , à la Société d'agriculture du département de la Seine.

» Les résultats de ce rapport doivent , au jugement de M. Deu , devenir un sujet d'encouragement pour les fabriques de soude artificielle qui peuvent fournir des sodes bien supérieures en qualité à celles qui ont été soumises à l'examen de MM. les Commissaires. «

= M. Rosnay de Villers vous a fait , dans une de vos séances , deux nouveaux *Rapports* : le premier , sur *les Améliorations agricoles* opérées , depuis quelques années , dans le département des Hautes-Alpes , par l'effet des instructions publiées par la Société d'émulation de Gap ; le second , sur *le résultat du concours* qui a eu lieu , le 19 mars et le 26 juin 1810 , pour le perfectionnement de la Charrue , présenté à la Société d'agriculture du département

de la Seine , par M. le sénateur comte François de Neufchâteau . . . La Société a récompensé , par des dédommagements et par des médailles , le zèle et les efforts de quelques concurrents ; mais le problème n'ayant pas été pleinement résolu , le concours a été ajourné jusqu'à ce que les renseignements que la Société désire se procurer lui soient parvenus.

= Au nom de la Commission nommée pour cet objet , M. Vitalis a fait le *Rapport* qui avait été demandé à l'Académie , par M. Savoye Rollin , préfet du département de la Seine-Inférieure , sur *les moyens d'encourager la culture du Pastel*.

Après avoir rappelé les résultats des expériences qui permettent de croire qu'on peut , avec avantage et économie , même en temps de paix , retirer du pastel une fécule bleue en tout semblable à l'indigo d'Amérique , M. le Rapporteur passe aux moyens qui ont paru à la Commission les plus propres à encourager la culture du pastel.

» L'attrait des récompenses , l'envoi gratuit de graine de pastel de la meilleure qualité , une instruction courte , claire et précise , distribuée aux fabricants , aux cultivateurs et aux propriétaires du département : tels sont , au jugement de MM. les Commissaires , les moyens qu'il convient d'employer pour donner à la culture du pastel la grande impulsion qui doit régler sa marche et assurer ses succès.

» La munificence impériale , continue M. le Rapporteur , ne laisse rien à désirer aujourd'hui sous le rapport des récompenses.

» Un décret assure des primes d'encouragement pour la culture du pastel.

» Un prix considérable est proposé à celui qui

sera parvenu à retirer du pastel la plus grande quantité d'indigo.

» La voix de l'honneur, si puissante sur le cœur des Français, achevera de déterminer ceux que l'attrait des récompenses n'aurait pu ébranler.

» Le Gouvernement a encore prévenu les désirs de la commission relativement à l'envoi des graines de pastel. «

M. le Rapporteur observe que, dans la distribution des graines qui s'opère en ce moment, notre département n'a point été oublié, et que notre confrère, M. Pavie, doit en recevoir incessamment 50 kilogrammes, d'après l'avis qui lui en a été donné par M. le Préfet du département.

La Commission indique la graine violette comme la meilleure; on la tire de Rieti, sur les confins de l'Abruzze.

Le troisième moyen propre à encourager la culture du pastel, consiste dans le soin de rédiger une instruction à la portée des esprits les plus ordinaires et des cultivateurs les moins instruits.

» La *Notice sur le Pastel*, publiée depuis peu par M. Puymaurin, contient d'excellentes choses; mais, si l'on se décidait à mettre cet ouvrage entre les mains des cultivateurs, il paraîtrait à la Commission convenable d'en retrancher ce qui regarde la préparation de la pâte de pastel, puisque, d'une part, le pastel fermenté convient moins aux cuves de bleu que le pastel dans le simple état de dessication, ainsi que M. Pavie l'a fait connaître depuis long-temps; et que, de l'autre, l'expérience a démontré que l'on n'obtient la fécule bleue que de la feuille de pastel fraîche.

» La Commission recommande particulièrement à

l'attention de M. le Préfet , le *Mémoire sur la culture et la préparation du Pastel* , par M. Jean Rouques , propriétaire-cultivateur et teinturier , à Alby. Quelques pages suffisent à l'auteur pour traiter tout ce qu'il importe essentiellement de savoir soit pour cultiver en grand le pastel , soit pour en extraire la précieuse fécule qui fixe en ce moment l'attention du gouvernement.

M. Vitalis termine ainsi son rapport » : « Félicitons-nous, MESSIEURS, de ce que l'Académie a été appelée, par M. le Préfet, à l'honneur de répondre aux vues bienfaisantes du gouvernement; puisse le travail que nous avons l'honneur de vous présenter, mériter sa bienveillance et votre approbation! » (1)

= M. D'Ornay a rendu compte de l'*Instruction sur la culture du Coton dans les départements de Rome et du Trasimène*, adressée à l'Académie par la Société d'agriculture de Rome.

Cet ouvrage, qui contient 24 pages in-8°, est divisé en 20 chapitres nécessairement très-courts, et qui traitent successivement de l'exposition et de la température propre à la culture du coton; de la nature du terrain propre à cette culture; de la

(1) Par une lettre, en date du 30 juillet dernier, M. le Préfet, après avoir informé l'Académie qu'il a transmis le rapport à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, ajoute :

» En m'annonçant la réception de ce rapport, dont vous aviez, MESSIEURS, adopté les conclusions, Son Excellence me recommande de vous témoigner toute sa satisfaction du zèle avec lequel vous avez répondu à l'appel qui vous a été fait ».

préparation à donner au terrain ; des engrais ; des arrosages ; de la qualité , du choix et de la préparation de la semence ; du temps où l'on doit semer ; de la manière de planter le grain ; des soins qu'il faut apporter après avoir semé ; du binage et du sarclage ; du nombre et du choix des plantes qu'il faut conserver ; du premier ébourgeonnement ; de la floraison ; de la seconde pousse aux branches latérales ; de la récolte du coton ; de l'utilité de la culture du coton : enfin , des expériences que la Société se propose de faire l'année prochaine.

Après avoir exposé succinctement ce que chacun des chapitres offre de plus intéressant , M. D'Ornay propose à l'Académie de remercier la Société de Rome de son obligeante attention , et de la prier de continuer à nous enrichir de ses productions.



Les divers travaux dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte , MESSIEURS , seront dans tous les temps , aux yeux de nos concitoyens , un monument honorable du zèle avec lequel vous cultivez les sciences et les arts. Ils apprendront à la postérité que vous ne connaissez d'autre gloire que celle d'être utiles , d'autre récompense que celle d'avoir bien mérité de la chose publique.

---

P R I X.

M. le Président a annoncé que l'Académie n'avait reçu, sur la question mise au concours pour 1811, qu'un seul Mémoire portant pour épigraphe : *Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt* ; que la Commission chargée de l'examiner ne l'avait pas jugé digne du prix, mais seulement d'une mention honorable ; que l'auteur ayant cependant désiré être nommé, et l'Académie voulant lui donner publiquement un témoignage de son estime, il allait remplir les intentions de l'Académie en ouvrant le billet annexé à son Mémoire. Le cachet ayant été rompu, M. le Président a proclamé le nom de M. de Maurey, membre non résidant de l'Académie, demeurant à Incarville près Louviers, département de l'Eure.

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. MESAIZE, Pharmacien  
à Rouen.

Par M. VITALIS.

Il est donc vrai, MESSIEURS, que parmi les fonctions que vous avez daigné me confier, il en est de pénibles, de douloureuses même à remplir. Sensiblement affligé moi-même de la perte d'un confrère auquel j'étais particulièrement et depuis long-temps attaché, comment pourrais-je essuyer vos larmes et adoucir l'amertume de vos regrets ?

Cherchons du moins à calmer notre douleur, en

gravant profondément dans notre souvenir les qualités estimables qui nous avaient inspiré , pour M. Mesaize , les sentiments les plus vifs d'estime et d'attachement , et qui honoreront à jamais sa mémoire.

Pierre-François Mesaize est né à Fécamp , le 17 juin 1748 ; il n'eut pas le bonheur de connaître sa mère qui perdit la vie en lui donnant le jour ; pour comble d'infortune , son père ne survécut que de trois ans à son épouse.

Le jeune orphelin trouva un appui et un soutien dans un oncle , qui , non-seulement prodigua à son enfance les soins les plus tendres , mais qui forma sa jeunesse autant par son exemple que par ses conseils , et n'épargna rien pour son éducation.

A l'âge de 17 ans , M. Mesaize fut placé dans la maison de commerce de M. Bonnet , marchand droguiste à Rouen , où il puisa le goût des sciences naturelles , et où , pendant trois ans , il apprit à connaître méthodiquement les nombreuses substances que la nature fournit aux besoins des arts en général , et à celui de la pharmacie en particulier.

Une circonstance heureuse vint s'offrir alors au jeune Mesaize qui brûlait du désir d'agrandir le cercle de ses connaissances.

M. le baron de Bormes , si avantageusement connu des chimistes , jouissait d'un revenu considérable , et en employait la plus grande partie à des recherches qui tendaient à enrichir la science de nouvelles découvertes. Ne pouvant suffire seul aux travaux du laboratoire , il appela près de lui M. Mesaize , qui ne le quitta que pour prendre les leçons de M. Delaplanche , pharmacien distingué , à Paris , et dont la réputation attirait en foule les élèves à ses démonstrations de chimie.

C'est là que M. Mesaize prit des idées étendues qu'exactes des principes de la chimie qu'il se forma à l'art difficile des expériences, et qu'il se familiarisa avec les moyens les plus délicats de l'analyse.

Ces succès lui valurent l'honneur d'être choisi par le célèbre Bucquet, pour préparer ses leçons de chimie, et il s'acquitta de cet emploi, pendant trois années entières, avec un zèle et une intelligence qui lui méritèrent l'estime et l'amitié de ce savant chimiste. A cette époque, la place de pharmacien étant devenue vacante à l'Hôtel-Dieu de Rouen, M. Mesaize se présenta au concours, et y donna des preuves si évidentes de ses talents et de sa capacité, que d'une voix unanime la préférence lui fut accordée sur tous ses concurrents. Il remplit les devoirs de cette place avec ce zèle soutenu et cette exactitude scrupuleuse dont il fit toujours profession dans l'exercice de son art.

M. Mesaize était parvenu à cet âge où l'homme sent le besoin d'unir son sort à celui d'une compagne aimable et vertueuse. Il ne fut pas embarrassé du choix. Pendant le temps qu'il avait passé dans la maison de M. Bonnet, il avait été à portée d'apprécier le mérite de M<sup>lle</sup> Geneviève Bonnet, qui réunissait toutes les qualités de l'esprit et du cœur. M. Mesaize eut le bonheur d'obtenir sa main, et à dater de ce moment il ne compta plus que des jours heureux.

La place qu'il occupait à l'Hôtel-Dieu lui donnait le droit d'ouvrir une pharmacie à Rouen, et il en profita; il obtint du public une confiance entière, et répondit constamment à ce témoignage de bienveillance par un soin extrême à ne fournir que des médicaments bien préparés, et sur-tout par une intacte probité.

Il chercha même à répandre le goût de son étude favorite parmi ses concitoyens , en faisant des cours de chimie , les premiers qui avaient été donnés à Rouen , et qui devinrent en peu de temps le rendez-vous de toutes les personnes qui attachaient du prix à l'instruction. J'en appelle ici au témoignage de ceux qui ont assisté aux leçons de M. Mesaize : ils lui rendront sans doute cette justice , qu'il était difficile de manipuler avec plus d'adresse , de s'exprimer avec plus de clarté et de précision. Aussi , pendant cinq années de suite , ses cours furent-ils fréquentés avec une assiduité qui seule fait l'éloge du démonstrateur.

C'était peu pour M. Mesaize de connaître à fond les principes de la théorie , il aimait sur-tout à en faire des applications et des applications utiles.

Un des premiers fruits de ses travaux en ce genre fut un Mémoire intéressant sur les savons de gayac et de scammonée.

Il soumit ce Mémoire , en 1779 , au jugement de l'Académie de Rouen , qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses collaborateurs.

L'année suivante , sur l'invitation des Magistrats de la ville de Rouen , notre confrère indiqua les moyens les plus sûrs pour découvrir les préparations de plomb ou les substances alcalines qui pouvaient se trouver dans les cidres et en rendre l'usage nuisible ou dangereux.

Les commissaires nommés par l'Académie de Rouen pour examiner ce travail , applaudirent aux recherches qu'il contenait , et à la manière ingénieuse avec laquelle M. Mesaize avait procédé.

Peu de temps après il publia le programme d'un cours de teinture , qui obtint l'approbation de l'Académie.

lustre Macquer , et celle de l'Académie de notre ville. On conçoit assez combien il est à regretter que notre confrère n'ait pas été mis à portée de réaliser un projet dont l'utilité ne peut être révoquée en doute.

Vers l'année 1793, il fit imprimer le programme d'un cours élémentaire de botanique appliquée à la médecine , aux sciences et aux arts ; ce cours devait avoir lieu au Jardin des plantes de Rouen.

Depuis une vingtaine d'années , le bois s'est élevé à un si haut prix , qu'il est devenu indispensable d'aviser aux moyens d'en diminuer , autant que possible , la consommation. Ce besoin se faisait sentir particulièrement dans la ville de Rouen , où des milliers de fourneaux de toute espèce , allumés nuit et jour , consomment , dans l'espace de quelques mois , le produit annuel de nos forêts.

M. Mesaize chercha et trouva la solution de la question dans une construction mieux entendue des fourneaux , et il résulte des expériences faites avec soin à l'Hôtel-Dieu de Rouen , que les fourneaux construits d'après les principes de M. Mesaize , économisent au moins un quart du combustible.

Cette importante découverte devait naturellement amener une réforme dans la construction de ces sortes d'appareils ; cependant elle n'est point encore aussi générale qu'on pourrait le désirer : d'où nous devons conclure que , dans cette circonstance comme dans une foule d'autres , la vérité ne viendra que très-lentement et très-difficilement à bout de vaincre les obstacles que lui opposent sans cesse les préjugés , l'ignorance et la mauvaise foi.

On doit encore à M. Mesaize une analyse des différents tabacs du commerce , et des observations

sur différents points d'histoire naturelle et notamment sur l'ichtyologie. Dans le Précis analytique des travaux de l'Académie pendant l'année 1807, on trouve une notice qu'il a communiquée à la Compagnie sur un squalé très-grand (*squalus maximus*), pêché à Yport, département de la Seine-Inférieure, dans le courant du mois de novembre 1806.

Dans des lettres adressées à M. Mesaize par M. Lacépède, ce savant remercie notre confrère, en des termes très-obligeants, des renseignements qu'il a bien voulu lui transmettre sur différentes espèces de poissons, ou de quelques individus de cette classe d'animaux qu'il lui avait envoyés.

Enfin, M. Mesaize a pris part à un grand nombre de rapports sur divers objets d'arts ou de sciences.

Vous connaissez tous, MESSIEURS, le dévouement de M. Mesaize pour l'Académie; vous savez avec quelle assiduité il fréquentait ses séances, et avec quel noble désintéressement il a exercé parmi nous les fonctions de trésorier.

Les services rendus aux sciences et à l'Académie ne sont pas les seuls titres de notre confrère à notre estime et à la reconnaissance publique. Né sensible et bon, M. Mesaize n'offensa jamais personne. Jamais on ne l'entendit mal parler de ceux mêmes dont il avait à se plaindre. On le vit souvent, au contraire, lorsqu'il pouvait le faire sans blesser les usages ou les convenances, imposer silence à l'indiscrétion ou à la malignité. Toujours prêt à obliger ses amis, il prenait sur-tout plaisir à soulager l'indigence. Combien d'aumônes il a versées dans le sein de la veuve et de l'orphelin! Combien de médicaments il a fournis gratuitement aux malheureux!

Une attaque de paralysie, dont il fut frappé il

Il y a dix ans, avait altéré sa constitution naturellement forte et vigoureuse. Cependant sa vertueuse épouse était parvenue, par ses soins prévenants, par ses attentions délicates, à lui rendre la santé, et à l'attacher encore à la vie.

Vers le commencement de cette année, il éprouva une maladie dont il guérit : mais les forces ne se rétablirent point, et des symptômes fâcheux vinrent assez rapidement jeter l'alarme dans le cœur de ses amis. Les secours de l'art, qui lui furent administrés par les talents et l'amitié réunis dans la personne de M. Godefroy son médecin, ne purent arrêter les progrès du mal, et il tomba insensiblement dans un état de langueur qui annonçait une fin prochaine. M. Mesaize la vit arriver avec cette résignation et ce calme qu'inspirent les sentiments religieux et le témoignage d'une bonne conscience. Il cessa de vivre le 20 juillet dernier, regretté de sa respectable et inconsolable veuve, de ses parents, de ses amis, de ses confrères et de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

= La classe des sciences a fait aussi, cette année, une perte qui lui a été très-sensible, dans la personne de M. M.-A. Petit, D. M. à Lyon, et membre non résidant.

En attendant que M. Vigné, désigné par l'Académie pour remplir cet honorable office, puisse payer à la mémoire de notre savant confrère le tribut d'éloges qui lui est dû, nous transcrivons ici l'article nécrologique qui le concerne, et qui a été inséré dans le n° 21 de la Gazette de santé, 21 juillet 1811.

» Les arts, les lettres, la médecine, viennent de perdre M. Marc-Antoine Petit, docteur en médecine à

Lyon, membre du conseil municipal de cette ville et du collège électoral du département, auteur de la *Médecine du cœur*, du *Mont-Cindre*, poème, etc. Doué d'une érudition profonde, d'un goût exquis, de l'amour de son art qui ne l'empêchait point de donner à la littérature ses loisirs, il n'a vécu que ce qu'il fallait de temps pour montrer moins ce qu'il a fait que ce qu'il aurait pu faire . . . . Il est mort à 43 ans. Digne héritier d'un nom dont il porta noblement le fardeau, il venait d'être nommé correspondant de l'Institut de France, qui récompensait en lui l'alliance déjà rare de la médecine et de la littérature, et qui menace de devenir plus rare encore. Sa perte sera vivement sentie à Lyon et y sera difficilement réparée «.

---

 MÉMOIRES

*Dont l'Académie a délibéré l'impression  
en entier dans ses Actes.*

---

 OBSERVATIONS

Sur le procédé pour teindre en bleu par la cuve  
montée à chaud, au moyen de l'*Isatis Tinctoria*,  
connu, dans le Commerce, sous la dénomination  
de *Vouède* et de *Pastel*.

Par M. BENJAMIN PAVIE.

Ce procédé, le plus expéditif et le plus économique que je connaisse, donne le bleu le plus solide et le plus beau : il s'applique à la soie comme à la laine, et même au fil de lin et de coton, lorsqu'il est exécuté avec le soin et l'intelligence convenables.

Malgré tous ces avantages, combien d'artistes cependant ont été obligés de l'abandonner à raison des contrariétés qu'ils éprouvaient, sans se donner la peine d'en chercher les causes !

Je me suis convaincu, par la persévérance dans mes recherches, que la manière de cultiver et particulièrement de récolter l'*Isatis*, influait considérablement sur le résultat du procédé ; et ce sont ces recherches que je vais, MESSIEURS, avoir l'honneur de vous soumettre.

Pour procéder avec ordre, je commencerai par exposer succinctement comment on cultive et on récolte l'*Isatis* ; je ferai connaître ensuite la méthode que j'ai adoptée pour le récolter moi-même et le faire récolter par mes fournisseurs. Je joindrai un

tableau des opérations qui ont été exécutées dans mes ateliers avec différentes espèces d'isatis.

Je suivrai pas à pas la marche de la cuve montée avec cette plante fermentée ou non fermentée ; j'indiquerai les phénomènes qu'elle présente , les diverses maladies auxquelles elle est exposée , et les moyens de les prévenir ou d'y remédier ; je dirai , enfin , ce qu'il convient de faire pour maintenir la cuve en bon état.

#### *Culture de l'Isatis.*

*L'isatis tinctoria* est une plante bisannuelle , de la famille des crucifères , dont les feuilles servaient autrefois à teindre en bleu avant la découverte de l'indigo.

Elle croît naturellement en Europe sur les bords de la mer Baltique et de l'Océan ; on la cultive en grand dans le Languedoc , la Provence et dans le département du Calvados , dans les communes de Luc , Langrune et la Délivrande. Elle croît encore naturellement sur les roches de Saint-Adrien près Rouen , où elle se multiplie abondamment par ses graines.

Sa racine est grosse , fibreuse et s'enfonce profondément dans la terre ; elle pousse des tiges herbacées , très - lisses , hautes quelquefois de 2 pieds ; la première année et l'année suivante , où elle donne sa graine , elle monte de 11 à 14 décimètres ( 4 à 5 pieds ) ; le fruit est presque semblable à celui du frêne et ne contient qu'une semence.

Comme la bonté de l'isatis dépend de la grandeur de ses feuilles , pour les obtenir telles et en avoir un grand nombre , il faut semer cette plante dans un terrain et une saison convenables , en espacer assez les pieds et les débarrasser de toutes mauvaises herbes.

On sème ordinairement l'isatis en avril ou mai ; la terre doit avoir été précédemment défoncée par des labours fréquents. Sa racine étant pivotante et très-fibreuse , elle exige un sol profond , bien ameubli , qui ne soit ni trop léger , ni trop sablonneux , ni trop fort , ni trop humide.

Sa graine est très-difficile à semer à cause de sa légèreté. Au lieu de suivre le sillon comme pour le bled , on est nécessairement obligé d'avoir le nez au vent et de marcher en arrière , en faisant tourner son bras horizontalement , de se hausser ou baisser selon le degré du vent ; quand il est trop fort il est à craindre qu'il n'emporte la graine par peloton ; il faut alors , pour y remédier , la jeter plus haut.

*Manière de récolter l'isatis , particulièrement dans le département du Calvados.*

On fait ordinairement deux récoltes par an : la première en juillet et la deuxième en octobre. Cette dernière devrait être défendue sous un double rapport. 1<sup>o</sup> Autant cette plante est un excellent compost pour le blé quand on n'en retire qu'une coupe , autant elle lui est préjudiciable quand on en fait une seconde , parce qu'elle appauvrit trop la terre. 2<sup>o</sup> Le regain ( seconde coupe ) surtout , quand il est récolté de la manière qu'il va être dit , produit des effets bien moins avantageux pour amener l'indigo à l'état de cuve.

On coupe l'isatis à un demi-pouce dans terre avec une espèce de truelle large et tranchante par le bout ; on laisse les feuilles étendues sur la terre un ou deux jours , pour qu'elles se flétrissent. On les met ensuite en tas pour leur faire subir un premier degré de fermentation. Quand le cultivateur

s'aperçoit qu'il s'est formé au pied du tas une espèce de liqueur qu'il appelle *siroté*, il porte les parties extérieures du tas à l'intérieur, et laisse subir à la masse un nouveau degré de fermentation, et on l'étend ensuite sur le gallet ou dans la prairie pour lui donner la dessiccation convenable : après quoi on la porte en magasin pour être livrée au commerce.

Au moyen de cet apprêt, l'isatis acquiert une couleur vert noirâtre qui flatte l'œil du consommateur au préjudice de ses intérêts.

#### *De l'Isatis fermenté ou Pastel.*

Aussitôt après la récolte, les feuilles légèrement fanées sont portées à un moulin, où on les réduit en pâte; cette pâte est mise en pile à l'air libre; on la presse avec les pieds et les mains; on la bat et on l'unit; elle se revêt d'une croute noirâtre qui s'entr'ouvre souvent. Toutes les fois que cela arrive, on lie la pâte et on l'unit de nouveau avec beaucoup de soin, autrement elle s'éventerait, et il se formerait dans les crevasses de petits vers qui la gâteraient.

Elle est laissée en cet état pendant 12 à 15 jours; après ce terme, on ouvre la pile de pastel, on la broie entre les mains, mêlant la croute avec le dedans, et on en forme des pelotes allongées par les bouts opposés, dans un moule fait exprès. Lorsqu'il est bien desséché, on l'emballe et il peut alors être employé dans la teinture.

*Méthode que l'expérience a démontrée être la plus convenable pour récolter l'isatis destiné à la cuve de bleu à chaud.*

Le gouvernement journalier de cette cuve m'avait

convaincu que les contrariétés que l'on n'éprouve que trop souvent dans cette opération, ne pouvaient provenir que des états divers où se trouve la plante à raison de la manière dont elle a été récoltée et du plus ou du moins de fermentation qu'elle a subie. Cette considération me fit concevoir le projet de cultiver moi-même l'isatis.

Je fis donc préparer trois acres de terre qui furentensemencés au commencement du mois de mai.

Le premier futensemencé avec la graine d'isatis qui croît naturellement sur les roches de Saint-Adrien.

Le deuxième avec la graine de celui que l'on cultive dans le département du Calvados.

Et enfin le troisième avec la graine d'une espèce que l'on cultive à Albi. Cette dernière espèce est supérieure en qualité à celle du Calvados. Elle a les feuilles plus larges, plus longues et plus lisses.

Les jeunes plantes subirent un premier sarclage au commencement de juin, et un second dans le courant de juillet.

Au mois d'août suivant, deux acres seulement, savoir : ceux qui avaient étéensemencés avec la graine provenant du Calvados et la graine tirée d'Albi, furent coupés dans la même journée. Les feuilles restèrent étendues sur la terre jusqu'au lendemain quatre heures après midi, où elles furent mises en petits tas pour passer la nuit : précaution indispensable, parce que l'expérience m'a démontré que les fortes rosées ainsi que les pluies causent un grand dommage à cette plante.

Le lendemain, elles furent étendues sur la terre à neuf heures du matin et mises ensuite en tas. J'ai observé que les tas étaient extrêmement chauds, ce

qui démontre que cette plante fermente avec une extrême activité ; la chaleur s'est manifestée dans l'isatis du Calvados, pendant trois jours, et dans celui d'Albi, pendant quatre, en diminuant toujours progressivement.

L'isatis du Calvados resta étendu pendant six jours, et celui d'Albi deux jours de plus. Sa dessication fut moins prompte, parce que la plante était plus forte.

Il est facile de concevoir que, si on ne rencontrait pas un temps très-favorable pour récolter cette plante, il serait impossible de l'obtenir sans fermentation, eu égard à la facilité avec laquelle elle passe à la fermentation.

Le troisième acre, ensemencé avec l'espèce qui croît naturellement sur les roches de Saint-Adrien, fut consacré à une autre expérience concernant les vaches qui donnent du lait bleu, d'après l'invitation qui m'en avait été faite par M. Tessier, membre de l'Institut. J'en fis d'autant plus volontiers le sacrifice, qu'il me fut possible de m'en procurer une quantité suffisante pour exécuter en grand l'expérience comparative dont je rendrai compte dans un moment.

A la même époque, je me transportai avec mes ouvriers à Saint-Adrien, et, par la très-grande complaisance de M. le desservant, je me procurai une quantité considérable de cette plante qui, après la dessication, me donna un produit de 65 kilogrammes (150 livres) pesant. La plante fut fanée dans les allées de mon jardin et sur le sable. La dessication n'a duré que quatre jours ; trois même auraient suffi, parce que la plante était beaucoup plus petite, et que le sable sur lequel elle était étendue, en a hâté la dessication.

J'ai observé , dans l'isatis de Saint-Adrien , la même disposition à fermenter , que j'avais remarquée dans les autres espèces.

*Tableau des opérations qui ont été exécutées avec l'isatis , comparativement aux différentes méthodes employées dans sa culture.*

Quatre grandes cuves ayant chacune 3 mètres ( 9 pieds ) de profondeur sur 2 mètres ( 6 pieds ) de diamètre dans le bas et 16 décimètres ( 5 pieds ) dans le haut , furent emplies d'eau chaude à 75 degrés de chaleur , thermomètre de Réaumur.

On a mis dans la première , n° 1<sup>er</sup> , 60 kilogrammes ( 120 livres ) d'isatis , cultivé et récolté dans la commune de Luc , département du Calvados , d'après la méthode en usage dans ce département , et fermenté.

Dans la seconde , n° 2 , 60 kilogrammes ( 120 livres ) d'isatis des roches de Saint-Adrien , non fermenté.

Dans la troisième , n° 3 , 60 kilogrammes ( 120 livres ) d'isatis , récolté dans la commune de Belleville-en-Caux , et produit de la graine du département du Calvados , mais préparé sans fermentation.

Et enfin , dans la quatrième , n° 4 , 60 kilogrammes ( 120 livres ) d'isatis , provenant de graine d'Albi , cultivé sur la même terre et récolté aussi sans fermentation.

Il a été ajouté dans chacune des quatre cuves , 6 kilogrammes ( 12 livres ) d'indigo broyé et amené à une consistance huileuse , sans autres ingrédients quelconques : les cuves furent bien palliées. Il était six heures du soir lorsque les quatre cuves furent garnies.

Le lendemain , à cinq heures du matin , les numéros 2 et 3 ( isatis de Saint-Adrien et du Calvados non fermenté ) se trouvèrent dans un bon état de fermentation. On reconnut cet état en heurtant les cuves , c'est-à-dire , en plongeant la palette du rable avec rapidité de la surface du bain à l'intérieur , jusqu'au pied de la cuve que l'on nomme *patée*. Toutes les bulles d'air qui parurent alors à la surface du bain étaient d'un bleu clair et très-vif ; le pied était moelleux et donnait déjà , exposé au contact de l'air , une légère variation de nuance ; les cuves avaient l'odeur fade de la plante , mais après leur avoir donné un tranchoir de chaux du poids de 7 hectogrammes ( 1 livre  $\frac{1}{2}$  ), pendant qu'on les palliait , cette odeur fade disparut sans qu'il se manifestât aucune autre odeur. La fleurée augmentait à vue d'œil , offrait une couleur bleue cuivrée ; les veines bleues s'apercevaient très-distinctement à la surface du bain pendant le palliage. On donna encore un tranchoir de chaux à chacune des cuves ; ce qui détermina une odeur ammoniacale qui piquait un peu au nez. Je laissai les cuves en cet état jusqu'à neuf heures du matin.

Le n° 4 ( monté avec le pastel d'Albi et non fermenté ) , était dans un état de fermentation porté jusqu'à l'effervescence. Une quantité de feuilles s'était portée à la surface du bain : effet que l'on nomme *semage* , en termes de l'art. En heurtant la cuve , le bain présenta les mêmes symptômes que les précédentes ; mais le pied de celle-ci , exposé au contact de l'air , donna une variation de couleur plus déterminée. Cette cuve absorba une plus grande quantité de chaux , c'est-à-dire , trois tranchoirs. La fleurée se montra plus abondante , mais moins bien réunie et d'un

bleu plus terne ; les veines bleues à la surface du bain étaient plus larges et plus apparentes. Si on eût pallié la cuve trois heures plutôt , on aurait évité l'effervescence très-vive à laquelle la qualité supérieure de l'isatis avait donné lieu.

La cuve n° 1 montée avec le pastel fermenté , était restée dans un état de stagnation. En la heurtant , les bulles d'air qui parurent à la surface du bain étaient d'un gris sale , le pied était moins moelleux et ne donnait aucune variation de nuance par son exposition à l'air. On lui donna un peu de nourriture , c'est-à-dire un demi-tranchoir de chaux , et , pendant le palliage , il se montra un peu de fleurée d'un bleu très-pâle et terne ; on ne put distinguer aucune apparence de veines bleues à la surface du bain.

A neuf heures du matin on pallia une seconde fois. Les bains des n°s 2 , 3 et 4 , présentèrent le plus bel aspect. En heurtant les cuves il parut à la surface du bain des bulles d'air qui étaient d'un bleu de roi très-vif. La fleurée était d'un bleu cuivré violent , bien réunie , ayant beaucoup de relief , imitant la forme de grappes de raisin entassées les unes sur les autres.

Le bain et le pied étaient de couleur jaune olivâtre , qui , par le contact de l'air , se changeait en une couleur vert bouteille foncé.

Pendant le palliage les veines bleues parurent très-abondamment à la surface du bain. Les trois cuves dont il s'agit ici avaient perdu l'odeur piquante qu'elles avaient manifesté à la fin du second palliage. Les n°s 2 et 3 reçurent , pendant qu'on les palliait , deux tranchoirs de chaux , et le n° 4 , qui était encore en état de *semage* , en reçut trois ,

afin de modérer graduellement l'état de fermentation violente où elle avait été trouvée au palliage précédent , et dont elle se ressentait encore. Elles prirent alors une odeur ammoniacale très-piquante : état où l'on doit tenir ces sortes de cuves , surtout dans les deux premiers jours de chaleur et de travail , et qui doit être ensuite modéré graduellement , à raison de leur refroidissement.

En heurtant la cuve n° 1 pour la pallier, il parut à la surface du bain de petites bulles d'air qui étaient d'un bleu ciel très-pâle , ce qui annonçait que la fermentation s'établissait ; le bain et le pied étaient de couleur d'eau verdâtre , ne donnant aucune variation de nuance par leur exposition à l'air.

Pendant le palliage il se manifesta un peu de fleurée bleue ; les veines bleues étaient presque imperceptibles ; la cuve ne donnait ni l'odeur fade de la plante , ni l'odeur piquante de l'ammoniaque.

Elle reçut un tranchoir de chaux qui n'apporta aucun changement dans l'odeur , et , pendant le palliage , elle ne donna aucune apparence d'amélioration , ce qui prouvait qu'elle se ressentait encore de l'état de langueur où elle avait été trouvée au palliage précédent.

A midi on découvrit les quatre cuves pour reconnaître leur situation.

En examinant les bains des nos 2 , 3 et 4 , ils parurent tous les trois de couleur olive jaunâtre bien nourrie ; les veines étaient très-multipliées et recouvertes d'une pellicule rougeâtre , couleur de gorge - de - pigeon. La cuve n° 4 ne se ressentait plus de l'état de fermentation violente qu'elle avait éprouvée.

Une goutte du bain de chacune de ces trois cuves fut déposée sur le revers de la main ; elles

présentèrent une nuance de vert très-vif et bien corsé , qui vira d'abord en vert foncé , et puis en bleu noir ; cette couleur s'imprima sur l'épiderme d'une manière très-tenace ; les bains étaient clairs et limpides.

Le bain n<sup>o</sup> 1 , qui , au palliage précédent , était de couleur d'eau verdâtre , était changé en couleur olive jaunâtre très-pâle.

Une goutte de son bain déposée sur le revers de la main présenta une nuance de vert pistache , et ne laissa aucune trace sur l'épiderme ; le bain n'était pas très-clair.

On mit dans chacune de ces quatre cuves un échantillon d'étoffe de laine , qui resta dans le bain pendant trente minutes , au bout duquel temps les échantillons furent retirés.

Ceux des n<sup>os</sup> 2 , 3 et 4 , avaient acquis une nuance de vert corsé et bien nourri , et ils fonçaient graduellement à l'air ; ils conservèrent une teinte de vert pendant l'espace de vingt minutes , et présentèrent ensuite une couleur bleu de roi foncé , bien tranchée et très-brillante. Les cuves étaient alors en état de travailler.

On abattit en conséquence , dans chacune d'elles , une mise composée de trois frocs de Bernay , du poids de 9 à 10 kilogrammes ( 18 à 20 liv. ) chacun.

Ces étoffes y furent manipulées l'espace de trente minutes ; on les retira ensuite de la cuve , en les tordant , afin de les éventer pour les faire déverdir.

On les abattit ensuite de nouveau ; on manipula pendant le même espace de temps que la première fois ; puis on les retira. Après avoir été bien déverdies , ces neuf pièces se sont trouvées teintes en bleu très-foncé et brillant. Il aurait été

impossible de désigner, à la seule inspection, sur quelle cuve telle pièce avait été teinte : tant il y avait de similitude et d'égalité dans la nuance de chacune d'elles.

On pallia ensuite les cuves ; leurs bains, qui étaient de couleur olive jaunâtre, se trouvèrent alors d'une nuance vert foncé. Les pieds étaient toujours restés de couleur olive jaunâtre ; mais au contact de l'air, au lieu de virer au vert bouteille foncé, comme au palliage précédent, ils virèrent au vert bleuâtre, *ce qui est l'indice de la situation la plus convenable à ces sortes de cuves.*

L'odeur des cuves n<sup>os</sup> 2 et 3 était faiblement piquante ; on donna à chacune un tranchoir de chaux, et une odeur ammoniacale sensible se développa aussitôt.

L'odeur du n<sup>o</sup> 4 était extrêmement affaiblie ; elle était devenue très-douce et fade. Pour modérer la trop grande activité de la fermentation dans cette cuve, on lui administra deux tranchoirs de chaux, ce qui lui donna l'odeur piquante des n<sup>os</sup> 2 et 3.

La couleur de l'échantillon de la cuve n<sup>o</sup> 1 n'avait aucune qualité ; c'était tout au plus une couleur de gris sale de meûnier.

En la heurtant pour la pallier, les bulles d'air qui parurent à la surface du bain, se trouvèrent d'un bleu clair assez vif ; le pied était plus moelleux et de couleur olive jaunâtre ; exposé à l'air, il virait en couleur olive verdâtre, et avait l'odeur fade de la plante.

Tous ces indices annonçaient que la fermentation était enfin rétablie.

On lui donna un tranchoir de chaux. La fleurée acquit une couleur bleu foncé cuivré violent ; sa

forme était de meilleure qualité ; elle augmenta aussi un peu.

Les veines bleues parurent à la surface du bain d'une manière très-distincte.

L'odeur fade disparut , sans cependant avoir rien de piquant.

On lui donna encore un tranchoir de chaux , et l'odeur ammoniacale se manifesta à l'instant.

A six heures du soir on teignit dans les cuves n<sup>os</sup> 2 , 3 et 4 une pareille mise d'étoffes qui furent manipulées comme les précédentes , à l'exception qu'on les tint en cuve , à la première entrée , 45 minutes , et autant de temps à la seconde entrée qu'on nomme *rejet*. Ces étoffes se sont trouvées d'une nuance égale à celle des précédentes. On pallia les cuves et on donna à chacune d'elles un tranchoir de chaux.

Nous observerons qu'on ne pourrait réitérer la manœuvre dont on vient de parler , sans exposer les cuves à la maladie qu'on nomme *vert-brisé* , et dont il sera parlé ci-après.

Il est reconnu que les cuves du genre de celles-ci ne doivent travailler que 30 minutes à l'entrée , et autant au rejet , et qu'il faut ensuite les pallier et leur laisser au moins trois heures de repos.

En heurtant la cuve n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> pour la pallier , on remarqua , pour le bain et le pied , les mêmes symptômes qu'on avait apperçus , dans les cuves n<sup>os</sup> 2 et 3 , au palliage qui avait été fait à neuf heures du matin , excepté que l'odeur piquante qui avait disparu dans les cuves n<sup>os</sup> 2 et 3 , s'était conservée dans celle n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> ; aussi ne lui donna-t-on qu'un tranchoir de chaux.

Le lendemain , à cinq heures du matin , on abattit , dans chacune des quatre cuves , une pareille mise

d'étoffes qui y furent manipulées le même espace de temps et de la même manière. Ces étoffes en sortirent couleur de bleu de roi.

Les pièces teintes sur la cuve n° 1<sup>or</sup> n'étaient pas plus foncées, quoique ce fût sa première mise et que les autres en eussent déjà teint deux précédemment.

Je crois devoir observer ici que, pendant les quatre jours suivants du travail de ces cuves, et trois autres semaines durant lesquelles ces mêmes cuves ont été réchauffées trois fois, le n° 1 a toujours présenté un déficit très-sensible dans son produit.

Au quatrième réchaud, on lui donna 12 kilog. 1/2 (25 livres) d'isatis d'origine d'Albi, avec lequel on avait monté la cuve n° 4; après cette addition, elle a donné absolument le même produit que les trois autres cuves.

D'après ces expériences, qui ont été faites avec soin, et qui, répétées, ont donné le même résultat, nous nous croyons fondés à dire que la manière dont on récolte le vouède dans le département du Calvados est très-préjudiciable aux teinturiers.

Notre opinion se trouve encore appuyée par le résultat qu'offrent les cuves montées avec l'isatis ou pastel en coques qu'on prépare dans le midi de la France, à raison de la fermentation trop active ou trop prolongée qu'on lui fait subir.

Une preuve des plus convaincantes c'est qu'on ne peut opérer sur les cuves montées avec le pastel, que pendant un an à dix-huit mois au plus, après lequel temps il faut jeter le bain et le pied à la rivière.

Il n'en est pas ainsi des cuves montées avec l'isatis non fermenté : celles-ci peuvent durer des siècles.

J'ai conservé ces sortes de cuves, dans mon ancien local, pendant vingt-cinq années consécutives, et depuis quinze ans que je suis dans mes ateliers actuels, ce serait encore les mêmes bains et les mêmes pieds de cuves si je n'avais été contraint de les renouveler pour exécuter les expériences dont je viens de vous rendre compte.

Il vous sera facile, MESSIEURS, de juger de la qualité de l'isatis trouvé sur les roches de Saint-Adrien, par l'état de la cuve n° 2; elle a toujours offert les mêmes symptômes et les mêmes progrès que le n° 3, et elle a surpassé les effets de la cuve n° 1, qui avait été montée avec l'isatis ou vouède du commerce et qui avait subi la fermentation.

La quantité et la qualité de l'indigo pour monter ces cuves sont subordonnées à la quantité et à la qualité des marchandises que l'on a à teindre. Par exemple : pour les cuves où nous avons mis douze livres d'indigo, on aurait pu aussi bien en mettre deux livres comme quinze; une plus grande quantité nuirait aux intérêts du teinturier.

Il n'en est pas de même pour la chaux : on ne peut en déterminer la quantité à raison de la quantité de l'indigo, ni même de la quantité de l'isatis qu'on emploie; la quantité de chaux est subordonnée au degré de fermentation qui s'établit. Ce degré de fermentation dépend de la quantité des matières qui la produisent; il dépend encore de l'état de l'atmosphère, du plus ou du moins de chaleur du bain, du refroidissement plus ou moins prompt, de la quantité et de la qualité des étoffes que l'on teint.

L'odorat paraîtrait donc le seul guide auquel il faudrait s'en rapporter pour gouverner les cuves de bleu à chaud, et on conçoit que la moindre

indisposition dans cet organe peut occasionner des erreurs capitales et exposer le teinturier à de grandes pertes.

C'est pourquoi je vais vous soumettre, MESSIEURS, quelques observations qui me sont propres et au moyen desquelles on reconnaîtra, au simple coup-d'œil, le véritable état d'une cuve, et par conséquent de quelle manière on doit la *nourrir*, c'est-à-dire, lui donner la quantité de chaux convenable.

Lorsque, dans les premiers jours de réchaud, une cuve présente à l'œil un bain de couleur olive jaunâtre; que les veines bleues qui sont à sa surface sont très-multipliées et prolongées, qu'elles se tiennent toutes les unes aux autres, et qu'elles sont recouvertes d'une pellicule rougeâtre gorge-de-pigeon; qu'en soufflant sur le bain les veines se rompent et se partagent en cet endroit; qu'elles se réunissent avec la même rapidité qu'elles ont été séparées; qu'elles forment à l'endroit de leur réunion un point bleu en forme de nœud; que la fleurée est bien réunie et d'une couleur bleu cuivré violent; qu'elle imite la forme de plusieurs grappes de raisin entassées les unes sur les autres; qu'en *clapotant* le bain avec un petit bâton, les cloches qui se forment à sa surface restent quelques moments sans s'affaisser; qu'une goutte de bain déposée sur le revers de la main paraît à l'instant d'un vert très-vif, qui vire d'abord en vert très-foncé, puis en bleu noir, et qu'une nuance de ce bleu reste imprimée sur l'épiderme; que le pied, de couleur olive jaunâtre, exposé à l'air, devient vert bleuâtre: tous ces indices sont des signes certains que la cuve est dans le meilleur état possible, et il faut alors la nourrir avec beaucoup de modération.

Si, au contraire, on n'apperçoit pas la pellicule

rougeâtre gorge-de-pigeon ; si les veines sont plus abondantes et plus larges en certains endroits que dans d'autres ; si, en soufflant dessus, elles ne se réunissent que très-lentement ou même qu'elles ne se réunissent point ; si la fleurée n'est pas bien réunie et si elle est affaissée ; si, en clapotant le bain avec un petit bâton, les cloches qui se forment crèvent très-rapidement ; si une goutte de bain déposée sur le revers de la main paraît d'un vert olive jaunâtre virant d'abord en vert bouteille, puis en bleu ; si une teinte de cette couleur s'imprime faiblement sur l'épiderme ; si le pied exposé à l'air devient vert bouteille : tous ces caractères sont autant de preuves que la cuve est très-douce en goût, et qu'elle a grand besoin de nourriture, c'est-à-dire de chaux.

L'observateur pourra remarquer un phénomène singulier, en administrant la chaux aux cuves dont on vient de parler. Dans le premier cas, celui où la cuve est en bon état, la chaux restera quelques instants à la surface du bain, comme si la cuve refusait de la recevoir ; dans le deuxième cas, la cuve s'emparera de la chaux avec une rapidité étonnante, au point que les premier et deuxième trachoirs de chaux disparaîtront à l'instant.

En palliant une cuve à laquelle on donne de la chaux, on reconnaîtra si elle est suffisamment pourvue, à une pellicule gazeuse de couleur grisâtre, qui nage, comme un corps gras, à la surface du bain, malgré le mouvement occasionné par le palliage. Dans ce cas, il faut suspendre toute nourriture, et, si on l'apperçoit encore au palliage suivant, continuer la diète : sans quoi on s'exposerait à mettre la cuve hors de travail, en empêchant la fermentation de naître. On reconnaît ce même état

de la cuve à l'odorat , lorsque l'odeur ammoniacale dont il a été parlé précédemment se fait sentir jusques dans la gorge.

Il me reste , MESSIEURS , à vous entretenir des diverses maladies auxquelles les cuves de bleu à chaud sont exposées.

Les accidents dont il va être question n'arrivent que lorsque ces cuves sont mal administrées.

### *Cuves rebutées.*

On reconnaît qu'une cuve est rebutée lorsque , le lendemain du réchaud , le bain et la patée paraissent de couleur olive vert brunâtre ; que les veines de la surface du bain sont très-minces , quoique la fleurée soit abondante ; qu'en heurtant la cuve avec le rable , les bulles d'air qui paraissent à la surface restent long-temps sans s'affaisser ; que l'odeur est âcre ; qu'au toucher , le bain paraît légèrement rude entre les doigts. Une cuve qui offre ces apparences est faiblement rebutée , c'est-à-dire , un peu trop garnie de chaux : il faut supprimer la nourriture au palliage , et laisser la cuve sept à huit heures en repos et quelquefois davantage pour donner le temps à la fermentation de se rétablir. Si , au contraire , on la palliait , de trois heures en trois heures , comme cela se pratique lorsque les cuves sont en bon état , elle pourrait rester plusieurs jours sans se rétablir ; ce qui prouve que les cuves ne doivent être palliées qu'à propos.

Mais lorsque , le lendemain du réchaud , le bain ne présente aucune nuance de couleur déterminée ; qu'une goutte placée entre l'œil et la lumière , paraît claire comme de l'eau ; que le pied de couleur brune

rougeâtre ne varie point par son exposition au contact de l'air, et qu'il n'a aucune odeur déterminée ; qu'au toucher, le bain et le pied sont rudes ; qu'en heurtant la cuve les bulles d'air qui viennent à la surface sont d'un blanc grisâtre et font entendre une espèce de sifflement, qu'on n'apperçoit ni veines bleues ni fleurée, on peut alors être certain que la cuve est tout-à-fait rebutée.

Une cuve en cet état a quelquefois fait prendre le change à des teinturiers qui les ont traitées comme des cuves *décomposées*, parce qu'ils se persuadent que le mal ne peut venir que de la trop grande quantité absolue de chaux qui a été administrée à la cuve, tandis qu'un tranchoir de chaux devient quelquefois une quantité relative considérable.

On emploie divers moyens pour rétablir une cuve rebutée ; je me bornerai à en citer un qui me paraît mériter attention, et sur lequel je me permettrai quelques réflexions.

On met un boisseau de son dans un sac auquel on attache un poids de douze livres, pour le forcer à descendre sur la patée ; on le laisse dans la cuve, depuis six jusqu'à douze heures plus ou moins, à raison de l'état de la cuve. Au moment où le sac s'élève de lui-même à la surface du bain, malgré le poids de douze livres qui tend à le retenir au fond, la personne qui surveille ce mouvement s'en saisit aussitôt et le tire promptement hors de la cuve. Par ce moyen on perd beaucoup de bain qui est chargé d'une assez grande quantité de substance colorante. Le motif qui détermine à suivre cette pratique, c'est qu'on se persuade que le sac descendu au fond de la cuve a dû s'emparer de la surabondance de chaux qu'elle contenait.

On appuie cette opinion sur ce qu'on apperçoit une liqueur blanchâtre qui s'échappe du sac lorsqu'on le retire du bain , et sur ce qu'il exhale une odeur forte et désagréable.

On croit aussi que si on ne saisissait pas le sac à l'instant où il monte à la surface , il restituerait , en redescendant , toute la chaux dont on croit qu'il a dû se charger.

Je suis loin de partager cette opinion. Pour me rendre compte de cette opération et en examiner les effets , j'ai mis chez moi une cuve à l'état de cuve tout-à-fait rebutée. Au bout de neuf heures quinze minutes , le sac de son a monté à la surface du bain où il a plané sept minutes avant de descendre. Quarante-cinq minutes après , il s'est élevé de nouveau et n'a plané que quatre minutes. En redescendant la seconde fois , il fit monter à la surface du bain des bulles d'air qui étaient de couleur bleu ciel assez vif , ce qui annonçait qu'il avait produit un bon effet , et que la cuve avait besoin non-seulement d'être palliée , mais même de nourriture ; cependant je n'en donnai point , parce que , pour s'instruire , il faut quelquefois savoir faire des sacrifices. Il était alors onze heures de nuit , je laissai le sac dans la cuve jusqu'au lendemain cinq heures du matin. Je le trouvai alors à la surface du bain où il avait entraîné avec lui une quantité considérable de patée ; si je l'eusse laissé encore quelques instants , la cuve aurait été complètement *décomposée* ou *coulée*.

D'après cette expérience , il est facile d'apprécier l'effet que produit le sac de son dans une cuve tout-à-fait rebutée.

Le son , susceptible de fermentation , devient , à l'aide de la chaleur , un principe de fermentation

**pour l'isatis.** De cette fermentation combinée , ou peut-être de la fermentation du son seul , résulte la formation de l'acide acétique ou vinaigre. La chaux excédente , saturée par cet acide , ne s'oppose plus à la fermentation qui se rétablit alors avec activité , et détermine , dans la masse de liqueur , un mouvement suffisant pour porter le sac de bas en haut , et le soutenir pendant quelques minutes à la surface.

L'odeur putride du sac , après la fermentation du son , est la même que celle des eaux sures des amidonniers , et s'explique par les mêmes principes.

Le degré de fermentation , déterminé par l'effet du sac , est quelquefois si violent , que si on ne le modérait pas par l'action de la chaux , la fermentation changerait bientôt de nature et deviendrait une véritable fermentation putride qui entraînerait la perte totale de la cuve.

Les symptômes pour reconnaître une cuve rebutée pendant qu'elle travaille , c'est-à-dire , après quelques jours de réchaud , ne sont pas les mêmes que pour une cuve simplement rebutée. Le bain et le pied se présentent sous des formes bien différentes. Dans le premier cas , le bain et la patée paraissent d'une couleur olive jaune rougeâtre et dans le second , d'une couleur olive vert brunâtre. Les veines , dans l'un et l'autre cas , sont très-minces ; en soufflant dessus pour les diviser , elles ne se réunissent pas ou du moins très-lentement ; le bain placé entre l'œil et la lumière ne donne qu'une très-légère nuance d'olive clair et terne ; le pied exposé à l'air varie très-peu ; le toucher du bain et du pied sont rudes ; l'odeur est âcre : d'où l'on doit conclure que la fermentation n'a pas lieu.

Les circonstances obligent quelquefois de travailler

sur ces cuves. Outre qu'on n'obtient que des bleus ternes et peu tranchés , on aggrave le mal en ajoutant à la maladie de la cuve *rebutée* , celle de *vert brisé* : à chaque opération , les cuves déclinent tellement qu'en moins de vingt-quatre heures elles ne produisent aucune nuance de couleur.

*Cuve coulée ou décomposée.*

La cuve coulée , après quelques jours de réchauffé est fort facile à reconnaître par son odeur putride. Elle arrive par degrés à l'état de décomposition , et on s'en apperçoit lorsque le bain et le pied paraissent de couleur d'argile rougeâtre , et qu'exposés à l'air ils virent au vert jaunâtre. Le bain est doux au toucher et le pied mollassé ; les veines sont très-larges ; en soufflant dessus elles se divisent et se réunissent très-lentement. L'odeur est douce et fade ; il est alors indispensable de la réchauffer et de lui administrer deux tranchoirs de chaux.

Si , au lieu de la réchauffer , on la fait travailler , on sera surpris de voir que cette cuve , en état de maladie , fasse des nuances plus foncées et plus brillantes que précédemment , mais elles seront moins solides ; ce qui me ferait présumer que , par une fermentation forcée , la cuve tiendrait en suspension une plus grande quantité d'indigo.

Après l'avoir fait travailler , on la trouvera bientôt totalement décomposée , et , en très-peu de temps , en putréfaction complète , exhalant une odeur fétide très-désagréable ; ce qui a fait dire à divers auteurs qui ont traité ce sujet , qu'il fallait s'empresse de les jeter à la rivière. A la vérité , en examinant soigneusement

le pied et le bain de ces cuves , quelle que soit la quantité d'indigo qu'elles contiennent , il est impossible d'en reconnaître un atôme. Cependant , en les traitant comme il vient d'être dit , on n'en perd pas la moindre partie ; l'expérience me l'a toujours démontré. Plusieurs fois j'ai été appelé à Lisieux , à Louviers et à Rouen , pour rétablir des cuves coulées , et toujours la méthode que j'indique m'a parfaitement réussi. Il y a cependant une chose très-essentielle à observer en administrant la chaux à une cuve en état de décomposition , c'est de ne pas passer d'une extrémité à l'autre : l'excès de chaux dans une cuve , arrêtant la fermentation , en donner une trop grande quantité , ce serait accumuler les accidents les uns sur les autres.

#### *Vert-brisé.*

Cette maladie des cuves est peu connue des teinturiers , dont plusieurs ne fixent leur attention que sur la cuve *rebutée* ou *coulée*. Aussi , lorsqu'ils rencontrent le *vert-brisé* sont-ils fort embarrassés. Administrera-t-on de la nourriture , ou fera-t-on faire diète ? Quel que soit le parti qu'on prenne on s'expose à rebuter la cuve ou à la décomposer.

Le vert-brisé est produit par plusieurs causes ; 1<sup>o</sup> lorsqu'on emploie du vouède ou pastel qui a trop fermenté dans sa préparation , ou du vouède de seconde coupe récolté avec fermentation ; 2<sup>o</sup> lorsqu'on fait travailler une cuve qui n'était pas en état , ou qu'on la fait travailler trop long-temps ou trop souvent , quoiqu'en bon état ; 3 lorsqu'on la laisse manquer de nourriture et qu'on lui en administre ensuite trop abondamment.

Tous

Tous ces moyens tendent à troubler le mouvement de fermentation convenable à ces sortes de cuves.

On reconnaît cet état de la cuve aux symptômes suivants : le bain et le pied , de couleur olive vert rembruni , étant exposés à l'air ne varient pas de nuance ; il y a très-peu ou point de fleurée ; les veines sont presque imperceptibles ; le toucher n'est ni rude , ni doux ; il n'y a point d'odeur déterminée ; en heurtant la cuve les bulles d'air sont de couleur grisâtre , et les marchandises que l'on teint sortent de nuance bleu grisâtre très-terne. Aussitôt qu'on apperçoit quelques uns de ces symptômes , il faut réchauffer la cuve sans lui donner de chaux ; on pourra seulement lui donner quelques livres d'isatis récolté sans fermentation , et , en moins de douze heures , la fermentation sera complètement rétablie.

D'après ce qui vient d'être dit , il est facile de se convaincre que la moindre interruption dans le mouvement de fermentation , quelle qu'en soit la cause , met la cuve en danger.

Pour prévenir tous ces accidents il est un moyen bien simple , c'est de faire usage d'isatis ou vouède récolté sans fermentation.

Une cuve montée de cette manière offre de grands avantages ; elle est en œuvre plus promptement ; on peut y teindre la laine comme la soie , le fil de lin comme le coton , et elle dure tant qu'on veut , tandis qu'avec le pastel fermenté , la cuve ne dure qu'un an ou dix-huit mois au plus , au bout duquel temps il faut jeter le bain et le pied à la rivière.

Il est d'ailleurs plus facile de modérer la fermentation que de la provoquer.

## M É M O I R E.

Sur l'extraction de l'*Indigo* de la plante du *Pastel*.

Par M. P A V I E.

Tous les procédés qui ont été publiés pour extraire la fécule bleue ou l'indigo du pastel, consistent, les uns à faire infuser les feuilles fraîches de pastel dans de l'eau bouillante pendant un temps donné; les autres à les faire fermenter jusqu'à un certain degré, et à précipiter ensuite la fécule au moyen d'un alcali.

Tous ces moyens s'accordent avec celui qui est indiqué dans l'ouvrage de d'Ambourney, savant modeste, et dont le nom sera toujours cher à l'Académie; mais l'indigo du Pastel ainsi obtenu, est, selon moi, par rapport à l'indigo étranger, ce que le sucre brut est au sucre raffiné.

Je vous soumettrai donc, MESSIEURS, le détail de mes opérations, 1° pour obtenir l'indigo brut; 2° pour l'épurer.

Mille parties de feuilles fraîches de pastel furent lavées et mises dans une chaudière de cuivre, en les semant avec la main pour qu'elles ne se trouvassent pas trop tassées; on y a ajouté cinq milles parties d'eau de rivière froide.

A cinq centimètres au-dessous du liquide, on a assujetti les feuilles au moyen d'une champagne ordinaire que l'on a fixée à quatre ansettes tenant à la chaudière. On a laissé le tout en cet état pendant douze heures environ; ce délai expiré la liqueur était légèrement colorée en vert bleuâtre. On fit alors

circuler autour de la chaudière un courant d'air chaud de manière à amener le bain au degré de 22 à 25 de chaleur au plus.

Au bout de six heures, le bain était d'une couleur verte bleuâtre. On vit à la surface des bulles de diverses couleurs, blanches, bleu ciel, bleu d'iris, et il se forma une pellicule d'un bleu cuivré qui couvrait, en grande partie, la surface du bain.

Ayant versé dans un verre conique deux cuillerées de bain, on y ajouta la même quantité d'eau de chaux. Le bain vira sur-le-champ à la couleur verte.

Après avoir bien agité la liqueur, on la laissa reposer; il se forma, en très-peu de temps, un précipité bleu, et la liqueur resta jaune verdâtre.

Nous observerons ici que le bain ne doit jamais avoir plus de 22 à 25 degrés de chaleur. Si on élève sa température au-delà de ce terme, on obtiendra, il est vrai, de la fécule bleue, mais d'une qualité bien inférieure.

Lorsque la surface du bain offre la couleur vert bleuâtre, et qu'elle est recouverte d'une pellicule cuivrée; que les bulles d'air sont d'un bleu-vif bien déterminé; qu'en éprouvant le bain dans un verre avec de l'eau de chaux, il paraît d'un vert bleuâtre bien nourri; que le précipité est d'un bleu bien vif: il faut alors soutirer ce bain, y ajouter une quantité égale d'eau de chaux et bien agiter le tout. On voit bientôt se former une mousse bleu ciel qui fonce graduellement.

J'ai essayé, MESSIEURS, tous les procédés publiés, soit par le gouvernement, soit par ceux qui ont écrit sur cette opération, comparativement au procédé que je viens de vous exposer, et j'ai trouvé

que , par ce dernier , j'obtenais une fécule bleue plus abondante et d'une couleur plus riche.

L'indigo de pastel ainsi obtenu peut déjà être employé pour la teinture dans un grand nombre de cas , mais il a besoin d'être épuré pour quelques autres.

Voici le moyen que j'ai employé pour obtenir la fécule bleue dans sa plus grande pureté et telle qu'on puisse l'employer dans toutes les opérations de la teinture.

Dans une chaudière contenant 110 à 120 hectolitres , placée dans un local bien clos , et soutenue par un fourneau construit de manière à ne chauffer la chaudière que dans ses parties latérales , on versa , jusqu'à 6 décimètres au-dessous du bord , de l'eau à 80 degrés , thermomètre de Réaumur ; on y ajouta 60 kilogrammes de feuilles de pastel sec et récolté sans fermentation ; on agita le tout pendant 20 minutes pour abreuver ces feuilles et les faire précipiter au fond de la chaudière que l'on couvrit bien afin de conserver la chaleur.

Au bout de six heures on jugea , par de petites bulles d'air de couleur blanchâtre qui parurent à la surface du liquide , que la fermentation avait lieu. On jeta alors dans la chaudière le précipité obtenu de 1000 kilogrammes de feuilles fraîches de pastel ; on agita encore , et on couvrit la chaudière comme précédemment.

Trois heures après , la fermentation était très-active ; il se manifesta une fleurée très-brillante et des veines bleues très-abondantes. On agita le tout pendant 20 minutes , durant lequel temps , pour modérer l'action de la fermentation et l'empêcher de passer à l'état de fermentation putride , on mit deux kilogrammes de chaux éteinte à l'air et passée au tamis.

Après trois heures de repos, on apperçut, à la surface, une écume grisâtre, au-dessous de laquelle se voyaient des veines bleues très-larges et très-multipliées. La fleurée était très-abondante. On pallia pendant vingt minutes, en ajoutant 15 hectogrammes de chaux en poudre, et on laissa la liqueur en repos pendant huit heures.

Ce temps expiré on soutira les deux tiers du liquide; on précipita par l'acide muriatique, et on obtint une fécule très-pure et de la plus grande beauté.

On mit ensuite dans la chaudière le précipité fourni par 500 kilogrammes de feuilles fraîches de pastel; on acheva de la remplir avec de l'eau, et on donna le feu; on pallia et on suivit du reste l'opération comme il a été dit plus haut.

La quantité de chaux que l'on emploie dans cette opération ne peut pas être toujours la même; elle est subordonnée au degré de fermentation qui s'établit.

Le bain préparé pour l'épuration étant bien conduit, peut durer continuellement, et le teinturier qui exécutera cette opération aura le double avantage d'épurer la fécule du pastel surabondante à sa consommation, et de teindre ses étoffes dans le bain restant.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau un échantillon d'indigo de pastel obtenu par les procédés que je viens de détailler.

Ce n'est donc plus un problème aujourd'hui de savoir si on pourra suppléer à l'indigo étranger. Il est bien démontré qu'avec notre indigo indigène on obtient toutes les nuances de bleu possibles et à meilleur marché. On ne sera donc plus forcé de remonter les nuances des bleus avec le bois de

campêche : fraude à laquelle l'excessive cherté de l'indigo a donné naissance.

J'aurais désiré, MESSIEURS, pouvoir déterminer le prix du nouvel indigo ; mais j'ai besoin pour cela de quelques éléments plus exacts que ceux que j'ai pu me procurer jusqu'à présent.

Dans une des lettres dont Son Excellence le Ministre de l'intérieur ma honoré, je vois que M. Giobert, professeur de chimie à l'Académie de Turin, est directeur d'une école expérimentale établie à Quiers, département du Pô, pour la fabrication de l'indigo du pastel.

Le département de la Seine-Inférieure, n'aurait-il pas intérêt de solliciter de Sa Majesté l'établissement, à Rouen, d'une semblable école ?

Si vous êtes, MESSIEURS, persuadés, comme je le suis moi-même, des avantages qu'il y aurait à posséder dans nos murs une école de ce genre, je vous prie d'en former la demande à Son Excellence le Ministre de l'intérieur, en vous adressant d'abord à M. le Préfet du département, dont le zèle pour le progrès des arts utiles vous est assez connu. (1)

---

(1) De nouvelles recherches sur cet objet, ont fait découvrir à M. Pavie un moyen très-simple d'obtenir du pastel un indigo de la meilleure qualité, et qui n'a pas besoin d'être raffiné pour servir à l'art de la teinture.

M. Pavie se propose de communiquer ce nouveau procédé à l'Académie, qui s'empressera de le publier dans le volume de ses actes, pour l'année 1812.

R A P P O R T

Fait à M. le Préfet du département de la Seine-Inférieure , membre de la légion d'honneur , baron de l'empire , sur l'extraction du sucre de la betterave.

*Par J. B. VITALIS , professeur de chimie.*

MONSIEUR LE PRÉFET ,

Par la lettre dont vous m'avez honoré le 6 avril dernier , vous m'invitiez à faire un essai pour extraire de la betterave un morceau de sucre parfaitement cristallisé , aussi dur et aussi blanc que le sucre de canne , afin de détruire , de prévenir même , par des faits , les préventions que le préjugé pouvait opposer à l'introduction de la nouvelle branche d'industrie que S. M. I. et R. veut créer dans ses états , et qui a pour but de remplacer le sucre des colonies par celui que peuvent fournir les productions indigènes et notamment la racine de betterave.

Flatté de trouver l'occasion de vous donner une preuve de mon zèle à seconder les vues bienfaisantes du gouvernement , et de mon empressement à répondre à vos désirs , je m'occupais des moyens de me procurer une quantité suffisante de racines de betterave , lorsque M. Huard fils , raffineur de sucre en pain , à Rouen , vint me prier de lui indiquer les procédés à suivre pour extraire le sucre de cette racine.

M. Huard avait à sa disposition 100 kilogrammes de betteraves blanches qu'il avait achetées à Paris ; ce qui me donna la facilité de travailler sur-le-champ , c'est-à-dire le 9 avril.

Pour réduire la racine en pulpe , on eut recours à la râpe ; mais les moulins à râpe conduits par un manège , et les pressoirs ordinaires seraient à préférer de beaucoup dans les travaux en grand.

La pulpe fut soumise à la presse , et rendit 60 kilogrammes d'un suc verdâtre , d'une saveur très-sucrée , mais conservant le goût et l'arôme de la plante.

Ce suc marquait 8 degrés à l'aréomètre de Baumé , pour les acides : il rougissait faiblement la teinture de tournesol , ce qui annonçait cependant la présence d'un acide libre et qui a été reconnu pour l'acide malique.

On s'aperçut de l'existence d'une assez grande quantité de mucilage dans ce suc , par une écume abondante qui nageait à sa surface.

Le suc fut versé , le même jour , dans une chaudière de cuivre , qui ne recevait l'impression du feu que par son fond , et on évapora jusqu'à ce que la liqueur fût à-peu-près réduite à la moitié de son volume.

Le suc m'ayant paru contenir peu d'acide , je crus pouvoir me dispenser d'en opérer la saturation par les substances alcalines , et l'événement a prouvé que je ne m'étais pas trompé.

On clarifia donc , sur - le - champ , par le sang de bœuf , et au moment où l'on vit l'écume bien formée , on cessa le feu et on jeta le tout sur un filtre de toile un peu serrée.

La liqueur filtrée était de couleur ambrée et très-limpide : elle rougissait la teinture de tournesol.

On la soumit de nouveau à l'évaporation , jusqu'à ce qu'en y plongeant l'aréomètre , l'instrument indiquât qu'elle avait acquis 51 degrés de

densité : ce qui répond à 33 ou 34 degrés après le refroidissement.

En pesant le sirop on le trouva du poids de 6 kilogrammes et demi.

Ce sirop fut porté à l'étuve de la raffinerie de M. Huard, où, en huit jours de temps et à une température de 40 degrés (échelle de Réaumur), il laissa déposer des cristaux de sucre, empâtés d'un sirop noir d'une saveur très-désagréable.

Ce dernier sirop laissé à l'étuve fournit de nouveaux cristaux d'un plus grand volume, et qui ressemblaient entièrement, pour la forme, à ceux du sucre que l'on nomme vulgairement *sucre candi*.

Pour purger le sucre brut du sirop noir qui l'altérait, on se servit du procédé indiqué par le professeur Lampadius, *Annales de chimie*, tom. 39, page 81. On mit la moscouade dans un sac de toile, et on lui fit éprouver une pression graduée.

Au sortir de la presse, la moscouade conservait encore une teinte rousse qu'il fallait faire disparaître entièrement.

Pour atteindre ce but je me servis du même agent que j'avais employé, quatre ans auparavant, pour décolorer certains sirops de sucre que M. Huard père, alors raffineur, à Rouen, avait intérêt de blanchir.

Cet agent est l'acide muriatique oxigéné.

Mais la manière de l'employer ici devait être différente. En effet, l'acide muriatique oxigéné liquide dissout le sucre avec une grande facilité, et il s'agissait d'enlever la partie colorante sans rompre le grain.

On y parvint de la manière suivante :

On mit la moscouade dans un linge serré ; on l'humecta d'un peu d'acide muriatique oxigéné

liquide ; on tordit sur-le-champ le linge par les deux bouts , et on trouva la moscouade convertie en très-belle cassonade , ainsi que vous pourrez , M. le Préfet , vous en convaincre par l'échantillon qui sera mis sous vos yeux.

Cette cassonade portait avec elle une légère odeur de l'acide qui avait été employé pour la blanchir ; mais cette odeur disparut entièrement au premier bouillon qu'on lui fit jeter après l'avoir fait dissoudre dans une petite quantité d'eau.

La curiosité nous porta , M. Huard et moi , à traiter sur-le-champ quelques décagrammes de cette cassonade , par l'alcool , pour remplacer le terrage , et nous obtînmes une cassonade très-blanche , avec laquelle on fabriqua un petit pain de *sucre tapé* , très-blanc et très-dur.

Ce résultat , quoique très-satisfaisant , nous laissait cependant quelque chose encore à désirer : c'était de tirer de notre cassonade du *sucre en pain*.

Cette opération , qui ne nous eût présenté aucune difficulté en grand , puisque les manipulations sont absolument les mêmes que pour le raffinage du sucre de canne , qu'on sait être identique avec celui de betterave , nous en offrait de réelles , eu égard à la petite quantité de matière sur laquelle nous avions à opérer.

Mais n'écoutant , MONSIEUR LE PRÉFET , que le désir de répondre à votre invitation , nous prîmes les précautions que nous jugeâmes convenables , et nous parvînmes à former un petit pain de sucre terré , du poids d'environ 8 hectogrammes , parfaitement cristallisé , aussi dur et aussi blanc que le sucre de canne , et tel , en un mot , MONSIEUR LE PRÉFET , que vous me l'aviez demandé.

Ce sucre examiné soigneusement sous les rap-

ports physiques et chimiques, ne m'a paru différer en rien de celui de canne. L'air, l'eau, le feu, les acides, l'alcool, l'éther, etc., agissent absolument de la même manière sur ces deux produits qui se ressemblent encore particulièrement en ceci que leur propriété sucrante s'affaiblit à mesure qu'ils ont été plus raffinés.

Quant au prix auquel pourrait revenir le sucre de betterave, on ne peut le déterminer par les dépenses qui ont été faites pour l'essai, attendu qu'au moment où M. Huard a acheté les betteraves employées, ces racines étaient recherchées de tous ceux qui voulaient en faire des portegraines; ce qui en élevait considérablement la valeur réelle.

Mais on peut résoudre très - approximativement la question, en observant qu'on peut retirer, au *minimum*, une partie et demie de sucre brut de 100 parties de betteraves, et par conséquent près d'une partie pour cent de sucre raffiné.

Or, le prix de 50 kilogrammes de betterave ne pourra excéder 1 fr. 50 c. En ajoutant à cette somme 75 c. pour les frais de main-d'œuvre, on voit que le fabricant pourrait fournir du sucre au commerce à un prix bien inférieur à celui auquel se vend aujourd'hui le sucre de canne.

L'intérêt particulier se joint ici à l'intérêt général pour favoriser l'extraction du sucre de la betterave.

Il est prouvé en effet (*Instruction sur la manière de cultiver la betterave*, par la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Boulogne), qu'un arpent de terre de 100 perches (demi-hectare), doit produire au moins 15,000 kilogrammes ou environ 500 quintaux (ancien poids de marc)

de betteraves ; et en n'estimant le quintal qu'à 1 fr. 50 c. , on aurait 450 fr. pour le produit d'un seul arpent : produit qui offre au cultivateur un bénéfice dont il s'empressera sans doute de profiter.

Le raffineur à son tour aura l'avantage de pouvoir trouver, pour ainsi dire, sous sa main, la matière sur laquelle doit s'exercer son industrie. Il fabriquera le sucre brut pendant les saisons de l'automne et de l'hiver ; le printemps et l'été seront employés aux opérations du raffinage.

Il ne s'agit plus que de choisir, parmi tous les procédés qui ont été proposés depuis peu, pour extraire le sucre de la betterave, celui qui sera en même-temps le plus simple et le plus économique.

Or, on trouvera peut-être ces deux qualités réunies dans le procédé que j'ai suivi. Il m'a été suggéré par ce principe bien simple que le sucre contenu dans la betterave étant associé aux mêmes substances étrangères qui se rencontrent dans le sucre de canne, savoir, du muqueux, une partie extractive colorante, une fécule et un acide, on pouvait isoler toutes les substances étrangères au sucre de betterave par les mêmes moyens qui servent à les séparer du sucre de canne.

Aussi la simple clarification par le sang de bœuf, et la décoloration par l'acide muriatique oxigéné liquide que, depuis long-temps, j'avais appliqué au suc de canne, m'ont suffi pour obtenir le sucre de betterave dans un état de pureté tel qu'il peut flatter également l'œil et le goût.

Je ne suis donc point obligé de recourir à l'emploi de l'alcool, de l'acide sulfurique ou sulfureux, de la potasse, de la chaux caustique, de la dissolution d'alun, etc., agents qui ont été pro-

posés par divers chimistes. ( *Voyez le Bulletin de la Société d'encouragement* , avril 1811. )

Je desire , MONSIEUR LE PRÉFET , que le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser , puisse remplir les vues sages et bienfaisantes qui vous animent constamment pour le progrès des arts et la prospérité nationale.

Permettez - moi , MONSIEUR LE PRÉFET , de recommander à votre estime et à votre bienveillance M. Huard fils , qui a exécuté les opérations dont je viens de vous rendre compte avec un zèle et une intelligence qui doivent donner l'idée la plus favorable de ses talents et de son dévouement à la chose publique. « (1)

---

(1) Pendant le cours de l'année 1811 , M. Huard fils a fabriqué près de 10 milliers ( 4500 à 5000 kilogrammes ) de sucre de betterave. Il a donc réalisé d'avance les résultats avantageux que pourront , à leur tour , procurer les écoles spéciales qui ont été formées depuis pour étendre les progrès de ce nouveau genre d'industrie.

A l'égard du procédé développé dans le rapport , M. Vitalis a reçu , à ce sujet , de M. le Préfet une lettre ainsi conçue :

» Son Excellence le Ministre de l'Intérieur m'annonce , MONSIEUR , par sa lettre du 10 de ce mois , qu'elle a lu avec beaucoup d'intérêt votre rapport sur l'essai que vous avez fait pour confectionner du sucre de betterave.

» Les procédés que vous avez mis en usage ont paru à Son Excellence bien choisis , et , pour les utiliser , elle a transmis à la commission des sucres indigènes , votre mémoire et les échantillons de sucre qui s'y trouvaient joints.

» Je me fais un plaisir , MONSIEUR , de vous transmettre ce témoignage de la satisfaction de Son Excellence.

## M É M O I R E

**Sur la Topographie et les Constitutions médicales  
de la ville de Quillebeuf, et des lieux circonvoisins  
dont elle reçoit des influences ;**

*Par M. BOISMARE, D. M. P.*

Les influences qu'exercent sur la santé l'air que nous respirons, le sol que nous cultivons, nos aliments, nos professions, nos mœurs, sont trop généralement reconnues pour qu'il soit besoin d'en offrir aujourd'hui la démonstration. L'expérience et l'observation nous ont appris combien elles modifient les tempéraments, et quels sont leurs effets relativement aux maladies.

Hippocrate en a fait le sujet d'un traité précieux qui doit être l'objet des plus profondes méditations du médecin voué par état à secourir l'humanité souffrante. C'est en cherchant ainsi à pénétrer les secrets de la nature qu'il peut rendre ses soins efficaces et arracher des bras de la mort la victime qu'elle est prête à immoler ; mais il appartenait à M. Lepecq de la Clôture, qui fut un des membres distingués de cette Académie, de rendre moins généraux les préceptes du père de la médecine, et d'en faire une application particulière au pays que nous habitons. Ses observations sur les maladies et constitutions épidémiques de la Normandie, sont autant de sources fécondes où le médecin praticien peut puiser des connaissances aussi solides qu'utiles à l'exercice de son art ; l'administrateur, des conseils sages pour favoriser la population et ajouter à la

prospérité de ses administrés ; le manufacturier , les moyens d'atténuer l'effet destructeur des réunions d'un grand nombre d'ouvriers dans un même atelier ; etc. , etc.

Je n'entreprendrai point de louer les productions de M. Lepecq : l'accueil qu'elles ont reçu du public instruit est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Vous savez d'ailleurs , MESSIEURS , combien il excella dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner les observations , et vous rendez à sa mémoire toute la justice due aux talents supérieurs dont il était doué. Nous devons seulement regretter qu'il n'ait pu lui-même observer toutes les régions dont il a donné la topographie et les constitutions médicales , et que , forcé , pour quelques-unes , de s'en rapporter à des observateurs moins habiles ou trop négligents , il ait placé à côté de ce qui est réellement son ouvrage et qui porte le cachet du véritable talent , des descriptions imparfaites ou même fausses de certains cantons.

Ce que M. Lepecq a dit de Quillebeuf offre la preuve de cette inexactitude sur les points les plus importants , et sur-tout sous le rapport des maladies , objet principal des recherches de l'auteur. Frappé des conséquences qui peuvent en résulter , et pénétré aussi de l'intérêt que doit inspirer cette petite ville , par son port , sa situation , ses relations continuelles avec notre grande cité , j'ose entreprendre de tracer d'une manière plus conforme à l'observation , la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences.

Mais , MESSIEURS , si une connaissance particulière des localités , m'offre les moyens de remplir mon objet avec plus de détails et d'exactitude que

n'a pu le faire M. Lepecq, combien serai-je loin d'atteindre la perfection avec laquelle il décrit ses observations ! Cependant, MESSIEURS, encouragé par cette indulgence que vous accordez avec tant de bonté à ceux qu'un but d'utilité inspire, je cède au désir de justifier un pays qui m'intéresse, d'une accusation d'insalubrité que les faits eux-mêmes doivent repousser.

Je décrirai donc ce que peut offrir de remarquable la ville de Quillebeuf, relativement à sa position, à la santé de ses habitants, à leurs mœurs, à leurs professions ; j'y ajouterai quelques considérations sur plusieurs communes qui l'avoisinent et dont M. Lepecq n'a point parlé.

Mais afin de vous mettre à portée, MESSIEURS, de juger vous-mêmes des erreurs suggérées à cet estimable auteur, je crois utile de transcrire ici littéralement ce qu'il a écrit sur la ville de Quillebeuf.

» En reprenant la rive septentrionale de la contrée,  
 » dit M. Lepecq, on va rendre à Quillebeuf,  
 » *Henricopolis*, petite ville que quelques géographes  
 » regardent encore comme la capitale du Romois ;  
 » quoique ce ne soit plus qu'un bourg en compa-  
 » raison de ce qu'elle fut sous Louis XIII. C'est  
 » un petit port dont tous les habitants sont marins  
 » et dévoués au pilotage ; sa latitude est au 49°  
 » degré 30 minutes ; son aspect absolument au sep-  
 » tentrion, faisant face à la vallée de Lillebonne,  
 » et recevant l'air glacial du pays de Caux, en  
 » outre les courants de l'ouest et de l'est que  
 » la Seine lui procure ; son sol est un marais sablon-  
 » neux ; les fièvres intermittentes n'y sont pas pré-  
 » cisément endémiques, mais longues et rebelles.  
 » C'est la phthisie qui réclame plutôt la qualité  
 » d'endémique : elle enlève les deux tiers de ses  
 » habitants.

» habitants. Ceux-ci se regardent à-peu-près comme  
 » une grande famille; le lien conjugal y est abso-  
 » lument révééré et fait la félicité des ménages. On  
 » assure que , de l'instant qu'un garçon a fait choix  
 » d'une fille , elle se tient comme certaine d'être sa  
 » femme , et que de ce moment elle prend soin  
 » du ménage du garçon. L'usage le permet ; alors ,  
 » l'un des deux futurs ne peut manquer à sa parole  
 » sans s'exposer au déshonneur et au courroux  
 » des habitants qui le proscrieraient de leur com-  
 » merce «.

Là se termine ce qu'a dit M. Lepecq sur Quillebeuf. Je ne m'arrêterai point aux réflexions que peut suggérer cette indication générale ; il me suffira d'en faire connaître les vices par une description plus exacte ; et , pour faciliter l'intelligence de ce mémoire , j'y joindrai un plan topographique dont les mesures ne sont point rigoureuses , attendu que j'ai manqué du temps nécessaire pour le lever géométriquement , mais qui donnera des localités une idée suffisante pour ce que je me propose de prouver.

La ville de Quillebeuf est placée presque à l'embouchure de la Seine , à l'extrémité d'une langue de terre fort étroite et très-allongée , comme on le voit sur le plan ; elle se trouve au 49° degré 29' de latitude , à 9 lieues O. de Rouen , 3 S.-O. de Caudebec , 7 E. du Havre , 5 E.-N.-E. d'Honfleur , et 3 Nord de Pont-Audemer.

Elle offre un port dont la posée est sûre pour les navires du commerce qui montent la rivière. L'époque de sa fondation remonte fort haut et nous est inconnue. Ses habitants pensent qu'elle fut autrefois considérable , et que ce qui en existe aujourd'hui n'était qu'un fauxbourg habité par les pêcheurs ;

que la partie qui constituait la ville était bâtie sur l'élevation des côteaux et s'étendait dans la plaine de Saint-Aubin : néanmoins , rien dans l'histoire ne justifie cette opinion. Quelques murs de fondation et des cavités qui semblent avoir formé des caves sous des maisons , sont , je crois , tout ce dont elle est étayée ; mais ces ruines , selon moi , doivent être plutôt regardées comme des restes des murs et fossés qui furent faits au temps de la ligue , pour fortifier Quillebeuf et en conserver la possession aux troupes de Henri IV , dans l'intention d'intercepter aux ligués , qui possédaient Rouen , toute communication avec le Havre par la rivière. Les historiens , loin de s'accorder avec la manière de penser des Quillebois , ont placé leur ville peut-être encore au-dessous de ce qu'elle est pour l'étendue. Le père Daniel , dans son Histoire de France , la considère comme un village dans le temps où le Duc de Villars , commandant une armée de 5000 hommes pour la ligue , essaya , sans succès , de s'en rendre maître. Il ajoute que la défense en était très-difficile , attendu que les fortifications n'en étaient que commencées , et qu'elles avaient une étendue de près d'une lieue (1) , étendue exagérée qui doit être réduite au plus à un huitième de lieue d'après l'examen du terrain , et cela est nécessaire pour rendre digne de foi le père Daniel , lorsqu'il dit que la place fut défendue par M. de Bellegarde , grand Écuyer de France , n'ayant avec lui que 45 soldats , 10 gentilshommes et les habitants du lieu en fort

---

(1) NOTE. Ces fortifications étaient établies à une petite distance de la ville , dans la direction P Q. ( Voyez le Plan ).

peut nombre , secourus ensuite par 50 soldats et 15 gentilshommes qui leur furent envoyés de Caudebec. Comment concevoir , en effet , que 200 ou 250 hommes au plus , dont moitié étaient marins et peu exercés au service militaire , aient pu défendre des fortifications d'une lieue d'étendue , et repousser une armée de 5000 hommes ?

Ces fortifications furent achevées sous Louis XIII , et c'est à cela , sans doute , qu'est due la réputation de Quillebeuf d'avoir été considérable. On eut aussi à cette époque l'intention de faire une île de la ville , et l'on pense que les travaux en furent commencés par l'ordre du maréchal d'Ancre , parce que des fossés qu'on y remarque encore ont conservé son nom.

Mais les fastes de la ville de Quillebeuf sont assez étrangers à mon objet pour que j'attache peu d'importance à les faire connaître. Passons à la description de son état actuel.

Ses environs sont agréables et ouverts ; on y jouit de points de vues variés et d'une étendue assez considérable. L'observateur , placé à l'extrémité de la plaine de Saint-Aubin , vers le lieu où se trouve Quillebeuf , pourrait se croire au centre d'une ellipse de très-grandes dimensions , dont il appercevrait toutes les parties de la circonférence. Au Nord et au Levant , on voit les côtes du pays de Caux qui , tournant circulairement autour de la Seine , lui offrent un bassin dont le moindre diamètre est d'une lieue. Au Midi et un peu au Couchant , d'autres côteaux plus élevés , au regard desquels la campagne de Saint-Aubin forme une vallée , présentent une anse renfermant des marais et des terrains cultivés en jardinages pour l'approvisionnement des villes de Pont-Audemer et Quillebeuf. Derrière ces côteaux ,

plusieurs autres s'avancent davantage vers la mer forment une chaîne qui se termine vers l'Occident par la pointe de Grâce près Honfleur. Entre cette chaîne de côteaux et l'extrémité des côtes du pays de Caux, où se trouve la ville du Havre, on voit la voûte azurée se confondre, à l'horison, avec la mer. La nature dans tous ces parages est riante et animée, et tout y semble réuni pour fixer l'attention; mais rien n'est plus digne d'admiration que l'aspect imposant de la barre qui, s'annonçant par un murmure dont elle est précédée de quatre à cinq lieues, et parcourant avec rapidité des espaces considérables, brise et emporte tout ce qui gêne sa marche, engloutit les navires échoués qui n'ont pu trouver dans le port un refuge contre ses fureurs, déracine les arbres, détruit les digues, renverse les murs et vient frapper avec une violence effrayante les quais qui en sont sensiblement ébranlés. Sa masse, quelquefois de 12 à 15 pieds d'élévation, roulant devant elle et le sable et les différents débris des rivages du fleuve dont elle repousse les eaux, établit des courants auxquels rien ne peut résister dans la première heure de la marée montante. A ce tumulte étonnant succède un calme qui s'étend jusqu'à l'ame : plus de courants dans la rivière; plus de mugissements dans l'atmosphère. Bientôt le nombre prodigieux de navires, dont le fleuve est recouvert, en temps de paix ( puisque, assujettis aux heures des marées et à la direction des vents, ils dirigent ensemble leur course ), vient occuper l'attention et compléter cette scène variée d'une manière plus ou moins intéressante.

Dans les temps de prospérité maritime, le tableau nouveau que chaque marée offre à la con-

temptation , attire sur le port les Quillebois eux-mêmes , que l'habitude ne blase point sur ces sortes de jouissances. Les gains qui résultent de tous ces mouvements , ajoutent encore à la joie qu'ils éprouvent au retour de voyageurs que l'abondance accompagne.

Ces jouissances ne sont cependant pas toujours sans amertume. La rigueur des saisons , la violence des courants , l'extrême mobilité des écueils , ne causent que trop souvent des naufrages qui entraînent après eux la ruine de quelques familles. C'est alors que se remarque ce lien qui unit entre eux les habitants de Quillebeuf , et dont parle M. Lepecq ; c'est dans ces instants de calamité que chacun s'empresse de voler au secours des malheureux dont la vie et la fortune sont le jouet des flots : tout ressentiment particulier disparaît et fait place aux élans généreux qui les portent même à s'exposer aux dangers les plus imminents , pour arrêter ou diminuer les suites de ces affreux événements. A peine le danger est-il aperçu que des chaloupes et bateaux lamaneurs portent aux bâtiments menacés de périr des cables et des bras , qui , à force de rames , peuvent les amener au port. Les femmes et les enfants attachés aux traits et aux cordages sur les quais , voulant contribuer à cet utile secours , emploient aussi toutes leurs forces pour haler le navire et le sauver du naufrage.

La fréquence de ces accidents a donné naissance à différents projets de travaux pour en détruire les causes ; mais aucun n'a eu son exécution.

Les uns ont proposé de retrécir le lit de la Seine , afin que le chenal , creusé plus profondément par l'Ebe , devînt navigable pour les bâtiments d'un grand tirant d'eau. G 3.

D'autres ont formé des projets de canaux artificiels pour éviter les dangers du passage de Quillebeuf, etc., etc.

Je ne rapporterai point toutes les idées qu'a fait naître le désir de rendre facile la navigation de la Seine, et qui doivent s'anéantir sous la multitude d'obstacles insurmontables qu'il faudrait vaincre pour les exécuter ; cependant, je ne crois pas absolument impossible d'y apporter quelque amélioration, et, à cet égard, je pourrais hasarder quelques réflexions dont je m'abstiens ici, dans la crainte, MESSIEURS, de trop m'écarter du but que je me suis proposé, et d'abuser de l'attention que vous avez la bonté de m'accorder. Le *Tableau statistique de la navigation de la Seine*, par M. Noël, est, au surplus, un fort bon ouvrage à consulter pour ceux qui seraient curieux de connaître, et les projets présentés, et les difficultés de leur exécution.

La température froide et sèche est la plus ordinaire à Quillebeuf. L'air y est vif et piquant ; à peine s'y apperçoit-on des douces températures ordinaires en été dans notre climat. Les vents d'Orient et du Nord y soufflent plus particulièrement dans cette saison, et ont coutume de prendre plus de violence vers le soir ; ce qui oblige les habitants à conserver leurs vêtements de laine, ou à ne les quitter que pendant quelques heures dans le milieu du jour.

En hiver, le froid y est porté à un très-haut degré, et paraît encore plus vif que ne l'indique le thermomètre. Cela est dû, je pense, à la violence des vents qui, en renouvelant sans cesse l'atmosphère propre à chaque individu, la prive rapidement de son calorique, et laisse le corps environné

d'air froid et glacial qui irrite et crispe la peau.

Les brouillards sont rares à Quillebeuf, et disparaissent ordinairement avec l'arrivée du flot. Cependant ils deviennent quelquefois tellement épais à la marée montante, que les navires en chemin sont exposés à périr, les pilotes perdant de vue leurs Amers. Le son de la cloche est alors le seul renseignement qu'on puisse leur offrir. L'heure de la marée est presque toujours décisive pour la direction des vents et la cessation des pluies et des brouillards qui se trouvent entraînés par la violence des courants d'air.

La ville est construite, dans toute son étendue, sur un roc d'une dureté assez considérable, et appuyée dans sa plus grande partie le long d'une chaîne de rochers dont nous décrirons plus tard la direction. Ces rochers sont formés plus particulièrement de carbonate de chaux, dans lequel se trouvent enclavées des petites masses de silex, de forme presque globuleuse, et dont la superficie rugueuse est enduite d'une terre argileuse de couleur de rouille. La densité de ces masses de rochers n'est point égale, même dans les parties qui paraissent homogènes; ce qui ne permet pas d'employer à la construction les pierres qu'on en pourrait détacher. Elles sont facilement divisibles à la pioche; exposées à l'air ou à l'action de l'eau, il s'y forme des excavations qui les divisent en petites masses saillantes, plus ou moins arrondies. Cet effet se remarque sur-tout dans les puits, à la surface des rochers qui s'élèvent derrière les maisons et dans l'intérieur des caves qui y sont creusées. Les parois et les voûtes de celles-ci, formées par le roc naturel et sans maçonnerie, présentent des parties saillantes plus ou moins rondes.

Mais c'est sur-tout à l'aval de la ville qu'on voit l'effet du frottement exercé par l'eau et le galet , à la surface légèrement inclinée d'un rocher qui forme une assez grande étendue du lit de la Seine dans cet endroit , et se découvre toutes les marées. On y remarque une quantité considérable d'aspérités arrondies , dans l'intervalle desquelles l'eau reste sans écoulement , et forme , pour ainsi dire , autant de petits lacs servant de refuge aux crabes que l'on y pêche à la main à la marée basse , mais non sans quelque danger. En effet , ces petits globes pierreux ne présentent au pied qu'un appui peu étendu et fort glissant à cause du varech dont la superficie de ce rocher est recouverte ; ce qui expose à des chutes dont on sent les conséquences à raison de la dureté et de l'inégalité du lit sur lequel on est reçu.

La ville de Quillebeuf , comme l'a dit M. Lepécq , ne présente en effet que l'aspect d'une bourgade , et son étendue est encore moins grande que ne semble l'exiger sa population , qui ne s'élève cependant qu'à 1585 (1) individus. Les maisons construites en bois n'offrent , pour la plupart , qu'un premier étage faisant saillie sur les rues qui sont fort étroites et ne laissent que peu d'accès aux rayons du soleil. On se loge en outre d'une manière très-resserrée : on voit presque autant de ménages que d'appartements , et il n'est pas rare de trouver réunis deux à trois lits dans une même pièce où l'on fait aussi la cuisine.

---

(1) Suivant acte déposé à la Sous-préfecture de Pont-Audemer , le 10 septembre 1810.

Une rue principale O.-N. ( *Voyez le plan* ) : forme à elle seule plus des deux tiers de la ville , qui , s'étendant à ce moyen en longueur , n'a guère que 25 à 30 toises de largeur , excepté vers l'extrémité Nord-Ouest , où elle forme un retour d'équerre , en prenant alors environ 60 à 80 toises , largeur totale de la pointe du roc sur lequel elle est assise. La ville se trouve ainsi appuyée , en grande partie , le long d'une chaîne de rochers qui se dirigent du N.-N.-O. vers le S.-S.-E. Elle est nécessairement resserrée , de l'autre côté , par la Seine dont on a reculé le rivage pour construire la ville , après l'avoir élevé un peu au-dessus du niveau de la pleine mer. Quoique cette élévation soit de 13 à 14 pieds au-dessus de la surface de la Seine , à la marée basse , elle ne suffit pas toujours pour s'opposer à l'introduction de l'eau dans quelques rues lorsqu'un concours de circonstances , rare il est vrai , mais que j'ai observé plusieurs fois , donne à la marée une force plus considérable que de coutume.

Dans l'ouragan du 11 novembre 1810 , l'eau monta dans les rues à tel point que les chaloupes pouvaient y naviguer , et elle fit des ravages effrayants dans les maisons. Le presbytère , situé à l'Ouest , fut démoli aux deux tiers. Sur la rive Occidentale , depuis l'église jusqu'à l'écluse de S. Aubin , tous les bâtiments , les murs de quai , les arbres furent ou entraînés par les flots , ou renversés par le vent. Dans cette affreuse journée , la violence du vent et des flots faillit enlever et engloutir tous les navires qui se trouvaient au port. Les amarres arrachèrent les pieux , et on ne parvint à retenir les navires qu'en enfonçant des ancres dans la terre pour y suppléer. Les vagues

brisèrent les murs des maisons faisant face au Nord-Ouest , et en emportèrent les meubles.

Les rochers dont il vient d'être parlé sont coupés verticalement. Leur cîme est recouverte de quelques arbres et arbustes, tels que l'épine noire, l'orme, le sureau, entrelacés de lierre, de clématites et de ronces. Ces végétaux, n'étant alimentés que par un peu de terre argileuse, sont faibles et languissants. Ils s'étiolent et ne présentent que peu de volume, quoique garantis du tranchant de la hache et du croissant, à raison des dangers auxquels exposerait la coupe presque perpendiculaire de ces rochers.

L'élévation des falaises, beaucoup plus considérable que celle des maisons vers le S.-S.-E., diminue graduellement jusqu'au point A où elle se rapproche du niveau des quais.

Au-dessus de ces rochers se trouve une surface plane ABCD, qui s'incline vers l'Ouest, et réduit la rive, du côté du Couchant, à une élévation égale à celle qui existe au Levant et qui vient d'être décrite. Quelques maisons sont construites çà et là dans cette plaine, depuis le moulin M (1) jusqu'à F. Là s'ouvre une rue qui, en s'inclinant un peu, vient se rendre au point G; à partir de ce point la pente devient beaucoup plus considérable pour rejoindre en H le niveau de la grande rue. Ces maisons et toutes celles de la rue FG, sont bâties depuis peu, et mieux construites que celles de l'ancienne partie, sous le rapport de la commodité et de la salubrité.

---

(1) Le moulin a été changé de place depuis la rédaction de ce mémoire.

Dans l'espace compris entre cette rue FG et le rivage CD, se trouvent différentes autres petites rues non pavées, dans lesquelles sont entassées les écuries et les étables à vaches des habitants de la ville qui cultivent leurs propriétés situées dans la campagne de Saint-Aubin : on y voit aussi quelques maisons dont la plupart sont nouvellement bâties.

Au point E est placée l'église qui est belle et vaste. Sa construction, en partie gothique et en partie formée de murs simples, n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'élévation assez considérable du chœur, dont l'intérieur est beau et majestueux.

La surface EIKO, qui forme le reste de la ville, est divisée en quelques petites rues, mal ou non pavées et irrégulières.

La ville se compose donc de la réunion de trois parties qui diffèrent entr'elles relativement à leur aspect. La première et la plus considérable, exposée aux vents froids et garantie des vents chauds et humides ; la seconde faisant face au Couchant et à l'abri des vents du Septentrion et de l'Orient, à raison de son inclinaison ; et la troisième participant de ces deux expositions et recevant sur-tout les vents du Nord.

Je suivrai cette même division dans la recherche des influences que peut avoir sur la santé, la position de Quillebeuf, relativement aux vents, aux émanations, tant de la ville elle-même que des régions qui l'entourent, à la nature du sol sur lequel elle est assise, à celle de ses eaux, etc., et, après avoir considéré ce que chacune de ces parties peut offrir de particulier, sous ce rapport, et les différences d'action qui en résultent, je par-

serai des mœurs des habitants , de leurs professions , puisqu'elles exercent aussi un grand empire sur les constitutions médicales dont je m'occuperai ensuite.

La première portion , celle qui est placée le long des rochers , et qui forme environ les deux tiers de la ville , est , comme je l'ai déjà dit , exposée aux vents froids seulement. Son aspect principal se trouve vers le N.-E. , et en face de la vallée de Lillebonne et des communes du Mesnil et de Saint-Georges. Les maisons placées au Levant d'été , occupent un terrain peu étendu. Les unes sont bornées immédiatement par la Seine ; les autres n'en sont séparées que par un petit jardin ; ce qui les expose aux vents froids qui soufflent ordinairement avec une impétuosité d'autant plus grande , que le canal de la Seine offre , dans cet endroit , une lieue de largeur , et que l'agitation de l'atmosphère est augmentée par la pression qu'exerce sur elle les courants rapides des flux et reflux. Les habitations de l'autre côté de la rue ne sont garanties que des vents du Midi et du Couchant par les rochers , et reçoivent ceux du Nord et du Levant indirectement.

Il n'existe aucune rue latérale du côté des falaises. Mais , vers la Seine , quelques places et de très-petites rues permettent aux vents de pénétrer dans la grande rue , et de la parcourir avec une violence telle quelquefois qu'on a peine à marcher contre leur direction , et que la respiration est suspendue par la grande quantité d'air qui s'introduit à-la-fois dans les bronches. Je me suis vu souvent forcé de me retourner , tous les quatre ou cinq pas , afin de vider mes poumons de cette surabondance d'air , et de permettre à la poitrine

de reprendre sa fonction. Cette violence des vents qui se remarque très-souvent , et lors même qu'à quelque lieues de là l'atmosphère paraît tranquille , a un avantage bien important pour la salubrité , celui d'entraîner les émanations infectes qui s'exhalent de la grande rue. Celle-ci étant parfaitement horizontale , et la pente des ruisseaux et des égouts peu considérable , les boues y séjournent et exhalent une odeur insupportable dont on est frappé en entrant dans la ville , lorsque les vents viennent du midi et que la température est un peu élevée. Les habitations placées le long des falaises n'en sont séparées que par des petites cours où se font les blanchissages , la préparation des aliments , et , en général , toutes les choses de propreté. Les eaux sales sont portées à la rue en passant sous des allées communes , quelquefois même , à travers les appartements du rez-de-chaussée , et alors le conduit n'est recouvert que par une planche. Les ruisseaux étant peu inclinés , et la plupart non pavés , retiennent les ordures pendant longtemps. Tout serait réuni contre la conservation de la santé et pour favoriser le développement d'épidémies meurtrières , si des courants d'air ne venaient détruire ces causes de maladies.

Une réflexion se présente ici à l'observateur attentif : c'est que , dans les temps de calme et les grandes chaleurs de l'été , le soleil en échauffant cette portion de la ville , depuis son lever jusqu'à midi , devrait rendre ces émanations très-nuisibles à la santé , et déterminer tous les fâcheux effets d'un air chargé de miasmes délétères ; mais il n'est point , à Quillebeuf , de repos parfait dans l'atmosphère qui est toujours agitée par le flux et le reflux. D'ailleurs , un vent de Sud-Est , qui souffle dans

toutes les soirées de beau temps et de calme , et qui suit la direction de la ville , vient en renouveler constamment l'air.

Sans l'action bienfaisante des vents , il existerait encore à Quillebeuf une autre cause d'insalubrité résultant du choc des courants de la rivière.

Les murs des maisons placés au Levant de la grande rue ou ceux des jardins , sont battus par le flux et le reflux ; mais , à la basse-mer , il reste entr'eux et les eaux du fleuve une distance de quatre à cinq toises. Le flot , qui vient frapper à l'aval de la ville , est repoussé par les quais dont la construction est ménagée de manière à garantir la rade de l'action de la barre pour la sûreté des navires. Le flot change ainsi de direction ; il se porte vers le pays de Caux , où il rencontre , le long des marais du Mesnil , le courant naturel du fleuve. Ce courant , repoussé avec force , se dirige vers la ville , où il ne trouve aucune résistance jusqu'à sa jonction avec le nouveau courant établi par la barre. Il se fait ainsi le long de la ville un tournoiement des eaux , un remous suivi de repos parfait à la pleine mer. Alors les vases entraînées par les courants se déposent , forment un obstacle à l'écoulement des eaux de la ville , et de là encore une source d'émanations insalubres si elles y séjournent long-temps : ce qui arrive dans les mortes marées ; la pleine mer , dans ce cas , ne couvrant point ces vases et n'arrivant qu'à deux à trois toises des murs. Dans les vents de l'Orient et du Nord , si les marées sont fortes , ce dépôt ne séjourne pas , parce que les vagues poussées violemment contre les murs , à mesure que la marée

baisse , nétoient et laissent le roc à nud. Lorsque les marées ne montent point assez et que les vents du Midi et du Couchant ne donnent point au fleuve une agitation suffisante , le renouvellement de l'air vient s'opposer à l'action des miasmes délétères entretenus par le défaut d'écoulement des eaux puantes de la ville et non par la vase , puisque l'expérience a prouvé que ses émanations n'ont rien de nuisible à la santé.

La portion ADCM offre l'aspect d'un village composé de la réunion d'étables à vaches , écuries , granges et autres bâtimens ruraux. Quelques maisons qui forment la rue FG , et celles qui se trouvent sur le chemin qui tend de F au moulin M , sont bâties récemment , bien aérées et généralement saines. Seulement les petites rues comprises entre celle FG et le rivage du couchant , sont enfoncées , non pavées , sans égout , et excessivement puantes ; mais elles sont habitées par un trop petit nombre d'individus pour offrir des sujets d'observation sur la différence des constitutions.

La troisième et dernière partie de la ville , occupant la surface DIKH , est celle qui , comme je l'ai dit plus haut , reçoit les vents de l'Orient , du Nord et de l'Occident. Elle est très-irrégulièrement bâtie , des places non pavées ; de petites rues mal ou non pavées ; des ruisseaux creux et remplis de boue jusqu'à plus d'un pied de profondeur , séparent les habitations. Toutes ces dispositions devraient la rendre mal saine ; mais l'agitation continuelle de son atmosphère remédie à tout , et rarement la mauvaise odeur y est sensible.

D'après ce que j'ai rapporté sur les qualités de l'air de la ville de Quillebeuf , on voit que

si un grand nombre de causes d'insalubrité s'y trouvent réunies , elles sont toutes détruites par l'avantage qu'offre le voisinage d'un fleuve très-ouvert et coulant avec rapidité et par une ventilation continuelle qui en renouvelle l'air. L'examen des maladies qui ont été observées à Quillebeuf , justifiera ces heureux effets ; mais , pour suivre l'ordre que j'ai adopté , je dois auparavant m'occuper de la nature des eaux de la ville , des professions , du caractère , et en général des mœurs de ses habitants.

Les Quillebois ne boivent point d'eau ; ils ne l'emploient qu'à la préparation des aliments et à la propreté. L'eau de la Seine ne peut servir à aucun usage. Outre qu'elle est excessivement chargée de vase , elle contient les mêmes sels que l'eau de la mer , en plus petite quantité , à la vérité , mais assez pour la faire rejeter.

C'est à travers les rochers que se filtrent les eaux dont se servent les habitants de Quillebeuf. Des sources abondantes , toutes au-dessous du niveau de la ville , leur procurent l'eau potable , au moyen de puits très-multipiés ; mais ceux-ci , quoiqu'alimentés par les mêmes sources , contiennent des eaux qui offrent des différences remarquables. Tous les puits qui , dans la première partie de la ville , se trouvent placés le long des falaises , donnent des eaux qui cuisent facilement les légumes , dissolvent le savon , et qui réunissent , au dire des buveurs d'eau , toutes les qualités agréables au goût. L'eau des puits du Levant de la grande rue présente des effets contraires ; elle ne peut cuire les légumes ni dissoudre le savon , et se trouble souvent dans les fortes marées.

Je

Je n'ai jamais fait l'analyse de ces eaux ; mais j'ai recueilli ce qu'elles offrent de particulier dans l'usage qu'on en fait. Cette différence me paraît néanmoins facile à expliquer sans le secours de l'analyse , en portant l'attention sur la disposition des lieux.

L'eau fournie à tous les puits par les mêmes sources doit être de même nature ; mais dans les derniers elle subit un changement dû à l'introduction de l'eau de la Seine. La surface de l'eau des puits ne se trouve qu'à une profondeur de 9 à 10 pieds à partir du niveau des rues ; celles-ci étant élevées de 13 à 14 pieds au-dessus du niveau de la Seine à la marée basse , il en résulte environ 4 pieds d'écoulement pour les eaux contenues dans les puits. A la pleine mer , non-seulement l'écoulement naturel des eaux de source , dans la Seine , n'a pas lieu ; mais encore , si le volume d'eau de la marée est assez considérable pour excéder l'élevation du niveau de celle des puits , et déterminer le refoulement de son cours , l'eau de la Seine , pénétrant dans les canaux souterrains , gagne les puits les plus voisins de la rive et s'y introduit. La même cause la conduirait jusqu'à ceux placés le long des falaises , si cette pression s'exerçait assez long-temps ; mais comme elle ne peut avoir lieu que pendant deux à trois heures , deux fois par jour , le cours naturel des sources se rétablit dans l'interval. Cependant l'eau du réservoir des puits conserve toujours une partie du mélange qui s'y est fait avec l'eau de la Seine , et qui suffit pour la rendre impropre aux usages désirés , à cause des sels qu'elle contient. Ce raisonnement est justifié par le trouble de l'eau des puits et son augmentation à l'heure de la pleine mer : augmen-

tation qui d'ailleurs est d'autant plus considérable que la mer monte davantage , et qui n'est pas sensible dans les mortes marées. Dans ce dernier cas même quelques - uns des puits exposés à cette variation , et assez profonds pour que ce renouvellement continu de l'eau rende le mélange presque nul , offrent une eau potable pendant quelques jours , parce que la marée , qui ne monte qu'à 2 à 3 pieds , se trouve au-dessous du niveau de l'eau de ces puits.

Les habitants de Quillebeuf doivent être distingués en deux classes , relativement aux professions , aux mœurs , au caractère et au langage ; la première comprendra les naturels de la ville , et la seconde les étrangers qui sont venus s'y fixer.

Tous les hommes nés à Quillebeuf sont marins et ont de l'éloignement pour toute autre profession ; mais on doit admettre entr'eux des nuances basées sur l'éducation et le rang qu'ils occupent dans leur corps social. Les capitaines de long cours , plus instruits , plus accoutumés aux usages de la société par les voyages , y tiennent le premier rang : ils sont généreux et affables , d'un caractère franc et loyal , et doués en général des qualités du cœur qui rendent le commerce des hommes agréable , mais ils sont en petit nombre. Les maîtres au cabotage et les pilotes occupent un rang inférieur , et peuvent , par leur grossièreté et leur caractère , être confondus avec les matelots et les pêcheurs. Tous ceux-ci sont en général peu spirituels , et joignent à un cœur excellent une dureté apparente , qui tient plus au vice d'éducation qu'au défaut de sensibilité. Ils sont presque tous d'un tempérament bilieux et mélancolique ; leur taille est communément au-dessus de la moyenne ; la plupart ont les cheveux bruns et

la peau basanée ; leur voix est rauque et altérée par l'usage des liqueurs fortes ; ils sont forts et robustes , supportent facilement les fatigues de leur état , et ne sont que très-rarement malades ; ils dorment peu et n'ont point d'heures réglées pour se livrer au sommeil ; ils sont fiers et dédaigneux , et leur orgueil gît dans le sentiment de leur force ; néanmoins ils sont obligeants sans prévenance et sans prétendre à la reconnaissance.

Les Quillebois sont très-laborieux et constamment occupés. Les pilotes et les pêcheurs forcés à la résidence partagent leur temps entre les travaux de leur métier et le tricot , dans l'intervalle des marées. Ceux qui ne sortent point du port sont tout le jour , même dans les mauvais temps , sur les quais où , le tricot dans les mains , ils s'entretiennent de leur état et observent les mouvements des marées. Les soirées d'hiver se passent auprès des femmes , dans des cercles qu'ils nomment *tablees* , et là les hommes s'occupent à la préparation de filets pour la chasse des alouettes , ou bien encore à leur tricot , et les femmes à la fabrication de la dentelle.

Les jeunes femmes de Quillebeuf sont en général assez jolies et fraîches ; leur taille est plus que moyenne ; elles ont peu d'embonpoint. Le tempérament prédominant du sexe est le bilioso-sanguin. Les Quilleboises , pour la plupart , sont d'un caractère acariâtre et hautain. Elles aiment le luxe , et leurs plus grandes dépenses sont pour la toilette. Leur costume est celui des paysannes , enrichi de quelques ajustements particuliers , dont la dentelle qu'elles fabriquent elles-mêmes fait l'ornement principal. Elles font constamment leur volonté ; elles exercent même une sorte de despotisme sur leurs

maris, qui ne se permettraient rien de relatif à leurs intérêts sans l'aveu de l'épouse qui tient les rênes de l'administration. Il est de rigueur que, dès le jour des noces, le mari donne à sa femme une procuration générale, non-seulement pour gérer leurs biens, mais même pour les vendre si elle le trouve à propos; et cet usage, qui tire son origine de la nécessité où sont les maris de s'absenter, s'étend jusqu'à ceux qui ne cessent d'habiter la ville. Le mari qui se refuserait à ce témoignage de confiance envers sa femme, serait mal vu et s'exposerait à faire mauvais ménage.

L'occupation unique des femmes de Quillebeuf est la fabrication de la dentelle. Dès l'âge de 5 à 6 ans elles sont livrées à ce travail qui devrait altérer leur santé, en s'opposant au développement de la poitrine. La position penchée en avant sur le coussin et en même temps le mouvement continu des épaules devraient disposer à la phtysie pulmonaire qui, cependant, ne s'observe que très-rarement chez elles; mais cette attitude leur donne un mauvais maintien; elles marchent courbées en avant; elles ont le ventre gros et le dos fort arrondi.

La nourriture habituelle des Quillebois se compose de bon pain de froment, de viandes saines, et plus particulièrement de légumes et du poisson le plus inférieur de leur pêche; le plus beau est porté aux marchés de Pont-Audemer et de Rouen. Leur boisson ordinaire est le petit cidre. Les hommes pour la plupart font abus de liqueurs fortes; ils sont peu difficiles sur les mets. Les femmes sont très-sobres; elles ont de l'aversion pour le vin, les liqueurs, le café, et ne se livrent à aucun excès. Parmi leur qualités on distingue sur-tout la propreté.

Les garçons sont les enfants chéris des pères et des mères ; ils sont l'appui des familles , et leur naissance est annoncée , aux parents et aux amis , comme un événement des plus heureux. Leur éducation n'est point dispendieuse ; on se contente de leur apprendre à lire et à écrire , et , dès l'âge de 8 à 10 ans , ils sont livrés à la marine , qui leur procure la nourriture et l'entretien. Le pilotage , dont les produits sont assez considérables en temps de paix maritime , est un privilège exclusif pour les enfants mâles , nés et baptisés à Quillebeuf. Le désir de faire participer leurs enfants à cette faveur a souvent déterminé les femmes enceintes des communes voisines à y venir faire leurs couches ; cependant le titre de pilote ne s'obtient qu'à la mort d'un de ces privilégiés , car le nombre en est fixé à 99 et ne peut être augmenté.

Les Quillebois sont généralement ignorants et superstitieux. Leur langage est tout particulier et ne ressemble en rien aux idiômes du peuple des pays voisins : il faut une grande habitude pour l'entendre. Des expressions qui ne sont connues que d'eux , une prononciation qui dénature les mots , rendent inintelligibles leurs conversations ; par exemple : le *g* et l'*j* se prononcent comme le *c* , *ch* comme *s* , etc.

La fidélité fut l'apanage des Quillebois dans les temps qui précédèrent la révolution , et l'on remarquait , en effet , pour le lien conjugal , ce respect que cite M. Lepecq. J'ai vu aussi s'exercer , sans aucune conséquence , cet usage qui permettait à une fille d'aller chez le garçon qu'elle avait choisi pour mari , d'y prendre soin de son ménage comme si déjà elle était son épouse ; mais cette simplicité de mœurs a reçu quelques atteintes ; la corruption a pénétré à Quillebeuf comme ailleurs , et n'offre

que trop de preuves des progrès qu'elle y fait chaque jour.

Les étrangers qui sont venus se fixer à Quillebeuf sont principalement des marchands, des artisans et ouvriers, si on en excepte quelques personnes occupant les places d'administration. Leurs mœurs sont en général fort douces ; ils sont sobres et adonnés à leur travail. Il existe entre eux et les naturels une démarcation sensible qui naît de la différence de caractère et de langage : chacun de son côté s'estimant davantage, ne cherche point de rapprochement. Rarement on voit le naturel contracter alliance avec celui qui ne l'est pas ; et le Quillebois qui prend femme au-dehors est ordinairement mal vu de ses compatriotes ; cependant depuis quelques années on se relâche de cette coutume si long-temps observée.

Nous avons examiné les qualités de l'air de la ville de Quillebeuf, celles de ses eaux, les professions, le caractère et le langage de ses habitants ; il nous reste maintenant à consulter les registres mortuaires pour comparer le nombre des morts avec la population, et vérifier les observations précédemment rapportées. Les tableaux suivants nous offriront ce résultat.

---

( *Suivent les Tableaux.* )

## T A B L E A U X

*Contenant le nombre d'individus morts à Quillebeuf,  
pendant trente ans , divisés 1° par années et par  
mois et 2° par années , âges et sexes.*

TABLEAU contenant le nombre d'Individus morts à

ANNÉES.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.
1780.	3	2	2	»	»	2
1781.	2	1	3	»	1	»
1782.	2	4	1	»	2	2
1783.	»	5	2	5	4	»
1784.	2	2	1	3	2	2
1785.	7	»	3	4	2	»
1786.	14	4	1	1	3	5
1787.	3	4	2	2	2	3
1788.	2	5	1	»	1	1
1789.	5	1	2	4	1	»
1790.	2	3	3	4	3	1
1791.	1	1	1	1	1	2
1792.	2	1	1	1	1	3
1793.	5	2	4	5	2	4
1794.	4	2	3	4	1	1
1795.	9	8	3	1	5	1
1796.	3	2	4	3	2	3
1797.	1	8	3	5	2	»
1798.	5	3	4	3	»	5
1799.	»	2	1	»	1	1
1800.	1	1	2	2	3	3
1801.	1	4	1	3	3	3
1802.	5	1	3	»	2	2
1803.	»	3	1	2	6	»
1804.	3	4	2	4	3	2
1805.	1	»	1	»	2	»
1806.	1	4	5	2	3	3
1807.	1	1	1	1	»	1
1808.	2	2	1	2	1	1
1809.	1	»	4	2	4	2
	88	80	66	62	63	53

Quillebeuf, pendant 30 ans, divisé par années et par mois.

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	TOTAL de chaque Année.
1	1	5	3	5	»	24
»	2	2	»	1	2	14
1	1	5	1	2	1	22
6	1	2	6	3	»	32
2	3	»	3	2	2	24
2	»	5	3	8	5	39
2	1	2	1	1	1	36
»	»	»	2	3	1	22
1	4	»	1	»	4	20
»	2	1	1	2	1	20
1	»	»	3	2	1	23
2	3	2	2	3	»	19
4	3	1	»	1	4	22
2	1	1	»	3	2	31
»	1	1	4	1	5	27
1	2	»	2	8	7	47
1	3	4	»	»	2	27
»	»	3	4	1	»	27
1	»	2	1	1	1	26
1	1	1	2	»	1	11
3	1	4	1	»	2	23
»	4	1	4	1	4	29
3	1	3	»	3	1	24
»	3	2	4	2	2	25
3	2	3	2	2	2	32
2	3	»	3	»	2	14
»	1	2	4	»	1	26
»	2	2	1	3	2	15
»	»	1	1	2	3	16
1	2	1	1	5	1	24
40	48	56	60	65	60	741

## TABLEAU de Mortalité , pendant 30 ans ,

ANNÉES.	TOTAL.	Enfants morts au-dessous de 9 ans.		de 9 à 16 ans.		de 16 à 30 ans.	
		Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Hommes.	Femmes.
1780.	24	7	1	1	»	»	1
1781.	14	»	4	»	»	1	1
1782.	22	4	3	»	»	1	»
1783.	32	5	5	»	»	1	1
1784.	24	1	7	1	»	1	2
1785.	39	11	9	»	1	»	»
1786.	36	8	9	1	2	1	2
1787.	22	4	5	2	»	2	»
1788.	20	3	5	»	»	»	2
1789.	20	5	2	»	1	»	1
1790.	23	5	6	»	»	»	2
1791.	19	6	7	»	»	»	1
1792.	22	10	5	»	1	»	1
1793.	31	7	7	»	»	1	2
1794.	27	9	5	1	»	»	»
1795.	47	10	18	1	»	»	2
1796.	27	6	6	»	»	1	»
1797.	27	10	8	1	1	»	1
1798.	26	7	7	1	1	1	1
1799.	11	2	»	»	»	»	»
1800.	23	6	3	»	1	2	»
1801.	29	5	4	»	»	2	»
1802.	24	4	6	»	1	1	»
1803.	25	7	6	1	2	»	2
1804.	32	10	6	1	1	»	»
1805.	14	»	3	»	2	1	1
1806.	26	6	1	1	»	1	1
1807.	15	2	3	»	»	2	1
1808.	16	2	3	»	»	1	»
1809.	24	4	4	»	1	»	1
	741	166	158	12	15	20	26
		324		27		46	

divisé par années, âges et sexes.

de 30 à 50 ans.		de 50 à 60 ans.		de 60 à 70 ans.		de 70 à 80 ans.		de 80 à 90 ans.		Au-dessus de 90 ans.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.								
1	2	1	1	1	1	2	1	"	3	"	1
"	1	"	"	2	1	2	2	"	"	"	"
"	1	1	"	1	6	2	2	1	"	"	"
3	2	1	3	3	"	3	4	"	1	"	"
1	2	1	1	3	1	"	2	"	1	"	"
"	2	1	3	2	3	2	3	"	2	"	"
"	"	3	3	2	1	1	"	"	2	"	1
2	"	1	"	"	2	"	2	2	"	"	"
"	2	2	"	2	"	"	3	"	1	"	"
1	1	3	"	2	"	"	1	1	2	"	"
4	"	"	2	1	"	2	"	"	1	"	"
"	1	"	"	"	2	1	1	"	"	"	"
1	1	1	"	1	"	"	1	"	"	"	"
3	2	1	"	"	1	"	3	"	3	"	1
2	"	1	"	"	1	1	4	"	2	"	1
2	2	1	2	3	2	2	2	"	"	"	"
"	4	1	2	"	2	2	1	"	1	"	1
"	"	"	"	1	1	1	2	"	"	"	1
"	"	1	2	1	1	1	1	"	1	"	"
2	2	1	"	1	1	1	"	"	1	"	"
2	"	"	2	1	"	"	4	1	1	"	"
"	4	2	2	1	3	"	2	2	2	"	"
1	1	2	"	2	2	"	"	2	2	"	"
2	"	"	"	2	"	1	1	"	1	"	"
"	1	1	1	"	6	"	4	1	"	"	"
2	2	"	2	1	"	"	"	"	"	"	"
1	1	1	"	"	3	1	7	"	1	1	"
"	1	1	1	2	"	1	"	1	"	"	"
"	"	"	3	1	"	"	4	1	1	"	"
2	1	"	2	1	1	2	1	2	1	1	"
52	36	28	32	37	41	28	58	14	30	2	6
68		60		78		86		44		8	

*INDUCTIONS que l'on doit tirer de ces tableaux de mortalité.*

Le premier tableau nous montre que l'automne, l'hiver et le printemps, sont les saisons où la mortalité est plus grande à Quillebeuf; les mois de janvier et février sont les plus meurtriers, et le temps des douces températures est celui qui nuit le moins à la santé des Quillebois.

Le second tableau prouve ce qu'on a toujours remarqué, que l'enfance est l'âge qui expose à plus de dangers; la preuve en est peut-être plus sensible encore à Quillebeuf que par-tout ailleurs, puisque sur 741 morts il se trouve 324 enfants, ce qui compose près de moitié du total des mortalités; mais, ce qui m'a particulièrement frappé, c'est qu'il en périt beaucoup presque aussitôt qu'ils ont vu le jour. De 324 enfants, 46 sont morts dans les 24 heures, et 52 dans les 15 jours de leur naissance. Ne serait-on pas fondé à soupçonner que de mauvaises manœuvres de la part des sages-femmes dans l'accouchement, et le défaut des premiers soins nécessaires à l'enfant, en sont la cause?

Les enfants au-dessous de 9 ans ont péri, pour la plupart, de convulsions occasionnées par la dentition et par les vers; mais sur-tout par cette dernière maladie, dont les adultes sont aussi atteints quelquefois. Sur 324 enfants morts en 30 ans, 237 ont succombé à ces maladies.

Ne pourrait-on pas craindre encore, avec raison, que le défaut de secours bien administrés augmente le nombre des victimes? Les conseils de sages-femmes peu expérimentées, ont été pendant long-

temps , les seules ressources contre les maladies à Quillebeuf , et la confiance exclusive que les femmes accordent à ces matrones pour l'accouchement , les a mises en possession de la santé de ces petits individus , et même des personnes plus avancées en âge. Ces considérations , sans doute , jointes à celle de la rareté des maladies parmi les adultes , ont dû éloigner les chirurgiens de se fixer dans cette petite ville qui devait naturellement attirer leurs regards.

Sur 27 morts de 9 à 16 ans , 9 ont péri de fièvre maligne , 10 de vers , 2 de convulsions dont on ignore la cause , 1 d'angine , 1 autre de chlorose , et 4 de maladies dont les caractères ont été inconnus aux parents.

Les adolescents , les adultes et les vieillards périssent en général de maladies très-aiguës , parmi lesquelles on remarque les fièvres malignes , et sur-tout les fluxions de poitrine et quelques angines.

Il n'existe à Quillebeuf que fort peu de maladies chroniques. On y observe un petit nombre d'hydropisies ascites , chez les vieillards ; quelques hommes sont atteints de la goutte ; les femmes en paraissent affranchies. Les hommes ont habituellement le ventre paresseux. Le *fluor albus* est presque habituel chez le sexe , sur-tout depuis quelques années : l'usage des chauffe-pieds pourrait en être la cause principale.

Aucune maladie n'est sensiblement épidémique à Quillebeuf , à l'exception des affections exanthématiques , telles que la rougeole , la variole , la scarlatine qui sont toujours bénignes ; on n'a pas d'exemples de terminaison fâcheuse. En 1779 un flux dyssentérique , qui dura peu , enleva plu-

sièurs malades ; mais c'est la seule épidémie meurtrière dont on se rappelle.

Pendant ces 30 années d'observations que nous rapportons, il n'est mort que 25 individus affectés de phtysie pulmonaire ; et il est à remarquer qu'elle a sévi plus particulièrement sur les étrangers qui sont venus se fixer à Quillebeuf, puisque, sur les 25 sujets qu'elle a emportés, 13 seulement sont originaires de Quillebeuf, tandis que les 12 autres font partie de ces étrangers dont le nombre s'élève au plus au dixième de la population.

Parmi les Quillebois atteints de cette cruelle maladie, 3 familles ont à elles seules offert 6 victimes ; les autres phtysiques l'ont contractée par des causes qui paraissent étrangères à leur constitution.

Deux familles étrangères ont également fourni à elles seules 6 phtysiques.

La phtysie pulmonaire ne paraît pas frapper plus un sexe que l'autre. Les 25 individus qu'elle a emportés se composent de 12 hommes et de 13 femmes et filles. La plupart de ces malades n'a succombé qu'à un âge un peu avancé.

Le tableau de mortalité dans les différents âges nous prouve donc que le nombre des enfants morts avant 9 ans, s'élève à près de moitié du total général ; que l'âge moyen, c'est-à-dire de 9 à 60 ans, est celui dans lequel il y a moins de mortalité ; que c'est au-dessus de 60 ans qu'on en trouve davantage ; et qu'enfin, le plus grand nombre de ceux qui passent ce dernier âge, ne périt que de 70 à 80 ans, quoique beaucoup ne meurent qu'au-dessus de 80 et même de 90 ans.

Dans l'enfance et l'adolescence la mortalité est à-peu-près égale pour les garçons et les filles ; mais

à mesure que l'âge avance , le nombre des femmes augmente et devient plus que double de celui des hommes lorsqu'on arrive à 70 ans et au-dessus.

Cette différence , à laquelle les voyages des hommes et les effets de la guerre peuvent contribuer , doit aussi nous confirmer dans l'opinion que les hommes en général vivent moins long-temps que les femmes.

En dernière analyse de ce qui vient d'être rapporté , on doit conclure que la ville de Quillebeuf est fort saine ; qu'il s'y observe peu de maladies ; qu'elles y sont presque toujours sporadiques et occasionnées par des causes ordinairement violentes et particulières à l'individu affecté ; que la phtysie pulmonaire , qui , par-tout , exerce des ravages effrayants , y est fort rare ; que les fièvres intermittentes ne s'y rencontrent point ; et qu'en un mot ses habitants y poussent loin leur carrière.

C'est ici qu'en se rappelant les idées de M. Lepecq sur Quillebeuf , on verra combien elles sont éloignées des résultats de l'observation. A la vérité , mes recherches sont faites dans un temps postérieur à celui qui a servi de base à cet estimable auteur ; mais les constitutions n'ont pas dû changer avantageusement , et le nombre de vieillards qui se remarque au commencement du tableau de mortalité , et dans un temps très-rapproché de l'époque des observations de M. Lepecq , prouve qu'on vivait alors à Quillebeuf aussi long-temps et même plus long-temps qu'à présent.

Nous avons décrit tout ce qui est relatif à la ville de Quillebeuf en particulier , nous allons

passer maintenant à l'examen des lieux qui lui sont contigus.

La chaîne de rochers qui s'éleve au-dessus des maisons de la ville , se prolonge le long du lit de la Seine , comme nous l'avons déjà dit , dans la direction du Nord-Nord-Ouest , au Sud-Sud-Est jusqu'à Vieux - Port , c'est-à-dire dans l'étendue d'environ une lieue. Ils forment la base de la campagne de Saint - Aubin et des bruyères de Trouville. Le carbonate de chaux en est la partie la plus considérable ; mais , à des distances plus ou moins rapprochées , on remarque des tables de silex parfaitement horisontales , n'ayant qu'un à deux pouces d'épaisseur , et dont les deux surfaces sont unies au carbonate de chaux , avec l'interposition d'un peu de terre alumineuse et de sable fin qui facilitent leur séparation d'avec la pierre calcaire. Ces tables , qui sont fort étendues , offrent une grande dûreté et ne se rompent facilement que dans les parties où l'on reconnaît des fêlures. Le sommet de ces masses de rochers , d'autant plus élevé qu'on s'éloigne davantage de la ville , est reconvert d'un sable plus ou moins rouge et d'une si petite quantité de terre végétale que les plantes peuvent à peine y trouver leur nourriture.

A une demi-lieue de la ville , toujours en suivant la rive orientale , on trouve un souterrain appelé la *Cave aux Loups* , qui s'étend en différents sens , mais qu'on dit être sur-tout d'une longueur très-considérable. J'ai cherché à m'en assurer par moi-même ; mais , dépourvu de lumière et rencontrant souvent des masses de sable qui s'étaient écroulées par les fentes des rochers , la curiosité a dû céder à la prudence , et je ne peux à cet égard que rapporter  
l'opinion

l'opinion généralement répandue dans le pays. On trouve vers l'entrée de cette caverne le capillaire de Montpellier. On ignore quand et comment ce souterrain a été creusé ; il ne paraît pas présumable qu'il soit l'ouvrage de la nature ; peut-être faisait-il partie des travaux faits sous le règne de Henri IV ou de Louis XIII , pour la défense de la place.

Le terrain qui forme la campagne de Saint-Aubin et auquel ces rochers servent de base , est sablonneux et contient beaucoup de caillou. On est parvenu , à force de culture , à y récolter le seigle et l'orge ; mais les récoltes qui répondent le plus aux soins des cultivateurs sont celles des luzernes , des pommes de terre et du chanvre. Le voisinage des marais de Saint-Aubin , dont les habitants jouissaient en commun avant la révolution , leur permettait de se procurer des fumiers en abondance , à l'aide desquels ils ont amélioré ce terrain ingrat , sans aucuns frais , puisque les vaches qu'ils avaient en grand nombre payaient et au-delà , avec leur lait , les dépenses des fermiers , et que les marais fournissaient la litière et le pâturage ; on s'aperçoit déjà des effets du partage qui a été fait de ces marais communaux , par la diminution du produit d'une partie de ce terrain.

Au Midi de la campagne de Saint-Aubin se trouvent des bruyères qui fournissent aussi des pâturages ; mais elles ont été également partagées et sont d'ailleurs dépouillées par les moutons des fermiers de Sainte-Opportune et Trouville.

En quittant , à Vieux-Port , la file de rochers faisant face à l'Orient , et en remontant dans la plaine pour se reporter vers le Couchant , on trouve successivement les communes de Trouville , Sainte-Opportune , Saint-Urien , Saint-Quez-des-Champs ,

Bouquelon et Marais-Vernier. Toutes ces communes sont situées dans des plaines élevées et fort saines, excepte la dernière. Les habitants de celle-ci et ceux des petites parties des autres communes qui s'étendent dans la vallée et viennent se terminer aux marais, sont plus ou moins exposés aux fièvres intermittentes, aux obstructions, aux hydropisies, et en général aux maladies des pays marécageux.

La commune de Saint-Aubin, qui se trouve entre toutes celles-ci et la ville de Quillebeuf, est placée au Nord et au Levant de marais dont l'étendue est de près de 2 lieues en longueur, et d'une lieue et demie en largeur. Dans une grande partie de ces marais les eaux sont sans écoulement et retiennent quantité de végétaux pourris qui donnent lieu à des émanations insalubres. La partie placée le long des côtes offre sur-tout cet inconvénient; des roseaux constamment baignés jusqu'à moitié de leur tige, rendent ce terrain inculte. Les maladies dont nous venons de parler se remarquent assez souvent dans la commune de Saint-Aubin, mais y sont moins fréquentes qu'on ne pourrait le craindre, et cela est dû, sans doute, à ce que les habitations ne sont point assises sur les marais, mais au contraire sur une terre siliceuse extrêmement sèche, ce qui ne donne aux émanations des marais qu'une influence plus ou moins éloignée sur la masse des habitants.

La majeure partie de ces marais est entretenue humide par des fossés et rigoles qui s'y distribuent, et qui reçoivent leurs eaux d'une espèce de lac appelé la *Grande-Mare*, dont la surface est de plus de 3500 toises. Celle-ci est alimentée par des sources qui s'élèvent de son fonds, et l'excédent de ses eaux est conduit par un fossé dans la rivière

de Seine , mais avec beaucoup de lenteur , après qu'elles ont été retenues et distribuées à volonté dans les marais , au moyen de vanes et d'une écluse placée derrière le village de Saint-Aubin.

La grande-mare est très-profonde dans quelques endroits ; elle est poissonneuse et navigable pour des bateaux plats qui transportent d'une rive à l'autre des bottes de roseaux , dont on fait usage pour la couverture des bâtimens et la litière des bestiaux. Le chenal praticable pour les grands navires qui font la navigation du long cours , passait , il y a environ un siècle , par la grande - mare , qui alors était unie à la Seine. Les immenses marais qui les séparent maintenant n'existaient point , et l'on pourrait trouver sous eux plusieurs navires qui furent engloutis par les flots. La tradition et les organeaux placés dans le mur du vieux château de la mare , pour amarrer les navires , et qui s'y trouvent encore , attestent d'une manière irréfragable la vérité de cette assertion. Beaucoup de vieux marins encore existans ont vu ces marais se former ; et il y a 60 ans qu'ils ont suivi sur de grands navires la direction qu'a maintenant la digue qui sert de communication de Saint-Aubin au marais Vernier. On se rappelle même à Quillebeuf qu'un navire fut incendié , à-peu-près à cette époque , sous le château du marais Vernier , où était alors une posée.

Les naturalistes reconnaîtraient à Quillebeuf et dans ses parages , des richesses qui sont propres à l'embouchure de la Seine , soit parmi les poissons , soit parmi les plantes.

Les physiciens y trouveraient un vaste champ ouvert à l'observation , dans les phénomènes que

présentent la barre , les courants , les bancs de sable mobiles et fixes , la nature des écueils qui portent obstacle à la navigation , les vents qui sont en quelque sorte assujétis à des règles constantes , la variation du gisement des terres , les accidents qui accompagnent les naufrages , la nature des secours qui sont donnés aux navires , l'effet des marées elles-mêmes pour en favoriser ou contrarier le succès.

Vous rapporter ici , MESSIEURS , toutes ces choses dignes de piquer la curiosité des savants , ce serait trop m'écarter des bornes que me prescrit mon sujet. Je remets à une autre temps à vous en entretenir.

Ayant habité pendant plusieurs années la ville de Quillebeuf où je me livrais alors , par goût , à l'étude des mathématiques et de l'hydrographie , j'ai vu , par moi-même , se répéter assez souvent tous ces phénomènes intéressants , et j'ai pu remarquer ce que chercherait envain celui qui ne ferait à Quillebeuf qu'un séjour de quelques mois ou même de peu d'années , à raison des changements considérables qui s'opèrent dans des temps fort courts. Mes soins seront bien récompensés si mes observations deviennent utiles , et si vous les jugez , MESSIEURS , dignes de votre attention.

TABLEAU GÉNÉRAL des Observations météorologiques faites à Rouen pendant l'année 1811 ; par M. J.-B. VITALIS, Professeur de Sciences physiques, au Lycée.

SIX DERNIERS MOIS.

AN 1811.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
BAROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 3 lignes 2 le 25. <i>Minimum</i> . . . . . 27            10            0 le 1 <sup>er</sup> .	28 pouces 3 lignes 8 le 14. 27            8            0 les 9 et 25.	28 pouces 3 lignes 7 le 3. 27            4            4 le 25.	28 pouces 3 lignes 5 le 20. 26            11            8 le 26.	28 pouces 5 lignes 0 le 27. 27            4            8 le 11.	28 pouces 2 lignes 0 les 22, 24 et 25. 27            1            5 le 28.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 22 degrés 0 les 16 et 26. <i>Minimum</i> . . . . . 12            5 le 4.	25 degrés 5 le 3. 10            5 les 11 et 21.	21 degrés 0 le 15. 9            0 les 27 et 28.	17 degrés 0 les 4, 9, 12, 13, 20. 7            0 les 27 et 29.	13 degrés 8 le 5. -1            5 le 23.	10 degrés 0 les 10 et 19. -6            0 le 31.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 95 degrés 0 les 20 et 26. <i>Minimum</i> . . . . . 61            0 le 6.	95 degrés les 4, 8, 13, 14, 24 et 25. 65            le 18.	98 degrés 0 le 22. 62            0 le 8.	98 degrés 0 les 3, 7, 8, 10. 70            0 le 26.	98 degrés 0 les 1, 6, 7, 8, 25, 29, 30. 70            0 le 12.	98 degrés 0 le 2. 65            0 le 5.
VENTS DOMINANTS . . . . .	N.-O. et N.-E.	O.-N.-O., N.-O., S.-S.-O., S.-O.	N.-E., S.-E. (Grand Vent le 25.)	S.-E., S.-O., O.-S.-O. (Grand Vent les 5, 6, 12, 26, 29.)	N.-O., S.-O., N.-E.	O.-N.-O., S.-E. et N. (Grand Vent les 2, 3, 9, 14, 16.)
JOURS DE PLUIE . . . Total pour l'année 154 jours.	1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22.	5, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 14, 19, 20, 22, 23, 25.	20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28.	1, 3, 4, 5, 7, 8, 12, 24, 26, 27, 28, 30.	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19.	2, 4, 5, 8, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 24.
JOURS DE NEIGE . . . Total . . . . . 13 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	26, 27, 29.
JOURS DE GRÊLE . . . Total . . . . . 5 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	22.
UDOMÈTRE. {Quantité d'eau de pluie, neige et grêle . . . . . Total . . . . . 22 pouces 4 l. 11/16.	2 pouces 2 lignes 7/16.	1 pouce 1 ligne 4/16.	2 pouces 1 ligne 11/16.	1 pouce 9 lignes 3/16.	4 pouces 3 lignes 14/16.	1 pouce 7 lignes 6/16.
JOURS DE GELÉE . . . Total . . . . . 26 jours.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	21, 22, 23.	22, 26.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD. Total 46 jours.	6, 24.	15, 24, 31.	8, 9, 10, 19.	9, 10, 14, 17, 18, 19.	18, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.	13, 18, 24, 26.
JOURS DE TONNERRE. Total . . . . . 20 jours.	19.	3, 9.	20, 26.	1.	10.	Néant.

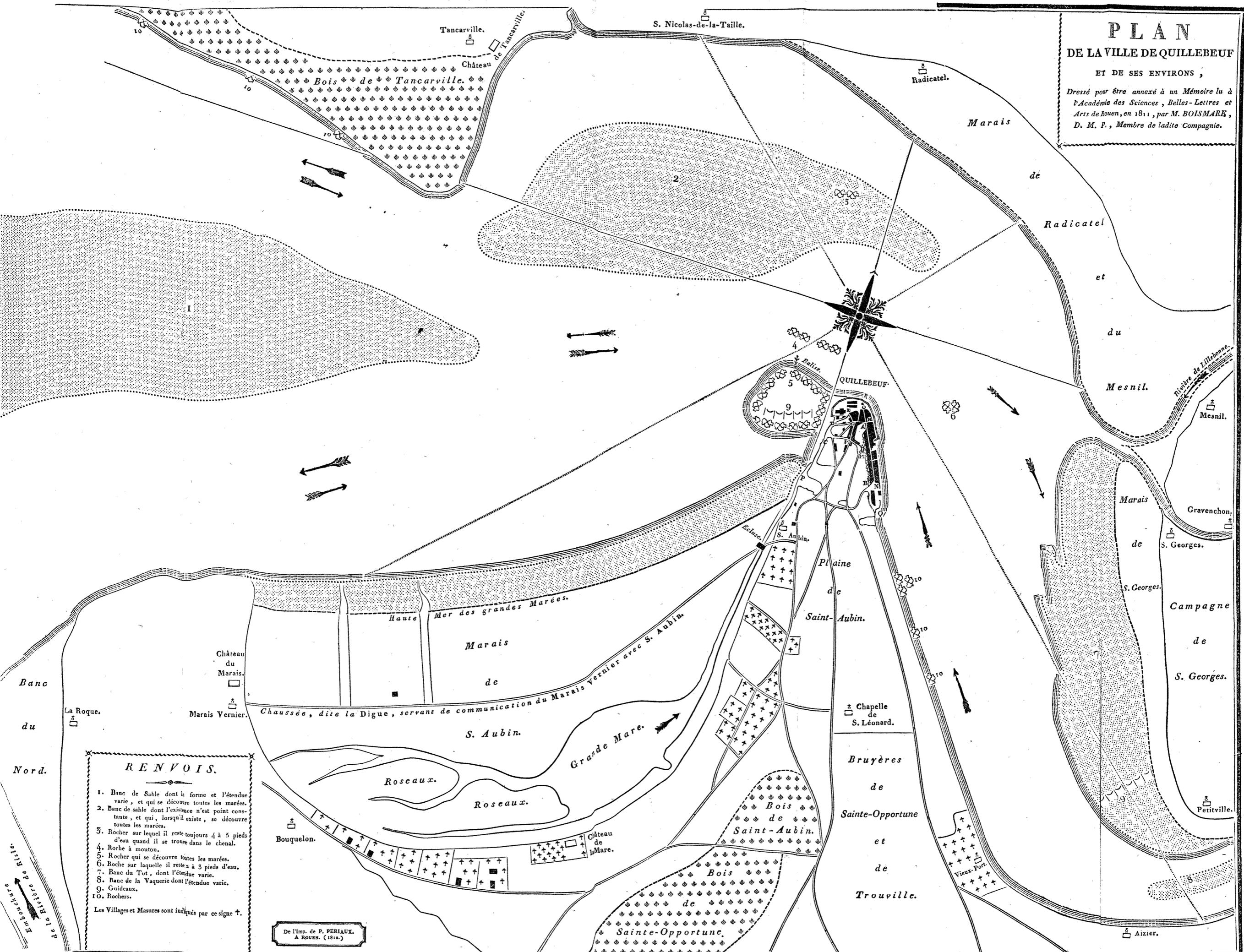
SIX PREMIERS MOIS.

AN 1811. (Les principaux phénomènes sont indiqués par une apostrophe lorsqu'ils ont été plus considérables.)	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	M AI.	JUIN.
BAROMÈTRE . . . . .	<i>Maximum</i> . . . . . 28 pouces 4 lignes 9 le 19. <i>Minimum</i> . . . . . 27        3        5 le 31.	28 pouces 2 lignes 0 le 17. 27        2        0 le 24.	28 pouces 5 lignes 4 le 29. 27        7        0 les 5, 7 et 8.	28 pouces 3 lignes 0 les 12 et 15. 27        4        0 les 18 et 19.	28 pouces 1 ligne 8 le 5. 27        7        0 le 15.	28 pouces 4 lignes 0 les 17 et 18. 27        7        6 le 2.
THERMOMÈTRE à MERCURE, Échelle de Réaumur.	<i>Maximum</i> . . . . . 8 degrés 0 le 31. <i>Minimum</i> . . . . . -7        0 le 4.	12 degrés 0 le 11. -2        0 le 30.	13 degrés 5 le 22. 1        5 le 10.	18 degrés 0 le 24. 3        0 le 12.	25 degrés 0 le 27. 10        0 les 7 et 10.	25 degrés 0 le 8. 10        0 les 15 et 21.
HYGROMÈTRE DE SAUSSURE.	<i>Maximum</i> . . . . . 100 degrés les 10, 11 et 27. <i>Minimum</i> . . . . . 75        le 25.	98 degrés les 3, 4, 9, 10 et 11. 70        le 17.	99 degrés le 2. 60        le 16.	100 degrés 0 le 14. 60        0 le 10.	95 degrés 0 les 1 <sup>er</sup> , 4, 7, 10, 17. 65        0 les 15, 28.	91 degrés le 5. 68        les 14, 19, 20.
VENTS DOMINANTS . . . . .	S.-O., N.-O., N.-E. (Grand Vent les 4 et 5.)	S.-O., O.-N.-O. (Grand Vent les 2, 12, 15, 14, 16, 26.)	N.-E., E., S.-E. (Grand Vent les 1 <sup>er</sup> , 7, 24.)	S.-E., S.-O., O.-S.-O. (Grand Vent les 18, 21, 22 et 29.)	S.-E. (Grand Vent les 5, 11, 28, 29.)	S.-E. (Grand Vent les 2, 5, 6, 8.)
JOURS DE PLUIE . . . . .	11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 24, 27.	3, 9, 10, 11, 12, 15, 14, 15, 16, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28.	1, 2, 3, 4, 6, 8, 9.	4, 7, 8, 9, 10, 15, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 30.	1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 26, 27, 28, 31.	1, 2, 5, 5, 6, 8, 12, 16, 20, 22, 23, 24, 25, 29, 30.
JOURS DE NEIGE . . . . .	1, 2, 3, 4, 9, 16, 18, 28, 30.	Néant.	Néant.	8.	Néant.	Néant.
JOURS DE GRÊLE . . . . .	8.	26.	Néant.	20.	Néant.	29.
UDOMÈTRE . . . . .	Quantité d'eau de pluie, de neige et grêle . . . . .	2 pouces 2 lignes 9/16.	0 pouce 4 lignes 4/16.	1 pouce 1 ligne 5/16.	1 pouce 11 lignes 4/16.	1 pouce 11 lignes.
JOURS DE GELÉE . . . . .	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 21, 22, 25, 25, 26.	18, 19, 20.	10, 11.	Néant.	Néant.	Néant.
JOURS DE BRUME ET BROUILLARD . . . . .	1, 10, 11, 13, 22, 25, 26, 27, 28.	4, 9, 10.	10, 19, 22.	3, 12.	21.	Néant.
JOURS DE TONNERRE . . . . .	Néant.	Néant.	Néant.	25*, 27.	1, 10, 17, 26, 27, 28, 31.	8, 16, 29, 30.

\*La foudre a tué ; chevaux sur la route de Neufchâtel.

# PLAN DE LA VILLE DE QUILLEBEUF ET DE SES ENVIRONS,

Dressé pour être annexé à un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en 1811, par M. BOISMARE, D. M. P., Membre de ladite Compagnie.



- RENVOIS.**
1. Banc de Sable dont la forme et l'étendue varie, et qui se découvre toutes les marées.
  2. Banc de sable dont l'existence n'est point constante, et qui, lorsqu'il existe, se découvre toutes les marées.
  3. Rocher sur lequel il reste toujours 4 à 5 pieds d'eau quand il se trouve dans le chenal.
  4. Roche à mouton.
  5. Roche qui se découvre toutes les marées.
  6. Roche sur laquelle il reste à 3 pieds d'eau.
  7. Banc du Tot, dont l'étendue varie.
  8. Banc de la Vaquerie dont l'étendue varie.
  9. Guideaux.
  10. Rochers.
- Les Villages et Masures sont indiqués par ce signe †.

De l'Imp. de P. PERIAUX.  
A ROUEN. (1812.)



---

BELLES LETTRES.

---

R A P P O R T

*Fait par M. PINARD DE BOISHÉBERT, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.*

M E S S I E U R S,

Vous venez d'entendre la lecture des travaux de la classe des sciences. Chargé de vous faire connaître les différents ouvrages qui sont du domaine des belles-lettres, c'est à regret que je me vois forcé de me renfermer dans les bornes d'une simple et très-courte analyse.

Toujours un peu sèche, elle ne saurait présenter qu'imparfaitement le mérite et les grâces qui appartiennent spécialement aux productions littéraires. Je citerai, autant qu'il me sera possible, les traits qui pourront donner à l'assemblée qui me fait l'honneur de m'écouter, une idée de la manière et du mérite des auteurs.

Elle ne verra pas, MESSIEURS, sans intérêt qu'il règne entre l'Académie et plusieurs Sociétés savantes, et des hommes instruits, une correspondance, une communication de lumières dont l'avantage est apprécié par tous les amis des lettres.

= Nous avons reçu de l'Académie du Gard le programme des prix qu'elle se propose de décerner en 1811. Le sujet du prix pour 1810 était l'éloge

de M. Servan. Son attente n'ayant pas été remplie, elle ne balance pas, à raison de l'importance du sujet, à proposer le même éloge pour le prix de 1811.

= De l'Académie de Besançon, un précis de ses Séances publiques, où, entr'autres ouvrages pleins d'intérêt, on remarque une notice excellente sur M. l'Abbé Rose, auteur de différents ouvrages.

= De la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le programme des prix pour les années 1811, 1812, 1813 et 1814.

= De l'Académie des Jeux Floraux, le programme des prix pour l'année 1811, et le précis des pièces qui ont été couronnées l'année dernière.

= De la Société libre d'émulation de Rouen, le rapport de sa séance publique et le discours intéressant de son président.

= On a fait hommage à l'Académie d'un *Dithyrambe sur la naissance du Roi de Rome*, par M. Delavigne, élève du lycée de Paris. Cette production, pleine d'intérêt par son sujet, présente de beaux vers, des idées heureuses, et fait concevoir les plus belles espérances de l'auteur, âgé de 16 ans.

On y remarque ces vers :

- » Rome, tes destins vont changer,
- » La France sur ses pas t'appelle à la victoire,
- » Elle ne peut céder sa gloire,
- » Mais elle peut la partager.

= M. *Delandine*, membre non résidant de cette Académie, et conservateur de la bibliothèque publique de Lyon, vous a fait passer une brochure intitulée : *Etat de la bibliothèque de Lyon pendant le cours de 1810.*

L'Académie apprendra sans doute avec plaisir, que, parmi les ouvrages qui figurent dans cette intéressante notice, s'y trouvent honorablement cités ceux que notre confrère M. *Vitalis* a publiés en différents temps sur la teinture. En parlant du Manuel du teinturier sur fil et sur coton filé, M. *Delandine* s'exprime ainsi : » L'auteur a » bien rempli la devise qu'il a prise, *multa paucis*, » beaucoup de choses en peu de mots. On sent, » ajoute-t-il, combien la connaissance de cet ouvrage, dans la ville de Lyon, peut y être utile » au perfectionnement de nos teintures déjà si » célèbres. «

= L'Académie a reçu une pièce intitulée : *Le Barde neustrien, hommage poétique à S. M. Napoléon*, par M. *Louis Dubois*, membre de plusieurs Académies.

= M. *Lafosse*, architecte de la ville, vous a fait hommage d'un plan d'architecture rurale.

= M. *Duronceray* vous a adressé deux ouvrages de sa composition ; le 1<sup>er</sup> a pour titre : *Les Souvenirs de Barthèle* ; le 2<sup>e</sup> est un poème sous le titre : *Les Cicérons français.*

Passons aux travaux des académiciens.

#### G R A M M A I R E.

= M. *Boinwilliers*, membre non résidant, a fait

hommage à l'Académie de son ouvrage intitulé : *Cours analytique d'Orthographe et de Ponctuation, ou Nouvelle Grammaire des Dames*, suivie de sujets de composition propres à inculquer facilement les principes de la langue française, sous le rapport, 1° de l'orthographe des mots en général, mais sur-tout des participes ; 2° de la ponctuation, dont les règles sont applicables, tant à la langue parlée qu'à la langue écrite : ouvrage théorique et pratique, destiné à toutes les maisons d'éducation, et dédié à S. A. S. la grande duchesse de Toscane.

### E L O Q U E N C E .

= M. *Demadières*, élu président, dans le discours d'usage à la rentrée de l'Académie, a entretenu la Compagnie de l'origine de la mairie et de ses fonctions. Il la considère sous le double rapport de la sûreté et du bonheur des citoyens, et relève, à juste titre, la juridiction qu'elle exerce sur les mœurs, par la surveillance active dans toutes les parties de l'instruction publique.

« Heureux devoir à remplir, s'écrie notre collègue, que celui de faire éclore, de nourrir, de fomentier une noble émulation parmi toutes les classes, de voir s'élever dans la cité des hommes qui doivent un jour en faire la gloire et la splendeur. »

Ceci conduit l'orateur à rappeler le souvenir intéressant de la sollicitude municipale dans nos murs. Il jette un coup-d'œil sur la formation de cette Académie, et ses heureux résultats.

Après avoir semé quelques fleurs sur la tombe de son prédécesseur, M. Defontenay, et lui avoir payé le tribut d'éloges bien mérités, pour le bien-

fait de la réunion des membres de l'Académie dispersés par le malheur des temps, M. Demadières exprime à la Compagnie combien il est sensible à l'honneur de la présider, et lui présente l'hommage du dévouement le plus sincère et le plus entier.

= M. Bignon a rendu compte d'un discours latin envoyé à l'Académie par S. Ex. le Grand-Maître de l'université impériale. Notre Collègue dit que, pour fixer l'attention sur cet ouvrage, il suffit de remonter à sa première cause.

Le Grand-Maître a ordonné que, dans tous les lycées, il serait prononcé, le 1<sup>er</sup> jeudi de juin 1810, par le professeur de rhétorique, un discours latin sur le mariage de nos augustes Souverains, et qu'il serait décerné au meilleur discours une médaille de la valeur de 100 Napoléons.

C'est de l'ouvrage couronné qu'a rendu compte M. Bignon. L'auteur est M. Luce de Lancival, enlevé aux muses à la fleur de l'âge, le lendemain de son triomphe.

„ Mais ce triomphe, perdu pour l'orateur (c'est M. Bignon qui parle), ne l'a pas été pour la langue qui avait servi d'interprète à sa pensée. „

L'orateur débute par un remerciement au Chef suprême de l'instruction, d'avoir rendu les professeurs d'éloquence les interprètes de l'allégresse publique; mais il croit avoir à se plaindre d'avoir un prix en perspective pour une tâche aussi douce à remplir, et que l'amour commande.

*Féliciter la France de sa position présente, et augurer l'avenir du présent*, telle est la division de son discours.

M. Luce présente l'état des deux empires dans la dernière campagne , décrit les horreurs de la bataille de Wagram , qu'il appellerait volontiers une Pharsale par la multitude des combattants et la célébrité des chefs.

C'est au milieu du carnage , c'est sur le champ de bataille que M. Luce fait concevoir au vainqueur la pensée d'associer une illustre compagne à ses grandes destinées : *Pater erit quem debellaturus veneram.*

Tout-à-coup la scène change ; le héros arrête le char de la victoire : une trêve , un traité d'alliance , apprennent à l'Europe étonnée , surprise , enchantée , que la paix a été le prélude de l'hyménée.

L'orateur offre le tableau touchant des adieux de l'auguste Marie , qui s'arrache des bras d'une famille chérie.

Brille enfin l'heureux jour où l'alliance civile doit recevoir la sanction religieuse. C'est ici , dit notre Collègue , que l'orateur donne un libre cours à sa verve oratoire.

Pour se faire une idée de cette riche description , il faut la lire dans l'auteur.

Dans la seconde partie , l'orateur voit dans cette alliance le présage du bonheur des français , l'extinction de toute rivalité , l'Autriche conspirant pour le destin de la France.

» Il ne craint pas qu'un héros , qui , au milieu  
» des soins et des fatigues de la guerre , a tout  
» fait pour l'administration intérieure , reste oisif  
» au sein de la paix. «

La peroration est une invitation à Sa Majesté.

de conserver une vie précieuse pour terminer ses projets , pour élever un héritier de son trône et de ses vertus , et prolonger le bonheur des français au-delà du terme de son règne.

Cette analyse , que nous sommes forcés d'abrégé , justifie pleinement le choix que l'Académie a fait de M. Bignon , pour lui donner une idée de ce discours , que l'on ne saurait pourtant bien apprécier , dit-il , que dans l'original.

= Le même membre a fait un rapport sur le discours latin prononcé à la distribution des prix des lycées de Paris , par M. Guérout jeune , docteur ès lettres , et professeur de rhétorique au lycée Napoléon.

Après un exorde rempli de modestie , d'élégance et de savoir , M. Guérout aborde son sujet , ainsi conçu :

» Il est d'une grande importance , pour bien écrire , de bien choisir son sujet. « Le genre sérieux et le genre plaisant , forment les deux divisions du discours.

La 1<sup>re</sup> division présente une discussion bien faite sur le génie de la *Pharsale* , et sur les *Frères ennemis* de Racine ; poèmes également défectueux , par défaut , ou de merveilleux , ou de véritable intérêt. Il n'en est pas ainsi de la tragédie de *Britannicus* , où M. Guérout trouve que Racine a employé toutes les ressources de l'art dramatique , ni de la Jérusalem délivrée , où le Tasse marche immédiatement après Homère et Virgile.

Dans la 2<sup>e</sup> partie , sur le genre plaisant , il cite Boileau dans son *Lutrin* ; Gresset dans son *Vert-Vert* ; mais son indignation s'allume , dit M. Bignon , contre

les mauvaises plaisanteries de l'écrivain burlesque, qui, sans respect pour Anchise, Priam, Hécube, n'a point rougi de travestir l'Enéïde, et sur-tout contre les obscénités de l'auteur de la Henriade, lorsque, dans une production cinique, il outrage l'honneur d'une héroïne à laquelle la France doit des autels.

La peroraison ramène M. Guérout à la distribution des couronnes classiques. Il offre aux élèves les grands matériaux de notre histoire qui doivent enflammer tous les talents d'une noble émulation. Il leur offre les prix décennaux, l'espoir de travailler eux-mêmes au rétablissement de l'instruction, sous les auspices du Grand-Maitre. Il fait ensuite ses adieux à ses disciples, et forme le vœu de les entendre à la tribune, et de les féliciter d'avoir bien choisi leur sujet.

M. Bignon a trouvé ce discours plein de choses, de raison et de goût. Il le regarde comme un heureux composé du style de tous les auteurs de la bonne latinité, dont M. Guérout a su s'approprier le langage.

= M. *Desesmaisons* a donné lecture de son discours de réception.

L'orateur débute par l'expression de sa reconnaissance; il ne veut trouver les titres qui lui ont mérité le choix de l'Académie, que dans la bienveillance qui encourage quelques efforts déjà couronnés par un prix qui lui fut décerné.

M. *Desesmaisons* parle des épines, des difficultés, des privations que le savant éprouve dans l'étude de la nature et des hautes sciences; tandis qu'il trouve chez l'homme de lettres le privilège de s'instruire et de méditer au milieu même des agréments de la société.

Notre collègue soumet à l'Académie » quelques  
» idées relatives à l'influence des lettres anciennes  
» sur les lettres modernes , et sur l'influence que  
» les littératures étrangères lui semblent avoir exercé  
» sur la nôtre.

» Il y a de ces grandes vérités , dit l'orateur ,  
» qui ne sauraient être tenues cachées , quelques  
» efforts que fassent les personnes intéressées à les  
» dissimuler.

» Du nombre de ces vérités est le fait de l'ad-  
» miration que nous accordons unanimement  
» aux anciens. En vain on a voulu leur contester  
» l'avantage de nous avoir servi de modèle. La  
» voix du monde entier appelle le siècle de Louis  
» XIV, le rival de celui d'Auguste , tant on se  
» figure que ce seul titre lui vaut de gloire !

» Qui n'est en effet frappé de la noblesse , de  
» l'harmonie , de la grandeur qui règnent dans  
» toutes les productions de ce bel âge ?

» Je ne rechercherai pas si les grands hommes  
» du siècle de Louis XIV ont imité ceux du siècle  
» d'Auguste ; mais il est certain qu'ils leur ressem-  
» blent , et que plus ils leur ressemblent , et plus  
» ils sont parfaits. «

M. Desesmaisons passe rapidement en revue la  
littérature des différents peuples de l'Europe ; il  
rend hommage aux Popes , aux Addison , aux Mil-  
ton , et fait sentir que Shakespear , malgré l'ad-  
miration que lui accordent les anglais , ne saurait  
paraître ici comme exemple de l'avantage atta-  
ché à l'imitation des anciens , puisque peu d'au-  
teurs modernes se sont plus écartés que lui de la  
belle antiquité.

Notre collègue passe à l'influence actuelle de la  
littérature étrangère sur la nôtre.

Il attribue l'espèce de stérilité d'idées au découragement résultant de cette opinion : *que tout est épuisé* ; à l'espèce de supercherie, qui, ne voulant pas être surprise dans l'emprunt qu'elle fait aux anciens, cherche à le déguiser, à lui donner des formes neuves, qui ne sont autres que des formes bizarres. On va puiser dans la littérature étrangère par l'espoir de mieux cacher son larcin.

» Voilà, dit M. Desesmaisons, ce qui a fait transporter dans notre langue tant de sujets ; tant d'idées, tant de tournures empruntées aux anglais, aux allemands : on a vu les sorciers de Macbeth, faire bouillir dans des chaudières magiques des serpents et des crapaux aux lieux mêmes où la vieille Mérope avait reconnu son fils. »

M. Desesmaisons termine son discours, comme il l'a commencé, par l'expression de sentiments de modestie qui donnent un nouveau charme au talent.

= M. l'abbé de Boisville, vice-président, dans sa réponse, s'exprime ainsi :

» Vous l'avez prononcée, Monsieur, cette grande vérité qui doit être la profession de foi de tout homme lettré : les anciens en tout sont nos maîtres . . . Hors l'imitation des anciens, point de beauté solide, point de chef-d'œuvre parfait, point de véritable littérature.

» On a dit que la vérité était une ; on doit dire la même chose du sentiment du beau. Comme il n'y a qu'une grande raison qui doit régner dans l'univers, qu'une intelligence unique à laquelle doivent se rapporter toutes les autres intelligences, il n'y a de même, j'oserais le dire, qu'une seule expression du beau, un type unique de beauté où doivent se modeler tous les

» genres de beauté morale et intellectuelle. . . . .

» Les principes que vous professez , Monsieur ,  
 » font concevoir à la société qui vous reçoit , les  
 » plus heureuses espérances : plus vous êtes péné-  
 » tré du sentiment du vrai beau , plus elle aime à  
 » croire que vous en imprimerez l'heureux carac-  
 » tère aux ouvrages dont vous enrichirez notre ré-  
 » pertoire académique. «

P O È S I E.

= M. *Lefilleul des Guerrots* a lu trois fables, la pre-  
 mière intitulée le *Papillon* et le *Moucheron* ; la secon-  
 de le *Flambeau* ; la troisième ayant pour titre : *La*  
*Peine* et le *Plaisir*. Vous les avez entendues avec  
 intérêt, cette dernière sur-tout.

D'un caprice du Roi des Dieux ,  
 Nés , dit-on , à la même heure ,  
 La Peine et le Plaisir vinrent en ces bas lieux  
 Pour y fixer leur demeure.  
 Tout différait en eux , maintien , visage , humeur.  
 Léger comme zéphire , et frais comme la rose ,  
 Le frère , aimable fou , riait de si bon cœur ,  
 La sœur , pâle et ridée , avait l'air si morose ,  
 Qu'on le trouva charmant , tandis qu'elle fit peur.  
 Pour suivre le Plaisir , chacun veut fuir la Peine . . . .  
 Trop crédules humains ! votre espérance est vaine.  
 Tous les deux ont reçu du maître de vos jours  
 Des ailes pour votre infortune ;  
 Vous n'échappez jamais à l'une ,  
 L'autre vous échappe toujours.

= M. *Desesmaisons* vous a donné une traduction  
 en vers , d'une ode anglaise de *Prior* , sur l'immensité

de l'Être-Suprême dans ses attributs et dans ses ouvrages.

= M. *Duval-Sanadon*, membre non résidant, a lu une pièce en vers intitulée : *Hommage au grand Corneille*, avec cette épigraphe tirée d'Horace : *Cui sit ingenium, cui meus divinius, at que os magna sonaturum.* (1)

= M. *D'Ornay*, un de nos vétérans, vous a donné une pièce de vers intitulée : la *Mémoire et l'Oubli*.

Un jour la *Mémoire* et l'*Oubli*  
Eurent ensemble une querelle,  
Querelle d'amitié, d'espèce bien nouvelle,  
L'ordre de discuter fut bientôt établi.  
La *Mémoire* était femme et parla la première.  
Il s'agissait de décider entre eux,  
*Lequel rendait les hommes plus heureux.*  
C'est moi, dit la *Mémoire*, et la preuve en est claire :  
J'ai reçu du destin le plus beau des présents ;  
Celui de tout soumettre à mes enchantements.  
Je retrace aux humains les heures fortunées,  
Les plaisirs enchanteurs de leurs belles années.  
Je sais charmer, par d'heureux souvenirs,  
D'un cœur trop agité, les secrets déplaisirs.  
Je remets sous leurs yeux, les doux jeux de l'enfance,  
Dans toute sa fraîcheur, la belle adolescence.

---

(1) Cette pièce a été lue en entier à la séance publique. Nous aurions désiré en extraire ici quelques morceaux pour donner une idée des moyens de l'auteur, déjà connu avantageusement par son poème sur l'origine du Prieuré des *deux Amants*, etc. ; mais notre Collègue ayant, depuis la séance publique, fait imprimer son ouvrage, les statuts de l'Académie nous interdisent toute citation.

De l'âge mûr , les trop vastes projets ,  
Les immenses désirs , rarement satisfaits.

De la sagesse , les maximes ,  
De la vertu , les traits sublimes.

Ils pleurent sur la mort de *Socrate* et *Caton* .  
Sur le *Cap Sunium* , ils écoutent *Platon* ;  
Et du temps et des lieux , je sais franchir l'espace ,  
Dans mes vastes tiroirs , chaque objet a sa place ;  
Je les ouvre , et bientôt , par un charme puissant ,  
Tout renaît , le *passé* redevient le *présent* .

Un *Homère* à la main , ils montent au *Parnasse* :  
Ils recitent les vers de *Virgile* et d'*Horace* .  
Du génie et des arts , les prodiges divers ,  
Le tableau des vertus qui parent l'Univers :  
Tout se retrace à leur ame enchantée ,  
Par ces brillants tableaux , doucement agitée .

Si les hommes savaient jouir de mes bienfaits ,  
Ils seraient plus heureux ; ils seraient plus parfaits .  
Le généreux *Oubli* , modeste en son langage ,

Lui répondit avec douceur :

J'admire vos talents , ma sœur .

Vous possédez l'étonnant avantage  
De redonner la vie et recréer des sens  
A mille êtres perdus dans l'abîme des temps ;  
Mais ne vous vantez pas de ce rare partage ;  
Car si vous présentez quelques doux souvenirs ,  
Quelques traits généreux , quelques vertus sublimes ,  
Vous rappelez aussi ce long amas de crimes ,  
Dont l'atrocité fait frémir !

Si , pour en adoucir l'empreinte douloureuse ,  
Vous offrez aux humains , des *Titus* , des *Traians* ,

La liste , hélas ! trop peu nombreuse ,

Vous retracez aussi la suite malheureuse  
des *Tibères* et des *Séjans* !

De ce *Néron* , le plus noir des tyrans ,

Qui versa tant de sang , qui coûta tant de larmes ,  
Pour qui Rome embrasée avait de si doux charmes ;  
Vous rappelez la guerre , la guerre et ses horreurs ,  
L'ingratitude et ses noirceurs ,  
L'ambition insatiable ,  
L'hypocrisie encore plus coupable ,  
Le fanatisme aveugle en ses fureurs ,  
Monstre altéré de sang , farouche , impitoyable . . . .  
Mais éloignons ces sinistres objets ;  
Si l'homme n'oubliait jamais ,  
Qu'il serait malheureux ! sans cesse , à sa pensée ,  
Des maux qu'il a soufferts , l'image retracée  
Porterait le trouble en son cœur ,  
Eterniserait le malheur ,  
Et , de ses tristes jours flétrirait la durée.  
Mais , pour calmer les maux dont le monde est rempli ,  
Le Ciel , dans sa bonté , créa l'heureux *Oubli*.  
Mortels reconnaissants , rendez-lui votre hommage ,  
Connaissez ses bienfaits , rangez vous sous ses lois.  
Entre deux amis quelquefois  
Il s'élève un léger nuage ,  
Avec l'aide du temps , je conjure l'orage ;  
Un tendre embrassement achève mon ouvrage ;  
L'amitié reprend tous ses droits  
Et l'on s'en aime davantage.

.....

La brillante mythologie  
Dont les prestiges enchanteurs ,  
De héros bienfaisants et de Dieux protecteurs ,  
Peuplait la nature embellie ,  
Plaçait aux bornes de la vie  
Un fleuve de mon nom , dont les paisibles eaux ,  
Aux hommes détrompés de leurs vaines chimères ,  
Après de courts plaisirs et de longues misères ,  
Offraient enfin un éternel repos.

C'en est assez ; comme il est sur la terre  
Moins de bien que de mal , moins de ris que de pleurs ;  
Moins de plaisirs que de douleurs ,  
J'en conclus qu'aux humains je deviens nécessaire ,  
Et que , bien plus que vous , ma sœur ,  
Je contribue à leur bonheur.

A qui des deux accorder la victoire ?  
Tous deux également ont des droits sur nos cœurs ,  
Tous deux également nous comblent de faveurs.  
Profitons sans juger , disons à la *Mémoire* :  
Des vertus , des talents , et sur-tout des bienfaits ,  
Rappelez fréquemment la consolante histoire.

Puisse à son tour l'*Oubli* , que suit la douce paix ,  
De l'être infortuné tarir enfin les larmes ,  
Sur nos jours trop bornés , répandre quelques charmes ,  
Et , par cet accord généreux ,  
Les hommes devenir meilleurs et plus heureux !

= M. *Lemesle* a occupé agréablement plusieurs de nos séances par la lecture de quatre épîtres en vers également intéressantes par les sujets et par le style. C'est *Aspasie* qui, des Champs-Elisées, continue d'écrire aux dames et à leur donner des leçons utiles. La première de ces épîtres est sur *les dangers de la lecture des romans , et sur la gradation à mettre dans l'éducation des enfants* ; la seconde , *sur la musique moderne* ; la troisième , *sur la danse* ; et la quatrième , *sur le dessin*. *Aspasie*, comme l'on voit, occupe ses loisirs dans l'autre monde, des moyens de remplir les nôtres d'une manière également agréable et avantageuse ; mais laissons - la parler elle-même. Voici comme elle s'exprime dans la première de ces épîtres :

J'ai des conseils à vous donner ,  
Et ce n'est pas toujours un sûr moyen de plaire ;  
Un auteur ne divertit guère  
Quand il ne fait que raisonner.

Après avoir décrit les malheurs de Sapho et  
déploré sa funeste fin , Aspasia s'écrie :

O vous qui me lisez , après ce triste exemple ,  
Osez faire des vers et lire des romans !  
Vous aimerez un jour. . . Mais laissez faire au temps.  
Attendez que l'hymen vous appelle à son temple.  
Il en coûte beaucoup pour être bel esprit ;  
Voyez où tout cela conduit ,  
On est calomniée ; on aime ; on devient folle ;  
Si l'avenir n'offre rien qui console ,  
Que faire alors ? Leucade a perdu son crédit.  
La tête tourne , et l'on finit peut-être  
Par se jeter par la fenêtre.  
Le trépas est moins noble et le remède est dur ,  
Mais pour guérir d'amour c'est un moyen très-sûr.

Venant ensuite à la seconde partie de sa lettre ,  
Aspasia trace ces règles :

Mères qui m'entendez , dont les tendres secours  
Pour vos enfants et dès leur plus bas âge ,  
Sont des plaisirs de tous les jours ,  
C'est à vous qu'appartient , comme un noble apanage ,  
Le droit de leur donner la première leçon ,  
Et leur bonheur un jour doit être votre ouvrage.  
Ne vous hâtez pas trop de former leur raison.....

Bien loin de la forcer , imitez la nature ;  
Graduez vos leçons , marchez avec lenteur.  
Le chêne tour-à-tour prend , quitte sa verdure ;  
Mais c'est après cent ans qu'il atteint sa hauteur.

D'un fruit prématuré, venu par artifice,  
 La bonté répond mal à sa couleur factice....  
 Que votre jeune fille étourdie et volage,  
 Après avoir répété sa leçon,  
 Reprenne avec gaité les hochets de son âge,  
 Et fasse, en se jouant, reposer sa raison.  
 Ne lui donnez que tard le compas d'Uranie,  
 Et laissez lui long-temps les grelots de Momus;  
 Mais qu'à l'aspect du pauvre elle ait l'ame attendrie,  
 Et fasse sous vos yeux l'essai de ses vertus.

La seconde épître est *sur la musique*. Aspasia veut bien que son étude fasse partie de l'éducation, mais elle ne permet pas qu'on s'y livre sans mesure :

Vous qui n'aimez les arts que pour votre agrément,  
 N'en faites point vos uniques délices;  
 N'ambitionnez point un sublime talent,  
 Il coûte trop de temps et trop de sacrifices.....

Elle se plaint que nous avons trop multiplié les diverses sortes d'instruments.

Dans nos célèbres *théories*,  
 Où présidaient les graces, les amours,  
 Aux fêtes de *Délos* nous n'avions point recours  
 A vos bruyantes symphonies.  
 La flûte du dieu Pan, la lyre d'Apollon,  
 De nos Athéniens, favorites chéries,  
 Accompagnaient de leur aimable son  
 Les vers de *Simonide* et ceux d'Anacréon.  
 Tout est changé.....

Exilé de la table et dédaigné des grands  
 L'enfant de la gaité, le malin vaudeville,  
 Errant et fugitif, trouve à peine un asyle  
 Au repas du vieil oncle, à ceux des grand'mamans.

D'un vieux conte de fée à Paris on raffole ;  
De Panard , de Favart on ne se souvient plus ;  
Au théâtre , Minerve a pris le premier rôle ;  
Et , comme a dit Rousseau , qui ne badinait guère ,  
La bonne est sur la scène et l'enfant au parterre.....

Il semble du vrai goût que le Français soit las ;  
Au lieu d'emprunter à Thalie  
Ses traits saillants et nés de la Folie ,  
Où l'on riait aux grands éclats ,  
On travestit le chantre d'Athalie ,  
Des pièces de Sophocle on fait des opéras.....

Ne forçons point notre talent ,  
Comme l'a dit votre bon Lafontaine.....  
Son axiome vrai peut s'appliquer au chant ;  
La musique a son genre , elle a son caractère ;  
On ne chante jamais quand on est en colère ;  
On chante encore moins quand on est expirant ;  
Il est dans les beaux arts de certaines limites  
Que la nature et le goût ont prescrites.

.....  
Mais on veut imiter les mugissantes mers ,  
Le sifflement des vents , les éclats de la foudre  
Qui part , brise , renverse et réduit tout en poudre ;  
C'est un pénible effort ; quel en sera le fruit ?  
A soutenir la voix , l'orchestre s'évertue ,  
L'acteur s'épuise et l'actrice se tue ;  
On cherche le plaisir , on n'entend que du bruit.....

La troisième épître traite de la *danse* qui , dans son origine , faisait partie du culte religieux. Mais , dit Aspasia ,

Mais , de vos jours la danse est devenue  
Un peu profane ; on en a fait un art.  
Elle a ses lois , ses principes à part ;

Savante pantomime , elle est , quoique muette ,  
Des passions la fidèle interprète.

Pour le prouver , Aspasia cite les ballets de Novère  
et ceux de Gardel , qui ,

A nos regards surpris , expriment tour-à-tour  
La haine , le dépit , la fierté , la colère ,  
La terreur , la pitié , la vengeance et l'amour.....

Mais vous , pour qui la danse est un amusement ,

Contentez-vous d'y mettre de l'aisance.

On dit que votre ville attache à ce talent

Peut-être un peu trop d'importance ;

Quand on a d'y briller un extrême désir ,

C'est un tourment , ce n'est plus un plaisir.....

La danse sied à la jeunesse ;

Son règne est court , on la quitte à trente ans ;

Ce n'est point , j'en conviens , le premier des talents ,

Mais cet art est utile ; il donne la souplesse ,

Une attitude ferme , au corps de la noblesse ,

De la grace à la tête , à des bras demi nus ;

Et la grace est sans doute une beauté de plus.....

Aspasia , après avoir décrit les dangers mortels  
auxquels s'est exposée une jeune personne pour  
s'être livrée avec excès à la danse , et sur-tout  
à cette danse que l'on nomme *walse* , qu'elle con-  
damne comme aussi dangereuse pour les mœurs  
que pour la santé , termine ainsi ses avis :

C'est de tous les talents celui le plus frivole.

C'est un art , direz-vous..... Je le crois sur parole ,

Soit , c'est un art.... Mais que penser d'un art

Où l'on regrette tôt ou tard

Le temps qu'on perd à son école?

Cultivez votre esprit , formez votre raison ;  
La danse n'a qu'une saison ;  
C'est la fleur du matin , qui le soir est fanée :  
La rose dure un jour ; mais la pomme une année.

Aspasie , dans sa quatrième épître , traite du dessin.

Il plaît dans tous les temps , il convient à tout âge ;  
Il a de plus cet avantage  
D'être toujours sous notre main.

Amuser est son but , créer est son ouvrage ,  
Des amis , des parents il conserve l'image.....

Il est très-commode en voyage ;  
Il n'a besoin d'aucuns apprêts ;  
Un carton , des crayons composent son bagage....  
A bien user du temps il instruit la jeunesse ;  
Il charme encore dans la vieillesse.....

Il ne lui faut , comme à l'abeille ,  
Qu'un bois , une prairie , un jardin et des fleurs.

Les préceptes que donne l'auteur dans cette épître ,  
sont en action.

Aspasie raconte que Cariclée son amie cultivait  
comme elle le dessin ; qu'un jour elle lui offrit  
un charmant paysage sur lequel elle fait ces ré-  
flexions :

Ce site est pittoresque , agréable à la vue ,  
Le dessin est correct , tout en est bien groupé ;  
Cet ensemble me plaît , tient mon œil occupé ;  
Mais l'esprit veut penser et mon ame être émue ;  
Or , c'est l'intérêt seul qui les touche et remue.  
Que dit-il à mon cœur , ce tableau ?... Presque rien.  
J'aime ces bois , cette prairie ;  
Je suis d'accord que tout est bien ;  
Mais à ce beau dessin il manque de la vie.

Cariclès profite de l'avis de son amie , et un mois après lui rapporte son paysage. Aspasia l'examine.

Voici (*dit-elle*) du nouveau

Sur un tertre... en gazon , j'aperçois un tombeau....  
Monument isolé dont la première vue  
fait penser mon esprit et rend mon ame émue ;  
Il est entouré de cyprès ,  
Des morts tristes amis et compagnons muets ; .....

Sur cette tombe une nymphe est couchée ,  
Et sa main , en-dehors languissamment penchée ,  
Du doigt indique un marbre , où l'on peut lire encor  
Ce peu de mots gravés en lettres d'or ;  
*Moi-même aussi j'étais heureuse.*

Le poète , comme l'on voit , a profité habilement de ces mots du Poussin , *et in Arcadiâ ego.*

Cette intéressante épître est terminée par ces vers pleins de sentiment.

On peut s'aimer encore au-delà de la vie ,  
Quoi qu'il arrive à l'avenir  
De Cariclée ou d'Aspasia ,  
Léguons-nous nos tableaux , et qu'ils puissent servir  
A celle de nous deux , veuve de son amie ,  
D'un éternel et tendre souvenir.

= M. *Mutel* , membre non résidant , vous a envoyé un poème intitulé : *la Restauration de la Pyramide d'Yvry* , par Napoléon.

Notre Collègue , octogénaire et toujours l'amant des muses , ne prétend pas ici emboucher la trompette héroïque.

» Satisfait d'admirer d'incroyables exploits ,  
» A de plus simples faits je consacre ma voix.

» Dans le cours de la vie , en miracles féconde ,  
 » Du Monarque immortel , qui fait le sort du monde ;  
 » J'ai choisi le moment où , dans les champs d'Yvry ,  
 » Associant son nom au nom du grand Henri ,  
 » Il fit , pour honorer sa valeur intrépide ,  
 » Relever du bon roi la simple pyramide. «

Ce poëme , qui intéresse par le choix du sujet , prouve que les années ne peuvent rien sur l'imagination vive de son auteur.

= M. *Deputel* a lu deux fragments d'un poëme inédit sur l'*Etna*. Dans le premier , qui est le début du poëme , l'auteur expose d'abord quels ont été les différents systèmes mythologiques sur cette montagne célèbre , et annonce que ce n'est point aux mensonges des anciens poëtes , mais à la physique seule qu'il aura recours pour en expliquer les phénomènes.

A ces fables on crut tant que l'expérience  
 Ne réglant point encor l'essor de la science ,  
 Les timides mortels d'un pas faible et peu sûr ,  
 Ne marchaient qu'au hasard dans un sentier obscur.

Mais , graces aux savants qui consacrent leurs veilles  
 A chercher le secret des plus grandes merveilles ,  
 Le bandeau de l'erreur est enfin arraché ;  
 La nature pour nous n'a plus rien de caché ,  
 Et l'homme qui la suit dans ses métamorphoses ,  
 Calcule leurs effets , en assigne les causes ,  
 Instruit par quels moyens d'invisibles ressorts  
 Font à leur gré mouvoir , ou végéter les corps.

C'est toi que j'en atteste , étonnante chimie ,  
 Compagne et quelquefois rivale du génie !  
 Mais Delille peut seul , avec art , dans ses vers ,  
 Décrire tour-à-tour tes prodiges divers ,

Et, nous faisant errer de surprise en surprise ;  
Nous apprendre comment ta savante analyse ,  
Chassant les éléments de leur trône usurpé ,  
Sut enfin découvrir à notre œil détrompé  
Quelle est de chacun d'eux la nature et l'essence ,  
Quelles combinaisons leur donnèrent naissance ,  
Et par quels procédés , phénomène nouveau ,  
Tu décomposes l'air , le feu , la terre et l'eau.

M. Duputel passe ensuite , après quelques vers de transition et une comparaison assez ingénieuse , à la description topographique de l'extérieur de l'*Etna*.

Amphithéâtre immense , dit-il ,

Il présente trois rangs  
De sites , de pays , de climats différents ,  
Et les quatre saisons dans la même journée  
Semblent y parcourir le cercle de l'année.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description aussi fidèle que poétique qu'il fait de chacune des régions bien distinctes que l'on remarque sur la montagne qui fait l'objet de ses chants. Forcés d'abrégé , nous ne nous arrêterons pas non plus avec lui sur les bords du cratère , dont l'horrible aspect ne peut effrayer

Les mortels animés par le noble désir  
De s'instruire de tout , de tout approfondir.

Ce qui l'amène naturellement à parler d'Empédocle , dont il décrit ainsi la funeste catastrophe :

Mais de son zèle , hélas ! généreuse victime ,  
Un jour qu'il se penchait au-dessus de l'abyme

Pour en interroger l'immense profondeur ,  
La flamme dans les airs s'élève avec fureur ,  
La terre au loin mugit , tressaille , se déchire ,  
Et dans son sein brûlant , en roulant , il expire.

M. Duputel réfute ensuite l'opinion de ceux qui mettent en doute la vérité de l'histoire d'Empédocle , et cite comme un garant de cette histoire les débris de sa tour que les voyageurs remarquent encore sur la cime de l'Etna. Puis il ajoute :

Mais par le temps , aidé des efforts du génie ,  
De la science enfin , la route est aplanié ,  
Plus heureux qu'Empédocle , aujourd'hui ses rivaux ;  
Sans redouter la mort , pour prix de leurs travaux ,  
Parviennent à savoir quelles causes font naître  
Les prodiges qu'en vain il cherchait à connaître.

Au regard , continue-t-il ,

Au regard pénétrant des Faujas , des Buffons ,  
Rien ne peut échapper dans ces gouffres profonds ,  
Et , sans voile pour eux , la nature elle-même  
leur a de ses secrets révélé le système.  
Heureux si je pouvais , répandant sur mes vers  
Un éclat emprunté de leurs écrits divers ,  
A mon nom , inconnu des filles de mémoire ,  
Faire aussi réfléchir un rayon de leur gloire !

Le second fragment lu par M. Duputel contient la description d'une irruption du volcan et de la destruction de la ville de Catane.

Voici comme notre Collègue peint les effets de l'irruption :

Un océan de feu , du haut de la montagne ,  
Roule , et se précipite à travers la campagne.

Rien ne peut arrêter ses flots dévastateurs ;  
 Moissons , vignes , forêts , maisons , troupeaux , pasteurs ,  
 Tout ce qui s'offre enfin sur son fatal passage ,  
 Tombe , et sert aussi-tôt d'aliment à sa rage.  
 De leur antique base arrachés pour toujours ,  
 Les plus fermes rochers , dans son rapide cours ,  
 Se trouvent emportés , et , prêt à se dissoudre ,  
 Le granit calciné croule réduit en poudre.  
 Au centre de la terre en un instant fondus  
 Les différents métaux , ensemble confondus ,  
 Forment une autre mer , qu'un torrent de bitume  
 Grossit , en y mêlant sa bouillonnante écume.  
 Tels la fable nous peint le brûlant Phlégéon ,  
 Le Cocyte , le Styx et l'avidé Achéron.

En décrivant le désastre de Catane , l'auteur rappelle ainsi les différents aspects sous lesquels la mort se présente aux malheureux témoins de cet événement.

Sous les débris fumants de leurs toits embrasés ,  
 Les uns dans leurs maisons succombent écrasés ;  
 Les autres , parcourant avec effroi la ville ,  
 Pour essayer du moins une fuite inutile ,  
 Expirent dévorés par les gouffres brûlants  
 Qui s'ouvrent tout-à-coup sous leurs pas chancelants ;  
 Sous un épais amas de terres éboulées ,  
 De pierres et de cendre ensemble amoncelées ,  
 Ceux-ci qui , vainement implorent du secours ,  
 Sont , encore vivants , engloutis pour toujours ,  
 Et ceux-là , respirant la vapeur dangereuse  
 Qu'exhale dans les airs une onde sulphureuse ,  
 Lentement suffoqués tombent sans mouvements.  
 Le vieillard au milieu des plus cruels tourments  
 Voit finir à regret sa caduque existence.  
 L'enfant qui , du danger n'a point l'expérience ,

Passé au même moment , sans douleur , sans effort ,  
Des ombres du sommeil dans celles de la mort.

.....  
.....

Le trait connu du généreux dévouement des deux frères *Anfinamus* et *Anapius* , termine ce fragment. La longueur de cet épisode touchant ne permet pas de le citer ici. On se contentera d'en rapporter les derniers vers , pour faire voir avec quel art M. Duputel a su joindre à cette action un événement non moins mémorable , la formation presque subite d'un mole , par un courant de lave qui se précipita dans la mer , où il ne tarda pas à acquérir la dureté d'un rocher. Cet événement , cité par M. Brydone et plusieurs autres auteurs également dignes de foi , eut lieu dans le cours du 16<sup>e</sup> siècle. Voici comme notre collègue le rappelle. Ces deux frères , dit-il ,

Ces deux frères à peine , ô prodige incroyable !  
Quittaient de tant d'horreurs le théâtre effroyable ,  
Et fuyaient vers la mer , l'un et l'autre chargés  
Du précieux fardeau qu'ils s'étaient partagés ,  
Qu'au sein des flots surpris , qui grondent autour d'elle ,  
La lave se frayant une route nouvelle ,  
Comme un roc se durcit et présente à leurs yeux  
Un mole jusqu'alors inconnu dans ces lieux.  
Vers ce mole aussi-tôt l'espérance les guide ,  
Et contre les fureurs d'une terre perfide ,  
Dont le sein vomissait la mort de toute part ,  
C'est au milieu des eaux qu'ils trouvent un rempart.

#### M É L A N G E S.

= M. de *Glanville* a donné une dissertation critique

sur *Hérodien*. Cet auteur, dit notre Collègue, est peut-être un de ceux dont la destinée a été de subir les jugements les plus contradictoires.

Il ne peut aspirer qu'au second rang ; mais la prévention ou l'abus de la critique l'ont mal-à-propos relegué au dernier.

La perfection de l'historien tient à la réunion de beaucoup de qualités qui, rarement, se trouvent dans le même individu.

Fidélité, exactitude dans les faits, intérêt dans la manière de les présenter. C'est sous ce double rapport que M. de Glanville examine l'auteur grec, seul moyen, dit-il, d'expliquer la diversité d'opinions des critiques.

Après avoir cité Photius, qui donne à *Hérodien* toutes les qualités qui constituent l'historien, il lui oppose Tillemont qui lui reproche l'omission des dates, faute très-grave dont il est difficile de le laver.

M. de Glanville venge *Hérodien* de l'accusation de haine et de partialité, par exemple, de partialité en faveur de Maximin, et de haine contre Alexandre Sévère.

*Hérodien*, dit notre Collègue, dépeint Maximin comme un tyran cruel et farouche, mais grand capitaine. Parle-t-il d'Alexandre Sévère ? Il lui refuse, il est vrai, les talents militaires, mais il relève son humanité. A l'égard de ses sujets, dit-il, il vécut toujours sans reproche. M. de Glanville conclut que l'accusation de haine et de partialité n'est pas fondée.

Quant à l'exactitude des faits, *Hérodien* fait battre l'empereur Alexandre Sévère par les Perses, tandis que Lampride donne la victoire aux Romains.

Tillemont, ne pouvant accorder des recits aussi opposés , dit que l'autorité d'Hérodien est plus grande par la considération du temps où il vivait , et la qualité de son histoire , et conçoit qu'il est plus croyable que les historiens romains ont attribué de fausses victoires à leurs généraux.

De cet examen notre Collègue conclut » qu'Hé-  
 » rodien est un historien du second ordre ; mais  
 » bien un écrivain du premier ; car , d'un côté ,  
 » l'on voit qu'il a des taches ; de l'autre , on ne  
 » peut s'inscrire en faux contre les jugements de  
 » Photius et de Sigonius contre l'intérêt et le  
 » plaisir que cause la lecture de son ouvrage. Il  
 » laisse donc avant lui un certain nombre d'auteurs ,  
 » s'il est comparé aux anciens ; mais s'il entre en  
 » parallèle avec les auteurs de son siècle , il est  
 » sans contredit le premier ; le seul Dion Cassius  
 » pouvait rivaliser avec lui. Plus utile pour la chro-  
 » nologie , pour les détails historiques , il est infé-  
 » rieur à Hérodien du côté du style. «

= M. Gourdin a lu des *Recherches sur l'écriture dont se servaient les Gaulois lorsque César fit la conquête de leur pays.*

Cette dissertation intéressante est divisée en quatre parties. Dans la 1<sup>re</sup> , on rapporte les passages des *commentaires* qui prouvent que les Gaulois , sans entendre la langue grecque , se servaient des caractères de cette langue. On examine si ces passages n'ont point été altérés comme quelques commentateurs l'ont pensé. Dans la 2<sup>e</sup> , on expose les opinions de divers auteurs sur l'origine des caractères grecs dont usaient les Gaulois , au rapport de César. Dans la 3<sup>e</sup> , on examine et l'on discute ces différentes opinions , dont la plus générale est que

que les Gaulois tenaient des Phéniciens les caractères de leur écriture. Enfin , dans la 4<sup>o</sup> , l'auteur expose le sentiment qu'il adopte.

Après avoir montré que les Gaulois n'étaient point une colonie phénicienne , il prouve que ce n'était point des Phéniciens qu'ils avaient emprunté les caractères grecs dont ils usaient , que ces caractères leur étaient propres , quoiqu'ils fussent les mêmes que ceux dont les Grecs se servaient , parce qu'originellement ils venaient de la même source de l'ancien hébreu ou samaritain.

Telle est l'opinion de notre savant Collègue , opinion qu'il appuie du témoignage de plusieurs écrivains distingués ; et c'est ainsi qu'il concilie les deux passages des commentaires de César , dont l'espèce de contradiction a embarrassé les Savants et les Commentateurs.

= *M. Lezurier de la Martel* vous a donné un *Mémoire sur le commerce de l'empire français considéré dans ses rapports avec le Portugal.*

Ce mémoire , envoyé au Ministre peu de temps après le traité d'Amiens , présente des données qui ne sont plus guères de saison aujourd'hui ; cependant on n'y voit pas sans intérêt les événements passés ; et , dès-lors , on considérait le Portugal tellement lié d'intérêt avec l'Angleterre , qu'il paraissait impossible d'établir avec ce royaume des relations commerciales d'une utilité réelle , sans changer absolument son existence politique.

Notre collègue présente 1<sup>o</sup> l'état du commerce du Portugal avant la révolution ;

2<sup>o</sup> Les obstacles qui s'opposent à nos relations avec le Portugal ;

3<sup>o</sup> Les améliorations que nous aurions à désirer.

pour que rien ne s'opposât à la prospérité de notre commerce avec cette puissance.

M. Lezurier conclut, 1° que le commerce français en Portugal, antérieurement à 1787, nous était défavorable, d'une part, puisque nous soldions la balance en argent par la somme de 6 millions environ.

D'une autre part, il nous était avantageux, puisque nous en tirions des matières premières, aliment de nos manufactures.

2° Les obstacles qui s'opposent à son rétablissement sont l'influence prodigieuse des anglais, et la supériorité de leur industrie.

3° Les améliorations que nous pourrions espérer, sont contrariées par la situation géographique du Portugal, ses anciennes liaisons politiques et ses produits naturels qui le livrent nécessairement à l'Angleterre.

= M. l'abbé *Baston* a lu un *Essai sur la rectification de l'esprit*.

*Peut-on rectifier l'esprit ? En supposant cette opération possible, quels moyens faudrait-il employer pour réussir ?*

Telles sont les deux questions dont la solution est l'objet de ce mémoire.

D'abord il présente quelques notions nécessaires pour bien poser l'état de la question, et ne pas donner un exemple de la maladie dont il cherche le remède.

*Esprit droit, esprit juste, esprit conséquent*, termes qui semblent synonymes; mais dont M. *Baston* montre parfaitement bien les différences.

» Je définirais, dit-il, *l'esprit droit*, celui qui tend au but par le chemin le plus court. Il

» devine , en quelque sorte , les voies obliques ,  
 » et les évite. Il arrive promptement au terme ,  
 » parce qu'il a la sagesse de ne point s'engager  
 » dans les détours qui en éloignent. . . . Le propre  
 » de l'esprit droit est *de ne faire que ce qu'il faut.*

» Je définirais *l'esprit juste* , celui qui ne se mé-  
 » prend ni dans le choix , ni dans la disposition  
 » des choses et des moyens. . . . Le propre de  
 » *l'esprit juste* est *de tout mettre à sa place , de*  
 » *tout envisager dans son vrai jour , soit qu'il com-*  
 » *pose , soit qu'il analyse.*

» Je définirais *l'esprit conséquent* , celui qui ,  
 » dans la génération des idées par le raisonnement ,  
 » n'en admet aucune qui ne sorte des principes  
 » générateurs. . . . . Le propre de *l'esprit consé-*  
 » *quent* est *de ne conclure que ce que renferment*  
 » *les idées comparées.*

M. l'abbé Baston conclut : que la perfection con-  
 siste dans la réunion de ces qualités ; mais , à défaut  
 de cette réunion parfaite , il donne la préférence à  
*l'esprit conséquent*. Et pourquoi cette préférence ?  
 C'est que la conséquence est le seul but où doit  
 arriver tout homme qui compare des idées. Il im-  
 porte peu par quelle voie il y parvient.

Notre Collègue oppose à ces qualités les vices  
 contraires. Le symptôme le plus nuisible est d'être  
 faux ; le plus choquant est d'être gauche ; le plus  
 ennuyeux est l'opposé de *l'esprit droit* , sauf quel-  
 ques exceptions assez rares.

C'est de cet assemblage de défauts que se com-  
 pose la maladie dont M. Baston se demande si  
 elle est sans remède.

Il avoue que de très-habiles gens la regardent  
 comme incurable ; mais il en est d'autres , non  
 moins estimables , qui sont d'un avis contraire.

L'auteur, après avoir gémi sur l'idée désespérante d'une maladie aussi grave, sans espoir de remède, aborde son sujet, et se détermine pour l'affirmative de la possibilité d'une guérison.

Tous les genres de maux qui affligent l'espèce humaine peuvent céder aux moyens curatifs. Tel est le principe d'après lequel notre Collègue conclut l'affirmative de sa proposition. Il passe en revue les faits qui attestent le succès des efforts continus que fait la nature pour rétablir l'ordre dans le monde matériel. Il ne se dissimule pas l'objection qu'on peut lui faire sur l'immense différence qui existe entre cet ordre de choses et la nature des êtres spirituels.

Mais il croit être en droit de conclure, par un *à fortiori*, que la nature, toujours attentive à réparer ses pertes, sous le rapport de l'ordre établi, doit avoir sans doute des ressources, des moyens curatifs contre les maladies de l'ame, cette portion de nous-mêmes, qui, par sa supériorité, son excellence, doit appeler toute la sollicitude de cette mère commune de tous les êtres.

Il ne s'agit point ici des efforts de la nature seule; M. Baston ne prétend point établir qu'abandonné à lui-même, un esprit gauche puisse se redresser; mais bien que, secondée par l'art, et convenablement aidée, la nature tend sans cesse à réformer les vices accidentels de conformation, qu'il ne faut pas confondre avec les défauts naturels, qu'il appelle défauts de l'espèce.

L'auteur réfute les différentes objections qui lui paraissent plus subtiles que bien fondées, et s'arrête à l'idée consolante de la possibilité de rectifier l'esprit, quel que soit le vice dont il est affecté.

= Dans un *second Mémoire* notre Collègue divise en deux classes les esprits sans rectitude , ceux qui n'ont encore qu'une volonté dépendante de celle d'autrui , et ceux qui , ayant une volonté libre et indépendante , ne peuvent être conduits que par des conseils. La première classe comprend l'enfance jusqu'à vingt ans. La deuxième se compose d'un âge plus avancé , jusqu'à l'âge viril inclusivement.

L'auteur , en excluant absolument des moyens curatifs la vieillesse , ne se dissimule pas la difficulté majeure résultante de l'habitude déjà invétérée , lorsque l'adolescence est passée : moins un esprit a fait de pas dans la carrière des idées , dit M. Baston , et plus il est facile de l'accoutumer à marcher droit.

Les remèdes sont de deux espèces. » Remèdes  
 » généraux qui conviennent aux trois vices en ques-  
 » tion dans ce qu'ils ont de commun , et remèdes  
 » particuliers qui conviennent séparément à chacune  
 » des branches de ce défaut dans ce qui les diffé-  
 » rencie. «

*Remèdes généraux.* M. Baston trouve dans la connaissance imparfaite des objets la cause ordinaire des faux raisonnements. On fera donc beaucoup pour la rectification de l'esprit , en lui fournissant les moyens de connaître mieux l'objet de ses opérations. Ici l'*inconstance* et la *légèreté* paraissent à l'auteur les défauts qu'il est essentiel de guérir.

L'*inconstance* change à chaque instant d'objet. La *légèreté* effleure tout , n'a point d'idées proprement dites. Nulle suite , nulle liaison dans les opérations d'un esprit affligé de cette maladie. Il la faut combattre par une application et une attention systématique , persévérante , jusqu'à ce que l'habitude en soit formée.

La *précipitation* est encore un vice de l'esprit. On se hâte de conclure ; on ne laisse pas mûrir ses idées ; on se décide sur un simple aperçu : de là les jugements *faux* ; une lenteur, même affectée , doit être substituée à cette dangereuse disposition.

L'*imagination* est l'obstacle le plus difficile à vaincre. L'auteur veut tous les efforts possibles pour en diminuer la fougue , l'humilier , lui faire honte d'elle-même , et l'endormir assez long-temps pour que le travers d'esprit qui lui devait l'existence soit absolument détruit,

En suivant cette méthode , dit M. Baston , peut-être aurait-on fait de l'*Arioste* un *Montesquieu*.

Les *passions* , les *préjugés* , source funeste de faux jugements. Combattre les unes , détruire les autres.

Juger par *analogie* et par *comparaison* , c'est prendre la route qui mène à l'erreur ; que voudrait-on de plus pour y renoncer ?

La *confusion des mots* fait que l'on confond les idées. De là M. Baston conclut que , pour bien juger , il faut commencer par bien apprendre la langue dans laquelle on *pense* et dans laquelle on *s'exprime* :

La *mémoire* paraît encore à notre Collègue une faculté dangereuse , lorsqu'elle est cultivée avec excès. Beaucoup de choses d'emprunt , peu ou presque point d'idées à soi ; prodiges d'érudition , les gens à mémoire sont rarement des hommes judicieux. Au reste , notre Collègue ne s'élève ici que contre une mémoire dont le but unique est d'entasser beaucoup de choses , beaucoup de mots , dont le résultat est pour l'esprit un amaigrissement universel , et nuit plus qu'on ne saurait le croire au développement des facultés intellectuelles.

M. Baston se résume ainsi : » Pensez que le  
 » traitement étant bien exécuté , nous avons un  
 » esprit qui , affranchi de l'*inconstance* , suit son  
 » objet ; qui , guéri de la *légèreté* , le suit avec  
 » application ; qui , exempt de *précipitation* , l'exa-  
 » mine avec attention ; un esprit dont l'*imagination*  
 » n'altère plus le coup-d'œil ; dont les analogies et  
 » les comparaisons ne trompent plus la facilité ;  
 » dont les *passions* ne troublent plus la sagesse : un  
 » esprit enfin que les *préjugés* n'entraînent plus ,  
 » que les *mots* ne gouvernent pas , et que la *mé-*  
 » *moire* n'affame point . . . . Et , je le demande ,  
 » conçoit-on qu'un pareil esprit puisse n'être pas  
 » droit , juste et conséquent ? «

M. Baston termine par les remèdes particuliers.  
 L'étude de la logique donne à l'esprit la rectitude  
 qui constitue le bon raisonneur. La logique apprend  
 beaucoup , puisqu'elle met en état de beaucoup  
 savoir , et sur-tout de *bien savoir*.

Une étude appropriée , celle qui est la plus con-  
 venable pour corriger le vice particulier que l'on  
 veut combattre , est un moyen sur lequel il ne  
 faut pas se méprendre. Par exemple , autant nui-  
 rait au redressement d'un esprit , l'étude d'un  
 ouvrage diffus , passionné , déclamateur , où l'or-  
 dre est sacrifié à la véhémence , où l'on se soucie  
 moins de dire vrai que de persuader ; autant y  
 servirait l'étude d'un ouvrage écrit avec précision ,  
 sang froid et méthode.

M. Baston se fait l'objection que l'esprit , ainsi  
 modifié , pourrait bien n'être pas fort agréable ;  
 mais en revanche , il sera solide , ce qui vaut  
 mieux pour lui et pour les autres.

= M. *Lhoste* a lu une traduction d'un écrit anglais intitulé : *Remarques sur l'imprimerie*.

Cet opuscule présente l'homme naturellement avide de connaître tout ce qui peut l'intéresser. La curiosité naturelle, l'amour-propre chez le sauvage même, ne laissent jamais l'homme indifférent sur les événements de tout genre qui peuvent servir à ses jouissances, ou nourrir son orgueil. De là est née chez tous les peuples la tradition orale qui a dû enfanter la fable unie à un fond de vérité.

Telle est l'origine de l'histoire des peuples. Leur berceau fut toujours entouré du merveilleux. A mesure que les peuples se civilisèrent, on sentit combien était vicieux le savoir purement traditionnel ; aussi celui qui, par l'écriture, trouva le moyen de fixer les faits, fut-il regardé comme le bienfaiteur du genre humain. L'écriture manuelle laissait encore beaucoup à désirer. L'imprimerie vint offrir les avantages qui manquaient à l'écriture. Différents peuples s'en disputèrent la découverte ; nul doute de son heureuse influence sur les sciences et les lettres. Quant aux mœurs, elles ont perdu, à la vérité, leur férocité, à mesure que l'esprit est devenu plus cultivé ; mais à côté de ce bien s'est trouvé le mal. Les systèmes dangereux ont pénétré jusqu'aux dernières classes de la société. Tels sont les objets traités dans cet opuscule, que notre Confrère nous a fait connaître par une traduction soignée.

#### H I S T O I R E.

= M. *Lezurier* a donné un *Essai historique sur le commerce de la mer noire*, à diverses époques.

Notre Collègue, dans son exorde, présente le genre d'intérêt qu'inspire son sujet.

Il prend le commerce dans son berceau nais-

sant sur les rives de cet immense bassin , célébré par les anciens poètes , et non moins fameux par la lutte de Mithridate contre la puissance romaine , et aujourd'hui ne présentant plus que les tristes résultats de l'ignorance et de la barbarie.

M. Lezurier paraît quelquefois sortir de son but lorsqu'il raconte les guerres , les querelles politiques qui , de la plus haute antiquité jusqu'à nos jours , ont désolé ces belles contrées : » Mais comment parler , dit notre Collègue , du commerce » et des changements qu'il a éprouvés dans sa marche , sans s'arrêter un instant sur les événements » qui en ont été la cause ? «

L'expédition des Argonautes est la première dont l'histoire fasse mention. La conquête de la Toison d'or n'est qu'une enveloppe emblématique , fruit de l'imagination des poètes. La reconnaissance des peuples mit les compagnons d'Argos au rang des Dieux. Mais bientôt ces rivages furent abandonnés et pour long-temps , et le commerce prit une autre direction au moyen d'entrepôts établis par Cyrus.

Mithridate rendit le Pont-Euxin au commerce ; et Constantin fit de la nouvelle Rome le centre des transactions commerciales.

Les Mahométans , par leurs conquêtes , changent la face des choses ; la découverte de l'Amérique ouvre un champ plus vaste aux spéculations , donne une nouvelle direction aux esprits.

Enfin , paraissent sur la scène Pierre-le-Grand et ses successeurs , qui emploient tour-à-tour la force des armes , l'intrigue et l'adresse des négociations. Tout semble présager un avenir brillant ; mais bientôt de nouvelles catastrophes font évanouir les espérances , et déconcertent le projet de rendre à cette belle partie de l'Europe son ancienne splendeur.

Tels sont les objets que notre Collègue a traités dans cet essai plein d'érudition , et dont l'intérêt s'attache aux évènements qui se passent sous nos yeux.

Cet essai est terminé par quelques extraits des anciens qui établissent la réalité de la révolution terrible qui , portant la désolation dans ces contrées , a beaucoup diminué l'immense bassin de la mer noire , connue jadis pour la plus étendue de toutes les mers intérieures.

= Le même a lu un fragment d'une *notice historique sur Robert II , fils aîné de Guillaume-le-Conquérant* , et se propose d'en donner la suite.

= M. Gosseume vous a communiqué une *dissertation sur l'hécatombe de Pythagore*.

Depuis un grand nombre de siècles , dit l'auteur , on nous répète , d'âge en âge , que Pythagore ayant découvert le fameux carré de l'hypothénuse , en fut si reconnaissant qu'il fit aux muses le sacrifice connu sous le nom d'hécatombe.

L. x.

Il paraît , par un passage d'Athénée , qu'Apollodore l'arithméticien est un des premiers qui nous ait transmis cette anecdote : » *Apollodosus arithmeticus auctor est hecatumbem illum immolasse , quod* , etc. Quel était cet Apollodore ? Il s'en faut cependant beaucoup qu'il y ait sur cet objet uniformité de sentiments parmi les auteurs qui ont écrit sur Pythagore ; les uns admettant l'hécatombe sans restriction ; d'autres la restreignant beaucoup ; d'autres enfin , niant absolument un fait qui leur paraît incompatible avec les maximes de ce philosophe.

Désirant répandre quelque jour sur ce point curieux de l'histoire ancienne , j'examinerai successivement les trois questions suivantes :

1° Qu'est-ce qu'une hécatombe , et quelle idée en eurent les anciens ?

2° Les principes de Pythagore lui permettaient-ils d'immoler une hécatombe ?

3° Quelle espèce d'hécatombe est - il probable qu'il ait immolé , en admettant qu'il en ait immolé une ?

#### P R E M I È R E Q U E S T I O N .

*Qu'est-ce qu'une hécatombe , et quelle idée en eurent les anciens ?*

Si nous prenons les expressions dans une acception rigoureuse , l'hécatombe est le sacrifice ou l'immolation de cent bœufs. L'histoire nous en a conservé plusieurs exemples : tel fut le sacrifice de Conon , après la victoire navale qu'il remporta sur les Lacédémoniens ; tel fut encore le sacrifice de Balbinus , rapporté par Capitolin. . . . .

Il semblerait que la Laconie aurait donné sans prétention la première, idée de cet immense sacrifice , par l'immolation d'un taureau que chacune des cent villes dont elle était composée , faisait en un même jour. C'est le sentiment de Strabon : *antiquitus verò dicunt laconiam hecatumpolim esse dictam , adeò que singulis annis sacra hecatumbea facta*. Mais le désir de se distinguer par de pareils sacrifices était plus facile à former que l'exécution n'en était souvent possible , et ne pouvant atteindre à la dépense d'un sacrifice de 100 bœufs , on leur substitua peu-à-peu des animaux d'une moindre valeur , tels que des brebis , des cochons , etc. *si imperatorium sacrificium sit centum leones , centum aquilæ et hujusmodi centena animalia ferièbantur*.

Capitolin  
in Balbinum.

Spon. Recherch. car.  
de l'antiq.  
L. III.

Capitolin.  
Loco cit.

Cent aigles , cent moutons immolés pour cent bœufs , étaient déjà une licence considérable; on fut plus loin , et , en dérivant contre toute vraisemblance le mot hécatombe d'ἑκατον , et πεσ au lieu de βεσ , on n'immola plus que 25 quadrupèdes , alléguant , par une subtilité peu délicate , que ces 25 animaux ayant ensemble cent pieds , il suffisait que le nombre 100 se trouvât dans ces parties pour conférer au sacrifice le nom d'hécatombe.

Mont-Faucon , antiq. expl. t. 2 , n. 54.

Hygin ibid.

Encore était-ce 25 victimes offertes à la Divinité; mais on trouva le moyen de diminuer de trois quarts l'importance du sacrifice , en se réservant toutes les parties utiles des victimes , et ne brûlant , en l'honneur des Dieux , que les os qui n'étaient bons à rien.

Homère , en plusieurs endroits de l'Iliade et de l'Odyssée , parle d'hécatombes ; nous allons voir si , par cette expression , il désigne véritablement un sacrifice de 100 bœufs.

Dès les premières pages de l'Iliade , Chalcas propose , pour apaiser Apollon et faire cesser la peste qui ravageait l'armée des Grecs , de remettre sans rançon la fille de Chrysès dans les mains de son père , et d'immoler une hécatombe. . . .

Iliad L. 1.

En conséquence , le peuple est purifié et offre sur le rivage des hécatombes parfaites de bœufs et de chèvres.

Que d'observations à faire sur ce seul passage d'Homère , toutes relatives aux hécatombes , toutes tranchantes , toutes décisives !

Il prouve d'abord qu'on distinguait les hécatombes parfaites de celles qui ne l'étaient pas.

2° Que , dès ces temps reculés , on faisait des hécatombes parfaites de chèvres comme de taureaux.

3<sup>o</sup> On a donc bien lieu de présumer que toutes les fois que le poëte parle d'hécatombes sans y joindre aucune épithète , il faut entendre un simple sacrifice et non l'immolation de 100 bœufs.

Et en effet , croira-t-on que , dans une terre étrangère et ennemie , au milieu d'un camp où rarement on voit régner l'abondance , les Grecs eussent des taureaux ou des chèvres à immoler par centaines ? Croira-t-on qu'un vaisseau portatif qu'on mettait à terre à la fin d'un voyage , et qu'on remettait à la mer quand on entreprenait une navigation nouvelle , vaisseau dont 20 rameurs formaient tout l'équipage , et destiné à porter Ulysse et la belle Chryséide , fût capable de porter , de contenir même 100 bœufs et même 100 chèvres ? C'eût été compromettre la vie de ces voyageurs que de les associer ainsi à une multitude d'animaux indisciplinés , que la moindre agitation de la mer eût effrayés au grand désavantage de leurs compagnons de voyage. Les détails du sacrifice et du festin montrent ce qu'il faut penser de cette glorieuse hécatombe. On ne prendra pas plus à la lettre le sacrifice de Nestor à Pyle , où il immola , en l'honneur d'Apollon , quatre mille cinq cents taureaux noirs.

Iliad. L. 1.

*Hecatumbas immolamus* , disait Philon , juif , dans sa légation à Caligula , c'eût été bien des taureaux de sacrifiés s'il eût fallu prendre ces expressions dans une acception rigoureuse.

Odys. L. 3.

Ce qui achève de prouver que l'hécatombe de Pythagore différait essentiellement de l'hécatombe réelle , est ce que Cicéron a écrit en son Traité de la nature des Dieux , où il réduit à un seul taureau ce sacrifice célèbre , et ne donne encore cette assertion que comme une tradition peu constante :

L. 3, n° 88. » *Quamquam Pythagoras , cum in geometriâ quid-*  
 » *dam novi invenisset , musis bovem immolasse di-*  
 » *citur , etc. . . . .* «

Il résulte de ce qui vient d'être dit , que l'idée que l'on s'est formée du sacrifice connu sous le nom d'hécatombe , a singulièrement varié ; que , dès la plus haute antiquité , on ne le prenait pas littéralement pour un sacrifice de 100 bœufs , et que souvent la raison oblige à ne considérer cette expression que comme une manière d'honorer et d'illustrer un sacrifice d'une moindre valeur ; enfin , que , du temps de Cicéron , la tradition réduisait à un bœuf unique le sacrifice de Pythagore. Je vais examiner dans la section qui suit si l'on doit même admettre cette grande restriction , et si les principes connus de ce philosophe ne font pas une loi de la réléguer au nombre des fables.

#### DEUXIÈME QUESTION.

*Les principes connus de Pythagore permettent-ils d'admettre qu'il ait offert une véritable hécatombe ?*

C'est du voyage du jeune Anacharsis que je tirerai les principales maximes de Pythagore , parce que l'auteur estimable et très-érudit de cet ouvrage les a lui-même extraits de Jamblique et autres auteurs qui se sont occupés spécialement de la vie et des mœurs de ce philosophe.

Pythagore permettait l'usage modéré du vin et celui des viandes immolées , excepté le bœuf et le bélier.

Quoiqu'il ne crût point à la métempsycose , il défendait de tuer les animaux , par un principe de justice. A-t-on le droit d'offrir aux immortels l'hom-

mage d'une vie qui ne nous appartient pas ? Il s'abstint , en conséquence , des sacrifices sanglants.

D'après des principes aussi doux , peut-on présumer que Pythagore se soit permis d'immoler jusqu'à 100 bœufs à-la-fois pour célébrer une découverte en géométrie ? Et , à ce sujet , j'observerai d'abord qu'un étalage et une pompe de cette importance eussent contrasté visiblement avec la modestie et la simplicité philosophique. J'observerai , en second lieu , que la dépense d'une hécatombe , proportionnée aux facultés d'une république ou d'un souverain puissant , paraîtrait bien extraordinaire de la part d'un particulier , plus recommandable par la sagesse que par la fortune. La plupart des historiens , en effet , nous le représentent , ceux-ci comme le fils d'un sculpteur ; d'autres comme le fils d'un athlète. L'abbreviateur de Trogue Pompée , lui donne à la vérité un riche négociant pour père ; mais il trouva de quoi sacrifier la plus brillante fortune dans les voyages qu'il entreprit pour perfectionner ses connaissances , dans les machines qu'il inventa , et les instruments de géométrie et d'astronomie qu'il perfectionna , talent rare dans lequel on convient qu'il excellait. . .

J'ai déjà montré que Cicéron avait réduit presque à rien l'hécatombe de Pythagore ; mais je n'ai exprimé que l'opinion du siècle de l'orateur romain , car pour lui il n'admettait pas même l'immolation d'un seul taureau , et il en fournit les motifs : *Quanquam Pythagoras cum in geometriâ quiddam novi invenisset , musis bovem immolasse dicitur , sed id quidem et non credo , quoniam ille ne Apollini quidem Delio hostiam immolare voluit , ne aram sanguine adspargeret.*

On est donc obligé d'admettre cette conclusion ;

Diogène  
Laërre. L.8.

Justin. L.  
20. Ch. 4.

Naudé,  
Aristoxène,  
Polydore,  
Virgile, etc.

De  
Deos loco.  
Cit.

que les principes de Pythagore ne lui permettaient pas d'offrir le sacrifice qui les eût violés de la manière la plus absolue.

D'un autre côté, est-il vraisemblable que le sacrifice de 100 animaux d'une même espèce, en réduisant l'hécatombe à la manière de Capitolin et autres, fût l'offrande la plus agréable aux muses? . . .

Ovid, mé-  
tam. L. V.  
74, 75.

Horat. Od.  
L. 1, Ode 1.

Ode 4  
21, 27.

Ces divinités aimables étaient, suivant le langage des poètes, les compagnes inséparables des Nymphes et des Graces. Attachées les unes et les autres à des Dieux d'un ordre supérieur, elles étaient vierges, habitaient les bocages, les montagnes, les vallons ombragés, les bords fleuris des sources pures. Leurs fonctions étaient d'embellir les festins des Dieux; leurs plaisirs de se confondre dans des fêtes champêtres, et de se prêter de mutuels agréments. . . . .

Tant de rapports, de goûts et de fonctions ne permettent pas de douter qu'on dût les honorer par des sacrifices analogues, et sur-tout par des sacrifices simples et innocents comme elles. Aussi voyons-nous ici les mythologistes d'accord avec la raison et les convenances. Gyraldi, dans son Histoire des Dieux, cite un passage de Suidas qui confirme cette assertion : *Suidas ait, apud Athenienses nephalia exhibita fuisse Mnemosynæ, Auroræ, Soli, Lunæ, Veneri, Uranicæ et Nymphis . . . . . in hoc autem sacrificio non vinum, sed aquam mulsam libabant.*

Et, pour ne pas multiplier vainement les citations, je ne rapporterai que l'oracle d'Apollon cité par Porphyre, et rapporté par le même Gyraldi.

*Mel vero Nymphæ atque liquentia vina.  
Offerri lætantur.*

C'était

C'était du vin , du lait , du miel qu'on leur offrait ; c'était de guirlandes de fleurs qu'on parait leurs temples , qu'on ornait leurs coussins ; et , certes , des divinités qui ne respiraient que la douceur et la bienfaisance , qui agréaient si visiblement des sacrifices qui en étaient le symbole , n'eussent-elles pas dû se révolter à l'aspect de 100 taureaux égorgés en leur honneur , et méconnaître l'adorateur barbare qui se fût ainsi permis d'ensanglanter leurs autels ?

Tous les motifs se réunissent donc pour rejeter l'idée d'une hécatombe véritable , ou de 100 hosties vivantes immolées par Pythagore en l'honneur des musés.

### TROISIÈME QUESTION.

*Quelle espèce d'hécatombe est - il probable que Pythagore ait sacrifiée , en supposant qu'il en ait immolé une ?*

.....  
..... Quelques auteurs , trouvant de grandes difficultés à admettre sans restriction le sacrifice attribué à Pythagore , ont cherché à l'atténuer pour le rendre plus conforme aux sentiments et aux maximes de ce philosophe. C'est ainsi que Diogène Laerce l'a réduit à l'offrande de 100 petits bœufs de pâte ; d'autres ont substitué la cire à la pâte , ce qui ne donnait pas une grande valeur au sacrifice.

Le père Montfaucon semblerait fortifier cette opinion par l'exposition suivante : » On offrait aux Dieux de la farine cuite , des gâteaux de farine de blé ou d'orge . . . . Un autre gâteau que l'on ap- Antiq. expl.  
t. 2, p. 157.

pelait *bos* ou bœuf , parce qu'on lui faisait des cornes , était destiné à Apollon , à Diane , à Hécate , à la Lune. On voit aisément les motifs qui faisaient consacrer ces gâteaux aux trois dernières divinités ; mais on ne voit pas aussi clairement quels rapports ils pouvaient avoir avec Apollon. Le même auteur ajoute : qu'il ne se faisait point de sacrifices sans les accompagner d'une pareille offrande. C'était donc un accessoire au sacrifice principal , et non un remplacement des hosties qu'on se proposait d'immoler.

Et véritablement une hécatombe pareille eût-elle été un sacrifice d'une importance proportionnée à celle que Pythagore mettait à sa découverte ? Eût-elle valu la peine d'être citée comme un acte signalé de reconnaissance ? Je ne m'arrêterai donc pas à cette idée ; Pythagore n'était pas de caractère à jouer sur les mots , et personne n'était plus intimement convaincu que lui , que

Vouloir tromper le Ciel est folie à la terre.

Il était pareillement ennemi de toute espèce d'ostentation , lui qui , le premier , refusa le titre de sage , se contentant modestement de celui d'amatteur ou d'investigateur de la sagesse ; mais eût-il été vanité plus ridicule que celle de mettre en parallèle , par un abus de noms , avec le sacrifice le plus imposant , l'offrande la plus vulgaire et la plus mesquine.

Partant donc du principe que ce philosophe ait véritablement témoigné par un sacrifice sa reconnaissance envers les muses , en s'éloignant également de la mesquinerie supposée par Diogène Laerce , et de la vanité d'une véritable hécatombe , incom-

patible d'ailleurs avec les idées philosophiques de Pythagore , voici une explication qui m'est suggérée par Plutarque , et qui me paraît propre à concilier des idées incompatibles dans toute autre hypothèse.

On lit dans la vie de Thésée , par Plutarque , que Thésée fit frapper une monnaie avec la marque d'un bœuf , soit à cause du taureau de Marathon ou en mémoire du général Taurus qu'il avait tué , soit pour exciter ses concitoyens au labourage ; et on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été tirées ces expressions : *ceci vaut dix bœufs , cela en vaut cent*. Cette manière de s'exprimer n'était certainement point particulière à la monnaie de Thésée. Le même Plutarque en cite un autre exemple dans la vie d'Agésilas. Ce général , rappelé au milieu de ses succès , pour la défense de son propre pays , disait que le Roi de Perse l'avait chassé avec dix mille archers , faisant allusion à la monnaie de Perse , dont l'empreinte était un archer , et avec laquelle le Roi de Perse , corrompant les orateurs d'Athènes et de Thèbes , avait excité ces peuples à prendre les armes contre Sparte. . . .

J'observerai en passant qu'il est probable que les premières monnaies portèrent l'effigie d'un bœuf ou d'un mouton , animaux qui formaient alors les principales richesses. Ce fut l'empreinte de la monnaie romaine sous Servius Tullius ; et plus de quinze cents ans avant ce prince , les 100 agneaux que Jacob payait pour le prix du champ qu'il achetait à Salem , étaient sans doute cent pièces de monnaie à l'effigie d'un agneau ; car on ne peut pas présumer que du temps de Jacob les échanges se fissent avec des troupeaux ou des marchandises , lorsque du temps d'Abraham , deux cents ans avant Jacob , la monnaie métallique était d'un usage habituel.

Dacier, t.  
1, pag. 168.

Genes. 6,  
33, v. 29.

Genes. 23,  
v. 15,

S. Etienne , aux actes des Apôtres , dit positivement que l'acquisition de Jacob , car c'est Jacob et non Abraham qu'il faut lire , avait été faite à prix d'argent : *pretio argenti*.

Act. Apost.  
c 7, v. 16.

Il était donc naturel de dire du temps de Jacob : je paierai cet objet 100 agneaux ; du temps de Thésée , je le payerai 100 bœufs ; sous Servius Tullius , je le paierai 100 moutons , etc. , parce que toutes ces expressions ne désignent que l'effigie des monnaies courantes.

En partant ainsi du principe que des monnaies grecques à l'effigie d'un bœuf avaient accredité cette manière de parler : *j'achète cet objet tant de bœufs* , que ces expressions , qui étaient parfaitement connues de Plutarque , 1400 ans après Thésée , devaient être familières à Pythagore , de 700 ans plus voisin de Thésée que Plutarque , peut-être même les bœufs monnaie avaient-ils cours dans le pays , où , et quand Pythagore offrit son sacrifice , on résoudrait , ce me semble , d'une manière très-naturelle le problème qui nous occupe , en disant que Pythagore offrit alors aux muses un sacrifice de la valeur de 100 bœufs ; et comme le bœuf valait deux drachmes ou 40 s. , il suit que ce sacrifice aurait coûté 200 fr. , somme alors fort considérable ; et certes , d'un sacrifice de la valeur de 100 bœufs , ou plus simplement de 100 bœufs à une hécatombe , le passage est extrêmement facile. . .

Notes de  
Dacier.

Ovid. mé-  
tam. l. 5, v.  
73, 74.

Cette explication , qui venge Pythagore de l'accusation d'avoir dérogé à ses principes en offrant à des divinités aimables et *timides* , le sang d'une énorme quantité d'animaux , de la vie desquels il publiait qu'il n'avait pas le droit de disposer ; qui fait corruer l'enfantillage de 100 petits gâteaux cornus travestis en une pompeuse hécatombe ; qui

laisse à Pythagore sa dignité , au sacrifice son importance , à la reconnaissance sa plénitude , me paraît plus simple , plus naturelle , plus conforme aux usages du temps , qu'aucune de celles qui ont été proposées. Quant à l'espèce du sacrifice offert , je n'essaierai pas de déchirer le voile qui la couvre et que le temps épaisit tous les jours ; mais n'est-ce pas sacrifier aux muses que d'orner et d'embellir leurs temples , d'exécuter ou de perfectionner des machines , de faire fleurir les Sciences et les beaux Arts , et d'y consacrer une partie de ses facultés ? . . . . Et n'est-on pas tenté de sourire à une explication qui , en admettant une tradition honorable à Pythagore , lui conserve des attributs dont elle ne peut se passer ; la simplicité , la dignité et la vraisemblance ?

= M. Duputel a lu des recherches sur le royaume d'Yvetot : » Yvetot a joui , de temps immémorial , » de toutes les prérogatives attachées à la royauté.

» Les seigneurs ont pris et reçu , publiquement , » même de nos rois les plus intéressés à le leur » contester , le titre de Roi. «

Tels sont les faits que notre Collègue entreprend d'établir :

Ils ont souffert contradiction de la part de plusieurs écrivains. M. l'abbé de Vertot , dont l'autorité est d'un grand poids , dit que ce royaume est fabuleux , et qu'il n'a pas plus de place dans l'histoire que sur la carte.

M. de Vertot rejette comme une fable inventée par Gaguin , l'assassinat de Gautier d'Yvetot , par Clotaire I<sup>er</sup> , donné comme origine du titre de roi en faveur des héritiers de ce seigneur.

M. Duputel relève cette erreur , et prouve que

deux actes de 1429 et 1461, antérieurs à Robert Gaguin, font mention de cet assassinat, et que ce fait est consacré par une tradition qui remonte à des temps fort éloignés.

Le silence des auteurs contemporains de Clotaire, donné par M. de Vertot comme preuve de la supposition du fait, paraît de peu de valeur à notre Collègue, parce que la flatterie a de tous temps dirigé la plume des contemporains.

» Quelle que soit, au reste, l'époque précise  
 » de l'érection de la seigneurie d'Yvetot en royaume,  
 » et l'évènement qui y a donné lieu, il est hors de  
 » doute qu'elle remonte bien plus haut que le 14<sup>e</sup>  
 » siècle.

» Un arrêt de l'Echiquier de 1392 donne le titre  
 » de roi à un seigneur d'Yvetot. Lors de l'inva-  
 » sion de la Normandie par les anglais, en 1417,  
 » les biens de Vilaines, surnommé le Begne, fu-  
 » rent confisqués, les titres perdus, les préroga-  
 » tives oubliées; Louis XI, par lettres patentes,  
 » les rétablit *comme par le passé.* »

M. Duputel cite un grand nombre de pièces authentiques et autographes en faveur de son opinion, et s'étonne de l'obstination de quelques écrivains à regarder comme fabuleuse l'existence du royaume d'Yvetot, malgré les actes multipliés, où, sans équivoque, plusieurs de nos rois ont donné aux seigneurs d'Yvetot le titre de roi, avec tous les attributs de l'autorité souveraine.

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. l'abbé LALLEMANT.

Par M. PINARD DE BOISHÉBERT.

MESSIEURS ,

Dans cette Séance, que je peux appeler la fête solennelle des Sciences et de Lettres, je suis forcé, par le ministère dont l'Académie m'honore, de vous entretenir de ses pertes.

La mort nous a séparés de M. Haillet de Couronne, de M. Bouet et de M. l'abbé Lallemand.

M. Descamps, attaché à M. de Couronne, dès son enfance, par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, s'est chargé d'en faire l'éloge.

M. Vauquelin a fait la notice biographique sur M. Bouet.

Je vais avoir l'honneur de vous entretenir de M. Richard-Xavier-Félix-Conteray Lallemand, né à Rouen le 8 mars 1729. Notre estimable Collègue a terminé sa carrière le 18 août 1810.

Héritier des principes d'une famille ancienne et constamment distinguée par ses vertus et ses talents utiles, dès sa première jeunesse, M. Lallemand montra une disposition, un goût particulier pour les lettres.

Les succès qu'il obtint dans le cours de ses études, présagèrent qu'il suivrait les traces de ses aïeux.

M. Lallemand, élevé dans des principes religieux et sévères, se destine à l'état ecclésiastique, et

l'embrasse. Tout entier à ses devoirs , n'ayant d'autre désir que celui de les remplir avec fidélité, habitué à un genre de vie grave et austère , il se livre aux travaux pénibles du ministère sacré. La prédication le fait connaître avec avantage ; et M. l'évêque d'Avranches l'enlève à la paroisse qui fut son berceau , pour se l'attacher en qualité de vicaire général.

Chargé , sous le règne de Louis XV , d'affaires relatives au clergé , il s'acquitte avec distinction de la mission délicate et honorable qui lui était confiée.

Telle est l'esquisse imparfaite de l'ecclésiastique vertueux , plein de zèle pour les fonctions sublimes de son état.

Nous allons nous occuper du savant , de l'homme de lettres , qui ne les cultiva jamais qu'en ami de l'ordre et des mœurs , et sous le rapport intime qu'elles ont avec une religion qui jamais ne craignit les lumières , ni le développement des facultés intellectuelles.

M. l'abbé Lallemand s'était fait connaître par quelques ouvrages qui annonçaient un littérateur savant , et dévoué sur-tout à ce qui pouvait être utile.

L'Académie l'admit avec joie dans son sein , le 18 mars 1767. Elu président en 1790 , la Compagnie l'avait honoré de la vétéranee l'année précédente.

L'éloge de notre Collègue , MESSIEURS , ne peut être séparé de celui de sa famille. Succession , communauté de talents et de vertus , tel est l'ensemble que depuis long-temps nous présentent les individus qui la composent. M. l'abbé Lallemand eut deux frères.

Uuis entr'eux , plus encore par la conformité de

goût et de talents que par les liens du sang, ils ne connurent d'autre jouissance que celle de bien mériter de leurs concitoyens.

C'est aux ancêtres de cette famille respectable, que nous devons dans notre cité le premier établissement et la prospérité de l'art de l'imprimerie.

Robert Lallemant, des anciens Conteray d'Allemagne, et capitaine général de la Normandie dès le temps du célèbre Guttenberg, envoya chercher à ses frais, en Allemagne, tout ce qui était nécessaire pour l'exercice de l'imprimerie; et ce fut au profit des personnes qu'il y employa, qu'il l'établit à Rouen; trait bien rare et bien magnifique de désintéressement et d'amour du bien public!

MM. Lallemant travaillèrent constamment et dans la plus grande union à diverses éditions d'ouvrages classiques, où ils se montrèrent d'une manière distinguée, sous le double rapport d'auteurs et de typographes habiles.

Nous devons à leurs travaux un *Dictionnaire français-latin* in-8°. Le *Rudiment latin*, avec la *Méthode*, in-12; le *Dictionnaire français-latin*, par le père le Brun, augmenté par eux in-4°.

*Ovide* latin et français, par Fontanelle, augmenté par eux, 2 vol. in-12.

*Virgile* latin avec notes, par Jouvenci, augmenté in-12.

Une nouvelle édition de *Basnage*, dont M. l'abbé Lallemant a composé l'épître dédicatoire à M. de Miromesnil.

Notre Collègue, outre différents mémoires pleins d'intérêt, discours prononcés aux Séances publiques, dont il a enrichi le recueil des travaux de l'Académie, a donné une édition des *Fables de Phèdre*, en latin et français, avec des notes très-

bien faites. Nous avons de lui la *Bibliothèque historique et critique*, servant de 2<sup>o</sup> vol. de l'*École de la chasse*, par la Couterie. Le *Salluste latin avec notes*; *Cornélius-Népos*, aussi avec notes, etc.

Occupé de savantes recherches sur l'origine des langues, et des différents idiômes qui en sont sortis, M. l'abbé Lallemand lut à la Séance publique de l'Académie, en 1790, un mémoire savant sur l'histoire naturelle de la parole. Notre Collègue prétend trouver dans une seule langue primitive, la clef de tous les signes par lesquels, chez les différents peuples, on est parvenu à communiquer mutuellement ses idées.

Il a pensé que le peuple chinois présentait non-seulement le berceau du genre humain, échappé au désastre du déluge, mais encore, dans sa langue monosyllabique, le type de toutes les autres qui n'en étaient que de simples dérivés.

La révolution, qui semblait devoir arrêter ses recherches et mettre un obstacle à ses méditations habituelles, produisit accidentellement un effet contraire. Forcé par la tourmente politique et par la rigueur des lois relatives à la déportation, de s'arracher à ses études, à sa patrie, M. l'abbé Lallemand alla chercher un asile en Angleterre. Il y trouva des personnes distinguées par leur mérite, dont ses connaissances littéraires le rapprochèrent facilement. Dès-lors le musée de Londres lui fut ouvert et offrit à ses savantes recherches des ressources abondantes et bien précieuses.

Peu après son retour à Rouen, l'Académie fut rétablie, et M. l'abbé Lallemand présida la cérémonie de la réinstallation, fit l'ouverture de la séance par un discours analogue à l'heureuse circonstance qui réunissait des hommes savants que le malheur avait si long-temps dispersés.

Dans les dernières années de sa vie, des infirmités avaient ôté à notre Collège presque totalement l'usage des jambes.

Ne pouvant plus se rendre aux séances de l'Académie, qui toujours fut l'objet de son attachement, M. l'abbé Lallemand se livra plus que jamais au travail.

Approfondir et développer son système de la langue primitive, fut dès-lors son unique occupation, sa pensée habituelle.

Un secrétaire recueillait tous les matériaux qui devaient faire l'ensemble, le corps de preuves de la solidité de son système.

La mort a tout brisé, a tout détruit ; nous disons que tout est détruit, parce qu'il serait difficile de réunir ce qui est resté épars et incomplet dans une matière absolument neuve ; et d'ailleurs ce genre de recherches demanderait un courage, une opiniâtreté de travail bien rare, lorsqu'il s'agit de mettre en ordre une suite d'idées qui nous sont étrangères, et ne présentent plus, pour ainsi dire, qu'un dédale obscur et inextricable.

Au reste, quel que soit à l'avenir le sort du système de M. l'abbé Lallemand, ses premiers travaux, dont l'utilité et le mérite sont incontestables, suffisent à son éloge, et sa mémoire sera toujours chère aux vrais amis des lettres.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. BOUET.

*Par M. VAUQUELIN.*

Jean-Louis Bouet naquit en la commune de Christot , près Caen , le 1<sup>er</sup> août 1765. Son père , cultivateur et charpentier , lui fit apprendre l'état de menuisier ; il était alors âgé de quinze ans , et manifestait déjà d'heureuses dispositions ; il ne tarda pas à surpasser son maître , et à appercevoir qu'il avait besoin de fréquenter les grandes villes pour acquérir les connaissances qui lui étaient nécessaires pour exercer avec distinction une profession , je dirai même un art , dont les productions sont variées à l'infini.

M. Bouet vint à Rouen en 1784 , dans la seule intention de se perfectionner ; il y réussit , et se trouva en peu d'années capable d'entreprendre les travaux les plus difficiles. Mais , transporté dans une sphère beaucoup plus étendue , ses idées s'élevèrent et s'agrandirent ; il conçut et réalisa le projet d'apprendre le dessin et les principes élémentaires de l'architecture.

Notre ville lui offrit tout ce qui pouvait seconder ses désirs ; il y trouva une école où régnait une grande émulation due au zèle de M. Descamps , professeur aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par sa constante sollicitude pour les progrès de ses élèves.

M. Bouet ne manqua pas une aussi heureuse

occasion qui remplissait si bien ses vues ; et quoiqu'il fût forcé de partager son temps entre l'exercice de sa profession et les nouvelles études auxquelles il se livrait , il sut vaincre tous les obstacles et se suffire à lui-même par son ardeur et le travail le plus assidu. Ses progrès furent rapides ; bientôt il fut en état d'enseigner les premiers éléments du dessin , peu après il entra, comme dessinateur , chez M. Guerout , alors architecte de la ville ; ensuite chez M. Pioche , qui était ingénieur de l'arrondissement. Dès-lors M. Bouet abandonna pour toujours ses premières occupations , et se livra tout entier à l'étude de l'art auquel il s'était voué ; il suivit les constructions , en apprit tous les détails , et parcourut avec rapidité le cercle des connaissances nécessaires à un architecte.

En 1793 , la place d'architecte de la ville devint vacante par la retraite de M. Guerout ; notre Collègue lui succéda.

Les circonstances difficiles dans lesquelles la France se trouvait à cette époque , paralysèrent entièrement les arts , et ne permirent pas à M. Bouet de mettre en évidence les talents qu'il avait acquis par l'étude et la méditation ; ce ne fut qu'au retour de l'ordre qu'il trouva l'occasion de les développer dans la composition des plans et dans la conduite de plusieurs maisons particulières dont l'exécution lui fut confiée ; on y remarque des distributions commodes et de belles proportions ; ces premiers essais commencèrent sa réputation.

Ce fut à-peu-près vers cette même époque que l'industrie française se releva de l'espèce d'anéantissement où l'avaient plongée les troubles de la révolution ; on vit alors s'élever de toutes parts ces grands et vastes ateliers de filature , qui font la

richesse et l'un des plus beaux ornements de notre département. Notre Collègue fut chargé de donner les plans et de diriger l'exécution de plusieurs de ces grands établissements ; il s'en acquitta de manière à mériter l'estime et la confiance des personnes qui l'avaient occupé.

En 1804, l'Académie admit M. Bouet au nombre de ses membres résidants.

Notre Collègue était alors chargé de nombreux travaux, à la ville et à la campagne, qui, joints aux devoirs de sa place d'architecte de la ville, absorbèrent tous ses instants. Souvent il passait les nuits à composer, et les jours étaient employés à de fréquents voyages et à visiter les travaux. Cette multiplicité d'affaires de tout genre le mit souvent dans la dure nécessité de confier à ses élèves des détails qui devaient concourir à l'ensemble de ses compositions ; telle est la cause de quelques défauts d'accord qui se font remarquer dans les dernières productions de M. Bouet.

Tant de soins, tant de fatigues altérèrent insensiblement sa santé, et furent la principale cause de la longue et douloureuse maladie à laquelle il a succombé le 25 août 1810, dans un âge où il pouvait espérer jouir encore long-temps du fruit de ses travaux. Il laisse après lui une famille désolée de la perte du meilleur des maris et du plus tendre des pères.

M. Bouet fut l'ami de toutes les personnes qui eurent des rapports avec lui ; son caractère obligeant, affable et modeste, lui concilia l'estime de ses supérieurs, le respect et l'attachement de ses subordonnés.

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. HAILLET DE COURONNE.

*Par M. DESCAMPS.*

M. Haillet de Couronne naquit à Rouen le 14 avril 1728. Ayant fait, de la manière la plus brillante, son cours d'étude à Paris, au collège de Louis-le-Grand, à l'âge de 18 ans il entra au service en qualité de cornette au régiment d'Harcourt, et fit deux campagnes dans la guerre d'Hanovre que la France soutenait à cette époque. L'état militaire convenait beaucoup à la vivacité de son âge ; il était doué d'une figure très-agréable, d'un esprit enjoué et brillant, d'un son de voix gracieux, d'une flexibilité de caractère qui se ployait à tout : tant d'avantages réunis promettaient à M. de Couronne des jouissances précieuses dans l'état qu'il s'était choisi.

Mais la tendresse maternelle calcule-t-elle comme un militaire de vingt ans ? Madame de Couronne avait vu avec peine l'éloignement de son fils unique pour la place de lieutenant-général criminel au bailliage de Rouen, qui était en quelque sorte héréditaire dans sa famille, et, par ses sollicitations, elle réussit enfin à déterminer son fils à en exercer les fonctions honorables autant qu'épineuses. . . M. de Couronne se livra dès-lors à l'étude des lois, étude bien sérieuse pour un jeune homme accoutumé à la dissipation et à l'aisance de la vie militaire. Cette étude, toujours sérieuse par son objet, prend un caractère bien plus grave quand il s'a-

git des lois pénales qui ne nous occupent que de crimes commis envers la société , de l'art d'en acquérir les preuves et de punir avec équité. . . La sagacité de M. de Couronne ne pouvait rencontrer d'obstacle , et le militaire aimable se fit bientôt distinguer par de vrais talents. . . Cependant le goût naturel de M. de Couronne le dirigeait vers d'autres études , et il consacrait à celle des Lettres et des Beaux - Arts , tous les moments qu'il pouvait dérober aux devoirs de sa place.

Lié particulièrement avec MM. Le Cat , du Boullay , Descamps et autres Académiciens , M. de Couronne ne pouvait rester étranger à l'Académie , et il y fut admis en qualité d'adjoint en 1752 . . . Académicien titulaire en 1766 , il y fit son remerciement en prose et en vers , séance tenante , et intéressa également l'assemblée comme écrivain correct et versificateur facile.

Il fut nommé vice-directeur en 1767 , et directeur en 1768 . . . Les deux années suivantes , l'Académie perdit deux de ses membres les plus chers à cette Compagnie , M. Le Cat , secrétaire perpétuel pour la partie des Sciences , et M. du Boullay , secrétaire perpétuel des Belles-Lettres. M. de Couronne réunit tous les suffrages dans la séance du 22 novembre 1769 ; il fut proclamé secrétaire perpétuel pour la partie des Belles-Lettres. La place nouvelle qu'occupait à l'Académie M. de Couronne , répondait parfaitement à ses goûts , et sa correspondance très-étendue le mit en rapport avec une infinité d'hommes habiles qui perfectionnèrent ses talents naturels. . . . Son premier soin fut de répandre des fleurs sur la tombe de M. du Boullay. Cet éloge lui fit honneur. Partagé en deux parties , l'orateur montre dans la première l'académicien

micien distingué par ses travaux littéraires ; dans la seconde, le citoyen vertueux digne de nos regrets. . . . .

A la fin de l'année académique , chaque secrétaire est chargé de donner une notice des académiciens décédés depuis la dernière Séance publique , et ce fut pour M. de Couronne un nouveau sujet de triomphe. Familiarisé avec la langue des beaux arts , les termes techniques se présentaient d'eux-mêmes à sa plume , et prenaient , pour ainsi dire , le caractère de l'homme intéressant qu'il voulait montrer. Il eut beaucoup de noms illustres à célébrer. Le Moine , Chardin , Pigale , Slodtz , Cochin , Lebas , Lemire , Leveau , etc. , et autres exercèrent tour-à-tour sa douce et facile éloquence ; sa main tressait les couronnes que l'Académie déposait sur leur cercueil.

M. de Couronne , naturellement laborieux et d'une constitution robuste, consacra tous ses instants à l'étude, et , comme il suivait l'impulsion de son goût, il y fit de grands progrès.

L'histoire en général , et sur-tout celle de Normandie et des hommes célèbres qui l'ont illustrée, l'occupèrent d'une manière toute particulière. Il avait amassé sur cet objet une grande quantité de matériaux , pris des notes dans un nombre prodigieux de volumes , consulté tous les hommes habiles avec lesquels il avait des relations ; M. du Boullay , dont les connaissances en histoire étaient fort étendues , avait fortifié , sous ce rapport , le goût de M. de Couronne ; M. Descamps , son ami intime , lui avait communiqué une partie du feu dont il était animé pour les arts qu'il professait.

M. de Couronne s'était formé une collection précieuse de tableaux , sculptures , gravures , dont par

la suite il sacrifia une partie à d'autres goûts ; je veux parler ici particulièrement de celui qu'il conserva jusqu'à la fin de sa carrière : l'amour des livres anciens et des éditions rares. Assidu à toutes les ventes de livres, M. de Couronne s'était formé une immense bibliothèque, qui peut être considérée comme une des plus riches et des plus rares collections en ce genre qu'un particulier puisse former.

Dans le printemps de sa vie, M. de Couronne fit les délices de la société, où sa conversation légère et les agréments de son esprit le faisaient rechercher ; il eut des relations avec les grands, et plus d'une fois il les fit tourner au profit de l'Académie.

Dans la plupart des circonstances importantes, lorsque cette Compagnie savante devait se montrer, se faire représenter par ses commissaires ou pendant l'absence de ses présidents, M. de Couronne fut souvent chargé de porter la parole au nom de la Compagnie, et toujours avec cette dignité qui le caractérisait.

En 1788, il perdit sa mère, et cette mort rompit la chaîne qui l'attachait au barreau. Dès cet instant M. de Couronne se défit de sa charge et se livra entièrement au penchant qui l'entraînait vers des occupations plus agréables.

Dans un âge plus avancé, notre savant secrétaire ne connut plus d'autre plaisir que celui de l'étude : les livres et une correspondance littéraire très-étendue occupaient tous ses moments. La tourmente révolutionnaire vint l'arracher à ses jouissances ; des infirmités, des chagrins qui l'accueillirent, obscurcissent les derniers moments de sa vie ; une sombre mélancolie ternit des jours autrefois si sereins. Croyant retrouver dans la capitale des jouissances qui lui

manquaient dans sa ville natale, il prit la résolution de s'y fixer à l'âge de soixante et dix-huit ans ; il y termina, dans le sein de sa famille, sa longue et laborieuse carrière, âgé de quatre-vingt-trois ans.

M. de Couronne n'a publié aucun ouvrage d'importance ; mais on connaît les titres de ceux dont il s'occupait sans relâche, et qui sont demeurés inédits, et peut-être incomplets, dans les mains de ses enfants, ce sont, 1° un *Dictionnaire bibliographique des grands hommes de la province de Normandie*.

2° Un *Dictionnaire bibliographique des livres rares, curieux et intéressants*.

3° Un *Traité comparatif de la poésie ancienne et moderne*.

4° Des *Considérations sur la poésie dans son origine, ses progrès et sa décadence*.

6° Enfin, une *Histoire de l'Académie de Rouen et de ses travaux*.

Les connaissances de M. de Couronne en histoire étaient trop importantes pour que les auteurs qui courent la même carrière n'aient pas ambitionné de les mettre à profit. C'est ainsi que M. Prudhomme s'est empressé d'associer notre Collègue à la rédaction de son nouveau *Dictionnaire historique*, dont la publication n'était pas encore achevée ; ce qui doit rendre commun à tous les amis de la littérature la perte que l'Académie a faite.

Le style de M. de Couronne est généralement facile et coulant ; il a de la chaleur et du coloris, mais il se livre un peu trop à cette fécondité, à cette abondance qui souvent nuit à la correction.

Il n'en est pas moins vrai de dire que M. de Couronne mérite d'être compté au nombre des hommes les plus instruits et les plus laborieux de

( 196 )

son siècle. L'académie regrettera toujours l'amabilité de son commerce , la facilité de ses conceptions et la variété inépuisable de son érudition.

---

---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S

---

**D**iscours d'ouverture de la Séance publique , page 3

### S C I E N C E S E T A R T S .

Rapport fait par M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences, 9

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

Tarifs des anciennes monnaies d'or et d'argent ; par M. Periaux, 10

Eléments de Statique ; par M. Francœur, 11

Mémoire sur les combinaisons, les permutations, les nombres figurés, etc. ; par le même, 12

Introduction à la physique et particulièrement à la mécanique ; par M. Lepriol, 13

Mémoire sur les longitudes ; par M. Salva, 14

Le Conservateur de la Vue ; par M. Chevalier, ibid.

Exposé des effets de la contagion nomenclative, et réfutation des paradoxes qui dénaturent la physique ; par M. Sage, 15

Mémoire sur l'inflammation des matières combustibles et l'apparition d'une vive lumière, obtenue par la seule compression de l'air ; par M. Mollet, ibid.

Décret concernant un prix d'un million pour l'inventeur de la meilleure machine propre à filer le lin, 17

Annuaire de la Société des inventions et découvertes, ibid.

- NOTICE sur la troisième exposition des produits des Arts du Calvados ; par M. Lair , 17*
- Considérations ou notes générales sur le sucre extrait des pommes et des poires , sur son emploi dans l'économie rurale et les besoins de la vie , comme supplément au sucre étranger ; par M. Dubuc , 18*
- Traité sur l'art de fabriquer le sirop et la conserve de raisin ; par M. Parmentier , 21*
- Mémoire sur la fabrication du sirop et du sucre de raisin ; par M. Poutet , 22*
- Mémoire sur le mutage du sucre de raisin ; par M. Proust , 23*
- Rapport sur l'extraction du sucre de la racine de betteraves ; par M. Vitalis , ibid.*
- Expériences sur une petite portion de sirop de Betteraves préparé par M. Vitalis ; par M. Dubuc , 24*
- Rapport fait par M. Dubuc sur deux échantillons de savon présentés à l'Académie , l'un par M. Holker fils , l'autre par M. Vitalis , 25*
- Observations sur le procédé employé pour teindre en bleu , par la cuve montée à chaud , au moyen de l'Isatis tinctoria ; par M. Pavie , 26*
- Mémoire sur l'extraction de l'Indigo de la plante du Pastel ; par le même , ibid.*
- Mémoire sur la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences ; par M. Boismare , 27*
- Considérations sur quelques mammifères hibernants ; par M. Saïssy , ibid.*
- Recherches sur l'emploi du Quinquina dans les fièvres intermittentes , accompagnées d'hydropisie ; par M. Lafisse , ibid.*
- sur les effets du verre et des substances vitrifor-  
mes portées à l'intérieur des organes digestifs ; par*

<i>M. Lesauvage ,</i>	28
<i>Essai sur l'histoire naturelle et médicale des Gentianes ;</i>	
<i>par M. Marquis ,</i>	30
<i>Dissertations sur les parotides dans les maladies aiguës ;</i>	
<i>par M. Desgenettes ,</i>	31
<i>Moyen de remédier aux poisons végétaux , à ceux qui</i>	
<i>sont produits par les substances métalliques , et au</i>	
<i>venin des animaux ; par M. Sage ,</i>	33
<i>Compte rendu des travaux de la Société de médecine de</i>	
<i>Lyon ; par M. Balme ,</i>	34
<i>Bulletin des sciences médicales ; par la Société de mé-</i>	
<i>decine du département de l'Eure ,</i>	35
<i>Réfutation de l'opinion du D. Gay , sur la saignée ;</i>	
<i>par M. Gastellier ,</i>	36
<i>Discours prononcé par M. Rosnay de Villers , pour</i>	
<i>sa réception ,</i>	ibid.
<i>Traité de la vie et de l'organisation des plantes ; par</i>	
<i>M. Goube ,</i>	39
<i>Le Botaniste cultivateur ; par M. Dumont de Courset ,</i>	
	40
<i>Instruction sur les bêtes à laine , particulièrement sur la</i>	
<i>race des mérinos , par M. Tessier ,</i>	42
<i>Mémoire sur la culture de la soude ; par M. Paris ,</i>	
<i>Sous-préfet à Tarascon ,</i>	44
<i>Rapport sur les améliorations agricoles opérées dans le</i>	
<i>département des Hautes-Alpes , et sur le résultat</i>	
<i>d'un concours pour le perfectionnement de la char-</i>	
<i>rue ; par M. Rosnay de Villers ,</i>	45
<i>— sur les moyens d'encourager la culture du Pastel ;</i>	
<i>par M. Vitalis ,</i>	46
<i>Instruction sur la culture du coton dans les départe-</i>	
<i>ments de Rome et du Trasimène ; par M. D'Ornay ,</i>	
	48
<i>PRIX qui avait été proposé pour 1811 ,</i>	50
<i>NOTICE biographique sur M. Mesaize ; par M. Vitalis ,</i>	ibid.

*NOTICE sur M. Petit , D. M. à Lyon ,* 56

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

*OBSERVATIONS sur le procédé pour teindre en bleu par la cuve montée à chaud , au moyen de l'Isatis tinctoria ; par M. Pavie ,* 58

*MÉMOIRE sur l'extraction de l'indigo de la plante du pastel ; par le même ,* 82

*RAPPORT sur l'extraction du sucre de la betterave ; par M. Vitalis ,* 87

*MÉMOIRE sur la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf et des lieux circonvoisins dont elle reçoit des influences ; par M. Boismare ,* 94

*Tableau des observations météorologiques pendant l'année 1811 ; par M. Vitalis ,* 132

#### BELLES - LETTRES.

*RAPPORT fait par M. Pinard de Boishébert , secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Belles-Lettres ,* 133

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce rapport.

*Programme des prix proposés par l'Académie du Gard ,* 135

*Précis des séances publiques de l'Académie de Besançon ,* 134

*Programme des prix de la Société d'encouragement ,* ibid.

*— de l'Académie des Jeux Floraux ,* ibid.

*Rapport de la séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen ,* ibid.

*Dithyrambe sur la naissance du Roi de Rome ; par*

<i>M. Delavigne ,</i>	134
<i>Etat de la bibliothèque de Lyon pendant le cours de 1810 ; par M. Delandine.</i>	135
<i>Le Barde neustrien ; par M. Louis Dubois ,</i>	ibid.
<i>Plan d'architecture rurale ; par M. Lafosse ,</i>	ibid.
<i>Les Souvenirs de Barthele ; par M. Duronceray ,</i>	ibid.
<i>Les Cicérons français ; par le même ,</i>	ibid.
<i>Cours analytique d'orthographe et de ponctuation ou Nouvelle Grammaire des Dames ; par M. Boinvilliers ,</i>	136
<i>Discours prononcé à la rentrée de l'Académie , par M. Demadieres ,</i>	136
<i>Compte rendu par M. Bignon , d'un discours latin , par M. Luce de Lancival , et d'un autre discours latin prononcé par M. Guérout ,</i>	137
<i>Discours prononcé par M. Desesmaisons pour sa réception ,</i>	140
<i>Réponse de M. de Boisville , vice-président , au discours précédent ,</i>	142
<i>Fables ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	143
<i>Traduction en vers d'une Ode anglaise de Prior ; par M. Desesmaisons ,</i>	ibid.
<i>Hommage au grand Corneille ; par M. Duval Sana-don ,</i>	144
<i>La Mémoire et l'Oubli ; par M. D'Ornay ,</i>	144
<i>Epîtres d'Aspasie aux Dames ; par M. Lemesle ,</i>	147.
<i>La restauration de la pyramide d'Yvry , poème par M. Mutel.</i>	153
<i>Fragments d'un poème sur l'Etna ; par M. Duputel ,</i>	154
<i>Dissertation sur Hérodien ; par M. Boistard de Glan-ville ,</i>	158
<i>Recherches sur l'écriture dont se servaient les Gau-lois lorsque César fit la conquête de leur pays ; par M. Gourdin ,</i>	160

<i>Mémoire sur le commerce de l'Empire français considéré dans ses rapports avec le Portugal ; par M. Lezurier de la Martel ,</i>	161
<i>Essai sur la rectification de l'esprit ; par M. l'abbé Bâton ,</i>	162
<i>Remarques sur l'imprimerie ; par M. Lhoste ,</i>	168
<i>Essai historique sur le commerce de la mer noire ; par M. Lezurier ,</i>	ibid.
<i>Dissertation sur l'hécatombe de Pythagore ; par M. Gosseaume ,</i>	170
<i>Recherches sur le royaume d'Yvetot ; par M. Duputel ,</i>	181
<i>NOTICE biographique sur M. l'Abbé Lallemand ; par M. Pinard de Boishébert ,</i>	183
<i>— sur M. Bouet ; par M. Vauquelin ,</i>	188
<i>— sur M. Haillet de Couronne ; par M. Descamps ,</i>	191

Fin de la Table.

## FAUTES A CORRIGER.

---

### *Précis analytique de 1810.*

Page 74, vers 5, *au lieu de* elle est la reine, *lisez* elle est reine.

Ibid. vers 8, *au lieu de* calme toi, répond la riante déesse, *lisez* calme toi, lui répond, etc.

Page 75, vers 15, *au lieu de* encore, *lisez* encor.

Page 77, vers 5, *au lieu de* non loin d'elle, *lisez* non très-loin d'elle.

### *Précis analytique de 1811.*

Page 33, ligne 27, *après le mot* upas, *effacez* liente.

Page 14, ligne 4, *au lieu d'*analyses algébriques, *lisez* analyse algébrique.

P. 101, lignes 1 et 2, *lisez ainsi* : attire sur le port les Quillebois, eux même que l'habitude, etc.

P. 113, ligne 29, *au lieu de* l'iniervalle, *lisez* l'intervalle.

P. 117, ligne 25, le *g* et l'*j* se prononcent comme le *c*, *lisez* comme le *z*.

P. 156, ligne 28, *au lieu d'*irruption, *lisez* éruption.

P. 170, ligne 25, *au lieu d'*Appolodosus, *lisez* Appolodorus.

P. 171, ligne 6, *au lieu d'*immolé, *lisez* immolée.

Ibid, ligne 2 de la 2<sup>e</sup> addition, *au lieu de* recherch. car, *lisez* recherch. cur.

P. 172, ligne 17, *au lieu d'*Odissée, *lisez* Odysée.

P. 175, ligne 2 de la 1<sup>re</sup> addition, *au lieu de* Laërre, *lisez* Laërce.

P. 195, ligne 9, *au lieu de* bibliographique, *lisez* biographique.

